

Délibération n°15 - 2026 : Validation du PV de la CFVU du 12 février 2026

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;*

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12/02/2026.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 11
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations
et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe :

Procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12/02/2026

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Procès-verbal

Membres de la CFVU présents

Vice-Présidente CFVU

- KERBRAT-RUELLAN Catherine

Collège A

- CARIN Muriel
- GOGNIAT Guy
- LE GALL Sébastien
- MICHAUD Marie-Christine

Collège B

- GUILLET Laurent
- LE MEUR Perrine
- RENEAU Raphaël
- SURGET Damien

Collège des usagers

- LEGROS Valentin
- ROUILLE Marie
- ROYER-DARRAS Ilana
- SAVARY Alice
- GARNIER Corto

Collège des personnalités extérieures

- TOULMINET Michel

Membres de la CFVU représentés

Collège A

- LOTTI Brigitte donne procuration RENEAU Raphaël
- LOULOU Tahar donne procuration à GUILLET Laurent

Collège B

- LIMOUSIN Éric donne procuration à KERBRAT-RUELLAN Catherine

Collège des BIATSS

- CHAUVIN Noluenn donne procuration à SURGET Damien
- MARZIN Gwendoline donne procuration à MICHAUD Marie-Christine
- PLEYBER Olivier donne procuration à MICHAUD Marie-Christine

Collège des usagers

- KERNEN Joséphine donne procuration à GARNIER Corto
- PASGRIMAUD Victor donne procuration à GARNIER Corto

Collège des personnalités extérieures

- BOEDEC Claire donne procuration à SURGET Damien
- JESTIN Dominique donne procuration à KERBRAT-RUELLAN Catherine

Directeurs.trices de composantes

- LAFARGUE Marie, Directrice UFR DSP
- LEROUX Elena, Directrice des études de l'ENSIBS
- TRIPOTEAU Xavier, Directeur IUT Vannes

Invités présents

- TISSIER Stéphanie, Vice-présidente formation professionnelle et entrepreneuriat étudiant
- SAVARY Julien, Vice-président étudiant
- BOUVRAND Emilie, Directrice du SUP
- LE MOING Anne-Sophie Responsable de la scolarité centrale
- GREGOIRE Angéline, Directrice du service pour s'orienter et se trouver
- BREYAUULT Laurence, Directrice de l'enseignement
- GOUROND EVEN Dorothée, Responsable du pôle service au public à la BU
- LE GALL Delphine, Directrice culture et vie des campus
- SALLIC Claire, Directrice de la vie étudiante et des campus
- VARY Morgane, Chargée du suivi des affaires administratives et financières à la DVEC
- HABRANT Marie-Laure, Responsable des affaires administratives et financières de la direction de l'enseignement
- KERMARREC Chloé, Chargée de projet Plan Réussites



Ordre du jour

I. Actualités	3
II. Informations	3
III. Approbations	3
3.1 Validation du PV de la CFVU du 4 décembre 2025	3
3.2 Politique management de la qualité des formations : intégration des questionnaires suite aux conclusions du GT « Pilotage des formations – volet évaluation des formations »	4
3.3 Expérimentation du Parcours Académique Européen (PAE) à l'IAE Bretagne Sud dans le cadre de la licence Économie et Gestion au 2 nd semestre de l'année universitaire 2025-2026 : modalités de délivrance	5
3.4 Modifications de maquettes non substantielles des formations déjà ouvertes pour les composantes SSI, LLSHS, DSP, IAE, ENSIBS pour l'année universitaire 2026-27	6
3.5 SSI : Modification du calendrier de campagne de candidature de la licence professionnelle Bio industries et biotechnologies - Parcours Développement des Produits Cosmétiques et de Santé (DPCS) pour une entrée en formation à la rentrée universitaire 2026-27	6
IV. Avis	7
4.1. Agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026	7
4.2. Subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026	7
4.3 Fermeture du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) B et ouverture d'options supplémentaires en DAEU A à la rentrée universitaire 2026-27	8
4.4 Grille tarifaire des formations et certifications en langues pour l'année universitaire 2026-27	8
4.5 Grille tarifaire de la formation professionnelle et de l'alternance applicable pour l'année universitaire 2026-27 (dont les formations ouvertes à distance)	10
4.6 SSI : Révision des frais d'inscription du cycle préparatoire aux études de médecine (CPEM) : gratuité de la formation pour les lycéens boursiers à partir de la rentrée universitaire 2026-27	11
4.7 LLSHS : Ouverture d'un diplôme d'université « Résilience des territoires littoraux et insulaires » à la rentrée universitaire 2026-27	11
4.8 SSI : Modification de la répartition financière des recettes du diplôme inter-universitaire (DIU) « Thanatopraxie et métiers du funéraire » en partenariat avec le Groupement hospitalier Bretagne Sud et l'Université Bretagne Occidentale avec effet rétroactif à partir de la rentrée universitaire 2025-26 et révision du calendrier des stages	12
4.9 ENSIBS : cadre de fonctionnement du parcours école d'ingénieurs (PEI) à partir de l'année universitaire 2026-27	13
V. Questions diverses	13

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



La vice-présidente ouvre la séance à 14h.

Annonce est faite des membres présents ainsi que des procurations.

I. Actualités

- **Recrutement des directeurs généraux des services adjoints**

Catherine KERBRAT-RUELLAN informe que le recrutement de deux directeurs généraux des services adjoints (formation-ressources) est en cours et annonce que ceux-ci devraient prendre leurs fonctions dans le courant du mois de mars 2026.

II. Informations

- **Information sur l'évaluation HCERES**

Catherine KERBRAT-RUELLAN annonce que les guides d'évaluation sur les volets établissement, offre de formation et unité de recherche ont été publiés sur le site du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) en fin de semaine dernière. Le cadrage reste très général et on se rend compte que la partie formation est plus légère qu'auparavant. En revanche, aucun calendrier n'a été transmis et elle ne dispose pas encore d'information sur l'articulation entre cette autoévaluation et l'accréditation. Catherine KERBRAT-RUELLAN craint que les délais soient encore plus contraints que ce qui avait été imaginé.

- **Information sur le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)**

Catherine KERBRAT-RUELLAN indique que la gouvernance de l'UBS a rencontré l'équipe de la rectrice et son délégué à l'enseignement supérieur à propos du COMP. Il a été décidé que les COMP seraient alignés sur les mandats présidentiels, ce qui est problématique pour l'UBS puisque le mandat de l'équipe actuelle prendra fin en juillet 2028. L'établissement s'engagerait ainsi sur un COMP qui aurait une validité d'un an et demi, ce qui est contradictoire avec l'objet même du COMP qui consiste à avoir une prospective à plus long terme. Le rectorat a indiqué qu'il serait éventuellement possible de s'engager sur un COMP plus long, jusqu'à la fin de la mandature suivante, mais avec une clause de revoyure à la rentrée 2028. Avant de travailler en interne sur ce COMP, le rectorat souhaite réaliser un diagnostic territorial au début du printemps, autour de grandes thématiques dont la cyber.

- **Plan Réussites : arrivée de la chargée de projet Chloé Kermarrec**

Catherine KERBRAT-RUELLAN a le plaisir d'accueillir pour la première fois dans cette assemblée Chloé KERMARREC dont les missions consisteront à travailler dans un premier temps sur les rythmes sur le site de Pontivy et la pause méridienne sur le site de Lorient, et dans un deuxième temps sur les rythmes universitaires.

- **IDEO**

Angéline GRÉGOIRE explique qu'IDEO est le nom du Service Public Régional de l'Orientation en Bretagne. L'UBS a fait partie, le 4 décembre dernier, des 26 partenaires qui ont signé la charte IDEO dont les objectifs sont les suivants :

- Définir les engagements de chacune des structures participant à IDEO
- Partager des principes communs
- Renforcer la coopération, complémentarité et mutualisation
- Assurer une amélioration continue du service rendu aux usagers

IDEO est aussi une plateforme numérique qui permet de rassembler l'ensemble des ressources proposées aux usagers et aux partenaires BRIO dans leur ensemble.

Stéphanie TISSIER ajoute que cette plateforme d'orientation s'adresse aussi aux personnes en reprise d'études. Il s'agit d'une base de ressources assez intéressante pour guider les personnes et les faire venir jusqu'à l'UBS.

III. Approbations

3.1 Validation du PV de la CFVU du 4 décembre 2025

Il est procédé au vote.



Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	24
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	10	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve le procès-verbal de la CFVU du 4 décembre 2025.

Délibération n° 01-2026

3.2 Politique management de la qualité des formations : intégration des questionnaires suite aux conclusions du GT « Pilotage des formations – volet évaluation des formations »

Catherine KERBRAT-RUELLAN rappelle que l'évaluation des enseignements par les étudiants est obligatoire et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Elle n'est en rien une évaluation de l'enseignant. Deux réunions de travail du GT « Pilotage de l'offre de formations – volet évaluations des formations et des enseignements », qui ont lieu le 7 et 24 novembre 2025, ont permis de déterminer le choix de 10 questions communes pour évaluer les enseignements avec la possibilité d'ajouter 3 questions ouvertes. Les questions communes sont les suivantes :

1. L'organisation des cours dans cette UE est clairement expliquée (objectifs, planning, fonctionnement).
2. Les supports des cours (diaporama, documents texte, lectures...) facilitent la compréhension des notions abordées.
3. Les cours et les TD sont complémentaires.
4. Le rythme des cours est adapté.
5. La quantité de travail associée à cette UE est adéquate
6. Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les objectifs fixés.
7. Les liens entre théorie et pratique sont clairement établis.
8. Les modalités d'évaluation sont clairement expliquées.
9. Les conditions de travail (salle, matériel disponible, ...) sont satisfaisantes.
10. Les activités, travaux pratiques, projets ou exemples étudiés en cours sont pertinents et permettent de mieux comprendre et d'appliquer les notions, en lien avec l'actualité ou le contexte professionnel

Le choix de l'échelle de Likert à quatre niveaux a été retenu pour la réponse aux questions : Pas du tout d'accord / Peu d'accord / Plutôt d'accord / Tout à fait d'accord. Enfin, le GT s'est entendu sur les trois questions ouvertes suivantes :

1. Quels sont les points forts de cette UE ?
2. Quelles améliorations suggérez-vous ?
3. Avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Lesquelles ?

Guy GOGNIAT demande si l'évaluation des enseignements doit être réalisée pour l'année en cours ou à partir de la rentrée prochaine.

Catherine KERBRAT-RUELLAN répond que l'évaluation des enseignements débutera à partir de la rentrée prochaine. Elle a demandé aux deux directeurs d'IUT, qui ont une certaine habitude de mettre en place ce type d'évaluation de manière régulière et organisée, de partager leur expérience auprès des autres composantes. Une réunion dédiée devra être calée à ce sujet au printemps prochain.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	23
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	10	Abstentions :	1

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la politique management de la qualité des formations : intégration des questionnaires suite aux conclusions du Groupe de Travail « Pilotage des formations – volet évaluation des formations ».

Délibération n° 02-2026

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



3.3 Expérimentation du Parcours Académique Européen (PAE) à l'IAE Bretagne Sud dans le cadre de la licence Économie et Gestion au 2nd semestre de l'année universitaire 2025-2026 : modalités de délivrance

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Sébastien LE GALL afin qu'il présente ce point.

Sébastien LE GALL rappelle que ce projet avait été présenté en CFVU en décembre 2025 et il s'est agi de faire coïncider l'ambition du dispositif à la réalité de l'existant. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Développer la culture européenne et internationale des étudiants
- Promouvoir le projet et les valeurs portés par l'alliance Emerge
- Participer au développement du rayonnement à l'international de l'IAE
- Valoriser l'existant

Ce parcours est organisé en 4 blocs de compétence :

1. Compétences et aptitudes européennes transversales : Cours ou activités qui facilitent le développement de compétences non techniques dans un contexte multiculturel et multilingue (ex : Interculturalité, Compréhension de l'Europe, Langues, etc.) / 10 ECTS
2. Connaissance des défis actuels : Connaissance des défis auxquels l'Europe est confrontée et, plus particulièrement, par ses territoires périphériques et ses communautés marginalisées (ex : TEDS) / 5 ECTS
3. Compétences collaboratives : Compétences développées dans le cadre de collaborations avec des partenaires extérieurs à l'université (ex : Challenge-Based Learning ou le Service-Based Learning / Implication des partenaires régionaux / Stages effectués auprès des partenaires de l'alliance EMERGE) / 5 ECTS
4. Compétences transversales : Opportunités de découvrir et d'apprécier des valeurs européennes communes et des cultures diverses grâce à tout type de mobilité (physique, hybride et virtuelle) / 10 ECTS

Ces blocs de compétences traduisent des niveaux d'engagement et on considère que tous les étudiants vont s'engager dans ce parcours parce qu'il est soutenu par l'IAE. Ils seront ensuite valorisés au regard de leur niveau d'engagement. Les blocs de compétences sont construits sur les trois années de la Licence Economie-Gestion. Un travail a été réalisé avec les équipes pédagogiques et les services administratifs pour croiser les objectifs et afficher les règles de validation. Une attestation de réussite sera délivrée aux étudiants avec 3 niveaux associés à 10 ECTS (Premier niveau d'engagement dans la compréhension de l'Europe), 20 ECTS (Deuxième niveau d'engagement avec une maîtrise des compétences linguistiques) ou 30 ECTS (Troisième niveau d'engagement avec une expérience d'immersion). L'ambition de l'IAE est que ce parcours académique touche le plus grand nombre d'étudiants qui ont un intérêt particulier pour ce genre de sujet. À l'issue de la période d'expérimentation, l'ensemble du parcours devra être étoffé. Un bilan sera réalisé à la fin de cette expérimentation, en vue d'envisager une déclinaison dans toutes les composantes à la rentrée 2026-2027. Sébastien LE GALL conclut en indiquant que le conseil d'IAE de janvier 2026 a donné un avis favorable à l'unanimité pour la mise en place de ce parcours.

Catherine KERBRAT-RUELLAN remercie l'IAE dans son ensemble pour s'être lancé d'emblée dans cette expérimentation. Ce dossier a été présenté à Lesley LELOUREC, secrétaire générale de l'Alliance EMERGE, qui a été impressionnée par la qualité du projet. Elle ajoute que les collègues des 9 universités partenaires de l'Alliance viendront à l'UBS lors de la semaine internationale et des réunions opérationnelles seront organisées pour exposer les expérimentations qui fonctionnent, les difficultés rencontrées, etc. Elle annonce enfin qu'Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN a pris de premiers contacts car elle souhaite travailler à la mise en place de ce parcours à la Faculté DSP.

Claire SALLIC trouve ce projet très intéressant car il inclut également l'engagement des étudiants et la vie associative.

Marie LAFARGUE comprend qu'il n'y a pas encore de généralisation programmée à ce stade.

Catherine KERBRAT-RUELLAN répond que l'idéal serait que l'intégralité des composantes s'emparent de ce parcours à partir de la rentrée 2026. Elle pense que le travail mené au sein de l'IAE et de la scolarité centrale servira à l'avenir et facilitera la mise en œuvre dans les autres composantes. En tout état de cause, une rencontre sera programmée avec les composantes d'ici l'été afin que les équipes aillent chercher dans leurs maquettes de formation ce qui existe déjà et qui pourrait être intégré au parcours.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	15	Contre :	0
Membres représentés :	10	Abstentions :	0

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité l'expérimentation du Parcours Académique Européen (PAE) à l'IAE Bretagne Sud dans le cadre de la licence Economie et Gestion au 2nd semestre de l'année universitaire 2025-2026 : modalités de délivrance.

Délibération n° 03-2026

3.4 Modifications de maquettes non substantielles des formations déjà ouvertes pour les composantes SSI, LLSHS, DSP, IAE, ENSIBS

Catherine KERBRAT-RUELLAN remercie Anne-Sophie LE MOING pour le travail de consolidation réalisé. Les modifications concernent l'IAE et les Facultés LLSHS et SSI et DSP.

Ilana ROYER-DARRAS souhaite prendre la défense de la Faculté de DSP. Elle a pu échanger avec de nombreux étudiants de cette composante, notamment de L3 Droit, qui regrettent qu'il n'y ait pas de TD en Liberté fondamentale. La Faculté DSP de l'UBS est l'une des seules facultés de droit de France qui ne dispensent pas de TD en Liberté fondamentale, ce qui pénalise ensuite les étudiants en Master et les futurs juristes. Par ailleurs, elle demande pourquoi des heures d'anglais renforcé sont inscrites à la Faculté DSP.

Marie LAFARGUE assure que les collègues de la Faculté ont bien conscience de cet écueil et de l'absence de TD en Liberté fondamentale, en L3 Droit. La Faculté DSP s'inscrit dans une démarche pour être à coût constant mais il est bien prévu qu'un TD en Liberté fondamentale soit mis en place dans le cadre de la prochaine accréditation. Par ailleurs, il a été décidé d'isoler les Libertés fondamentales dans une seule et même UE pour les trois parcours de L3 comme c'était le cas auparavant. En outre, les heures d'anglais renforcé renvoient à la promotion des langues, ce qui sera apprécié des étudiants qui souhaitent faire une mobilité à l'international ou accéder au parcours Europe International. Marie LAFARGUE en profite pour corriger les deux erreurs matérielles qui ont été identifiées. Le parcours d'accès spécifique aux études de santé (PASS) apparaît encore dans les maquettes alors que le conseil de Faculté avait voté sa suppression pour la rentrée 2026. La seconde erreur matérielle est relative aux 6h et 4h30 de TD au lieu de CM sur le bordereau.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité les modifications non substantielles des maquettes des formations déjà ouvertes pour les composantes de l'UBS suivantes : SSI, LLSHS, DSP, IAE, ENSIBS.

Délibération n° 04-2026

3.5 SSI : Modification du calendrier de campagne de candidature de la licence professionnelle Bio industries et biotechnologies - Parcours Développement des Produits Cosmétiques et de Santé (DPCS) pour une entrée en formation à la rentrée universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN explique qu'il s'agit de voter une modification du calendrier de campagne de candidature de la licence professionnelle Bio industries et biotechnologies - Parcours Développement des Produits Cosmétiques et de Santé (DPCS). Le directeur des études de la LP DPCS souhaite actualiser le calendrier en proposant l'ouverture de la 2ème campagne du 15 mars 2026 au 23 avril 2026 afin d'être en phase avec les calendriers de l'alternance.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité la modification du calendrier de campagne de candidature de la licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies – Parcours Développement des Produits Cosmétiques et de Santé (DPCS) pour une entrée en formation à la rentrée universitaire 2026-27.

Délibération n° 05-2026



IV. Avis

4.1 Agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Julien SAVARY afin qu'il présente ce point.

Julien SAVARY rappelle qu'une demande d'agrément doit être effectuée par toute association souhaitant obtenir la reconnaissance de l'UBS et prétendre à une subvention de l'établissement. L'agrément est valable pour l'année universitaire en cours. Cet agrément permet de reconnaître l'engagement et les actions menées par l'association étudiante, à condition qu'elle respecte la charte des associations adoptée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2023. Julien SAVARY annonce que 10 demandes d'agréments sont soumises au vote de la CFVU et propose de focaliser son intervention sur les créations d'associations :

- Da Bro Da Breizh : Cette association a pour objet de promouvoir et valoriser la culture et la langue bretonne. Elle pourra organiser toutes actions (événements, réunions, ventes de produits ou services) liées directement ou indirectement à cet objet.
- Any Way : Les valeurs portées par l'association sont humanistes et axées sur le champ du développement artistique et culturel et promeuvent l'échange, la rencontre via l'organisation d'actions artistiques créatrices de lien social.
- BDE Gacolytes : Cette association a pour objet d'intégrer les nouveaux étudiants de Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO), d'assurer l'animation, la promotion et l'amélioration de la vie et de la condition, étudiante, de promouvoir les activités festives, culturelles, sportives et de loisirs, de créer et d'entretenir entre les étudiants du BUT GACO des relations amicales et de promouvoir l'image du BUT GACO et de l'IUT de Lorient Pontivy à travers ses manifestations.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur les agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026.

Délibération n° 06-2026

4.2 Subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

Julien SAVARY informe que la commission vie étudiante du 29 janvier dernier ne disposait pas de 100 % de ses crédits étant donné que la Loi de Finances n'était pas encore votée. La situation est dorénavant régularisée. Il propose de présenter quelques projets portés par les associations étudiantes :

- Projet Soli'Run porté par le BDE ENSIBS : course solidaire à Lorient
- Projet de distribution de culottes menstruelles porté par l'association Citoyens étudiants
- Projet de Sortie culturelle à Paris porté par l'association Los Bufones
- Projet Saison voile 25-26, 2eme partie porté par l'association UBS Sailing Team...

Delphine LE GALL rappelle que le budget alloué aux associations par l'UBS est de 35 000 € par année universitaire. Or, elle constate que la moitié de cette enveloppe a déjà été dépensée suite à cette première commission de l'année. Si les projets associatifs inscrits dans les maquettes de formation doivent être financés dans les prochaines années, il faudra penser à augmenter le budget destiné à la vie associative.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur les subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026.

Délibération n° 07-2026



4.3 Fermeture du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) B et ouverture d'options supplémentaires en DAEU A à la rentrée universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Stéphanie TISSIER afin qu'elle présente ce point.

Stéphanie TISSIER annonce qu'il est proposé de fermer le DAEU scientifique B à partir de la rentrée universitaire 2026-27 au regard :

- du faible nombre d'étudiants inscrits chaque année en DAEU scientifique (B),
- de l'insuffisance de la volumétrie pour permettre certaines options obligatoires (ex : physique),
- des faibles taux de réussite,
- de la fermeture de la plateforme proposée jusqu'en 2024/25 par l'université de Rennes permettant le suivi des cours à distance,
- de la difficulté à coordonner les enseignements et les examens avec le CNED lors de l'année 2025/26
- d'un coût de gestion important au regard de la performance du diplôme.

Les étudiants du territoire souhaitant suivre un DAEU B seront orientés vers le dispositif SONATE, permettant le suivi des enseignements à distance.

En parallèle, l'UBS souhaite se recentrer sur le DAEU A littéraire et le renforcer. Le DAEU A resterait déployé sur Vannes et Lorient, en présentiel et en distanciel avec l'Université de Rennes 2. Il comprend 2 matières obligatoires, à savoir le Français (60h) et l'Anglais (60h), et 2 matières facultatives à choisir parmi les 4 suivantes : Histoire (présentiel Vannes ou Lorient ou distanciel Rennes 2) - 60h ; Géographie (présentiel Vannes ou Lorient ou distanciel Rennes 2) - 60h ; Mathématiques (présentiel Lorient) - 60h ; Informatique de gestion (présentiel Vannes) - 60h

Le seuil minimum d'ouverture de chaque option est fixé à 9 stagiaires pour permettre l'ouverture d'un module en présentiel. En dessous de ce seuil, les stagiaires seront invités à se reporter sur une autre matière ou à basculer en distanciel le cas échéant. Par ailleurs, le passage de la certification Pix sera proposé à l'ensemble des étudiants du DAEU.

Conformément à l'arrêté, le diplôme ne peut être accordé qu'aux étudiants ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense ou ne bénéficiant pas de la procédure de validation des acquis. Le tarif du DAEU A est inchangé par rapport à 2025/26, à savoir 71 € le module auquel s'ajoutent les droits d'inscription fixés par arrêté ministériel.

Aussi, en parallèle, en 2026/27, les modules de formation du DAEU A seront aussi ouvertes aux personnes déjà titulaires du bac ou équivalent afin qu'ils bénéficient d'une remise à niveau en vue du passage de concours par exemple. Cette remise à niveau ne donnera pas lieu à délivrance du diplôme : une attestation de suivi sera délivrée à l'issue de la formation. Le tarif proposé est 172 € par module auquel s'ajoutent les droits d'inscription fixés par arrêté ministériel.

Stéphanie TISSIER ajoute que cette formation est gérée par le Service Formation Professionnelle et Alternance (SFPA) et il est très compliqué de mobiliser les enseignants de l'UBS pour y dispenser des cours. La plupart des cours sont en effet assurés par des enseignants du secondaire, ce qui ne facilite pas le suivi des étudiants.

Damien SURGET demande si ces enseignements peuvent entrer dans le service d'un enseignant de l'UBS.

Stéphanie TISSIER confirme.

Catherine KERBRAT-RUELLAN reconnaît que des sollicitations avaient eu lieu il y a quelques années mais sans succès, ce qui fait que l'UBS s'était tournée vers les collègues du secondaire, d'autant que l'inconvénient est que les cours sont donnés en soirée.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur la fermeture du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) B et l'ouverture d'options supplémentaires en DAEU A à partir de la rentrée universitaire 2026-27.

Délibération n° 08-2026

4.4 Grille tarifaire des formations et certifications en langues pour l'année universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Marie-Laure HABRANT afin qu'elle présente ce point.

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Marie-Laure HABRANT rappelle que le centre de langues offre un panel de certifications et de formations. Les tarifs de la partie formations sont maintenus pour la prochaine année universitaire puisqu'il s'agit de concurrencer les universités ou les organismes qui pourraient offrir les mêmes prestations. La même grille tarifaire est également proposée pour les stagiaires qui s'inscrivent à 2 semestres consécutifs. En cas de désistement d'un candidat, sans motif justifié, la somme forfaitaire de 150 € sera retenue, au titre de frais administratifs, sur l'acompte qu'il aura déjà versé. Par ailleurs, la grille des tarifs pour la partie certifications a été actualisée :

- Pour le DELE (certification en langue espagnole), le prix aura un effet rétroactif au 1^{er} décembre 2025 (date d'affichage des tarifs sur le site du fournisseur et d'ouverture des inscriptions). Ces tarifs sont actualisés en raison de la dématérialisation de l'envoi des résultats aux candidats par l'Institut Cervantes, l'organisme certificateur du DELE.
- TOEIC programme institutionnel : le marché est en cours de renouvellement. Le tarif présenté dans la grille pourra faire l'objet d'une modification en fonction de l'obtention du prochain marché.
- Ajout du TOEIC programme public sur ordinateur : depuis le 1^{er} février 2026, l'organisme certification ETS GLOBAL a mis fin au TOEIC programme public en présentiel sur papier. Le projet du TOEIC programme public sur ordinateur est à l'étude pour un déploiement sur le campus de Vannes. Ce programme porte sur 2 compétences (listening writing) ou 4 compétences (listening, reading, writing and speaking).
- Ajout de l'examen civique : la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration a renforcé les exigences en matière de maîtrise du français et d'intégration républicaine des étrangers primo-arrivants souhaitant demeurer durablement en France. Cette loi prévoit ainsi la création d'un examen civique qui vise à vérifier la connaissance par le candidat des principes et des valeurs de la République, le mode d'organisation de la République et le fonctionnement de la société française. Le tarif de la session d'examen civique s'élève à 70 €. Il s'agit d'un tarif minimum conseillé par France Education International, opérateur public de référence.
- Tarif de réédition du diplôme : le tarif passe de 20 € à 40 € et le duplicata de 15 € à 25 €.

Elena LEROUX rappelle que les élèves de l'ENSIBS ont l'obligation de passer le TOEIC.

Marie-Laure HABRANT répond qu'il n'y aura changement pour les élèves de l'ENSIBS qui passe le TOEIC programme institutionnel.

Marie-Christine MICHAUD souhaite savoir si les certifications en allemand et en chinois rencontrent un certain succès et si cela coûte à l'UBS de faire passer ce genre de certification.

Marie-Laure HABRANT explique que la certification en allemand entre dans le cadre de la politique des langues pour les étudiants de l'UBS. Il y a effectivement un coût pour l'établissement mais qui peut être absorbé par un public extérieur. La session en chinois vise à attirer un public particulier et a pour but de porter le regard sur l'UBS. L'établissement fait notamment appel à une surveillante pour cette certification, et l'UBS touche ensuite une commission du fournisseur. L'UBS propose simplement un service et n'est ni gagnante ni perdante au point de vue financier.

Catherine KERBRAT-RUELLAN ajoute que l'idée est véritablement de porter une politique des langues. L'UBS est habilitée pour faire passer un certain nombre de certifications et elle croit que des lycéens viennent passer la certification en chinois dans les locaux de l'UBS. Il s'agit d'avoir une politique des langues en interne mais aussi d'être une référence pour les publics extérieurs pour se former en langue et passer des certifications en langue qui sont demandées dans le monde professionnel.

Marie-Christine MICHAUD demande comment le choix des langues a été déterminé.

Catherine KERBRAT-RUELLAN indique que le choix a comme origine les cours qui étaient proposés au LANDSAD. Elle sait que des questions remontent parfois sur la création d'une certification en langue arabe.

Laurence BREYAU comptabilise 99 candidats qui ont passé la certification en chinois en 2024 mais seulement 4 la certification en allemand.

Sébastien LE GALL revient sur le projet du TOEIC programme public sur ordinateur qui est à l'étude pour un déploiement sur le campus de Vannes, et souhaite savoir quand est-ce que cette étude prendra fin.

Marie-Laure HABRANT indique que l'UBS est en attente de la signature du fournisseur et ce projet pourrait donc être mis en place très prochainement.

Julien SAVARY attire l'attention de la CFVU sur le manque de communication à l'égard des étudiantes et étudiants sur les certifications, hormis le TOEIC. Il pense qu'il faudrait se poser la question à un moment donné sur la manière dont on communique à destination de la communauté étudiante.

Catherine KERBRAT-RUELLAN prend bonne note de la remarque.

Guy GOGNIAT relève une coquille dans le document transmis.

La grille tarifaire fait l'objet d'une correction de coquille en cours de séance. Le tarif de passage de certification DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère) de niveau C2 s'élève à 225 € et non 2025 € à partir du 1^{er} décembre 2025.



Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur l'actualisation de la grille tarifaire des formations et des certifications en langue pour l'année universitaire 2026-27 applicable à compter du vote du conseil d'administration du 10 mars 2026.

Délibération n° 09-2026

4.5 Grille tarifaire de la formation professionnelle et de l'alternance applicable pour l'année universitaire 2026-27 (dont les formations ouvertes à distance)

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Stéphanie TISSIER afin qu'elle présente ce point.

Stéphanie TISSIER annonce que la grille tarifaire de la formation professionnelle et de l'alternance est revue comme chaque année. Un travail a été lancé avec le service contrôle de gestion et chaque direction administrative de composante. Pour l'année 2026-2027, il est appliqué une augmentation de l'ensemble des tarifs de 1 % correspondant à l'inflation. Les conditions d'octroi de réductions tarifaires sont inchangées par rapport à 2025/26. Les modifications apportées sont les suivantes :

- Tarifs Reprises d'études : Pour 2026/27, la tarification est de 2 000 € par année de master pour les formations ouvertes et à distance (FOAD) hors tarifs spécifiques. Pour le Master Management Sectoriel - Responsabilité des Établissements Éducatifs, le tarif est fixé à 2 855 € par année. Les usagers, ne sollicitant pas d'aménagements particuliers ni l'établissement d'un contrat de formation et pouvant apporter tous les justificatifs demandés pour justifier l'absence de financement public ou privé, ne seront pas considérés comme des stagiaires de la formation professionnelle. Ils seront inscrits sous le régime de la reprise d'études non financée : les frais d'inscription seront les mêmes que ceux appliqués aux stagiaires de la formation initiale (droits d'inscription, versement de la CVEC, autres prestations).
- Formation en alternance : Contrat d'apprentissage : Ajout de la mention suivante : « Pour les contrats conclus au-delà du 1^{er} juillet 2025, une participation obligatoire de l'employeur, définie par décret sera facturée par le CFA pour les niveaux 6 et 7 (bac + 3 et plus) ... »
- Diplômes d'université : Le tarif du DU résilience des territoires littoraux et insulaires est intégré à la grille et le tarif du DU gestionnaire de port augmente davantage que l'inflation puisqu'il passe de 2 754 € à 2 875 €.
- Blocs de compétences : Le tarif horaire plancher par stagiaire est fixé selon la volumétrie des groupes à 23 € pour un groupe de 15 stagiaires, 14 € pour un groupe de 25 stagiaires et 10 € pour un groupe de 35 stagiaires ; Ajout de la tarification du bloc de compétence de la faculté LLSHS - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Accès et maintien dans l'emploi : RSE et rôle du référent handicap - 1 650 € (intégré à la LP Intervention sociale Accompagnement du handicap) ; Suppression des blocs de compétences de l'IUT de Vannes « Analyser statistiquement les données » (parties 1 et 2 et partie 2).
- Formations courtes : Suppression de la formation/certification des maîtres d'apprentissage/tuteurs compte tenu de la mise en place d'une absence de demandes en 2025 et de l'ouverture d'une formation sur FUN. Ajout des formations suivantes dispensées à l'IUT de Lorient : Électricité Industrielle, Initiation à la simulation thermique dynamique, Initiation au DPE, Fondamentaux du solaire thermique et prise de décision, Conception d'installation solaire thermique
- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) : Le DAEU B est supprimé de la grille tarifaire compte tenu de sa fermeture. Le tarif des nouveaux modules de remise à niveau est fixé à 172 € par module.
- Validation des acquis de l'expérience : le tarif du passage en jury VAE sans accompagnement passe de 1 000 € à 1 500 €, sachant que le tarif du passage en jury VAE avec accompagnement est fixé à 2 500 €.

Guy GOGNIAT demande quelles sont les modalités des cours donnés dans le cadre du bloc de compétences « Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Accès et maintien dans l'emploi : RSE et rôle du référent handicap ».

Stéphanie TISSIER explique que les collègues proposeront des enseignements sur deux semaines complètes, dont une dizaine d'heures en distanciel. Elle pense que d'autres formations pourraient s'inspirer de cette expérimentation et proposer un ou deux blocs de compétences qui seraient pertinents pour un public salarié.

Marie-Laure HABRANT demande s'il existe un tarif préférentiel pour les personnels de l'UBS concernant la VAE.

Laurence BREYALT confirme que la VAE pour les personnels de l'UBS est totalement prise en charge par l'établissement.

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur la grille tarifaire de la formation professionnelle et de l'alternance pour l'année universitaire 2026/27 applicable à compter du 10 mars 2026 libellée « Tarifs Formation Professionnelle et Alternance ».

Délibération n° 10-2026

4.6 SSI : Révision des frais d'inscription du cycle préparatoire aux études de médecine (CPEM) : gratuité de la formation pour les lycéens boursiers à partir de la rentrée universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Guy GOGNIAT afin qu'il présente ce point.

Guy GOGNIAT propose de donner quelques éléments de contexte. Le cycle préparatoire aux études de médecine (CPEM) a ouvert en 2016 pour les lycéens qui se destinent aux études de santé, avec des enseignements en présentiel à Vannes et à Lorient. Le tarif d'inscription a été fixé de 596 € (cours, évaluation, suivi individuel), avec une dégressivité suivant le niveau de bourse. Les élèves de Pontivy y ont eu accès à partir de 2021, d'où un passage des enseignements en distanciel. En 2025, une classe prépa PASS, gratuite, a ouvert au lycée Charles de Gaulle (Vannes), et pour les élèves des lycées publics uniquement, en collaboration avec des enseignants de ce lycée et de la faculté de médecine de Rennes. Cette ouverture a créé une iniquité entre les élèves du Morbihan, et Guy GOGNIAT propose donc une gratuité pour les lycéens boursiers qui suivent le CPEM.

Catherine KERBRAT-RUELLAN souligne que les retours sur les réussites de ces lycéens au concours sont très bons. Elle salue cette proposition, tout en sachant que l'initiative du lycée Charles de Gaulle avait été menée sans aucune discussion avec l'UBS.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur la révision des frais d'inscription du cycle préparatoire aux études de médecine (CPEM) : gratuité de la formation pour lycéens boursiers à partir de la rentrée universitaire 2026-27.

Délibération n° 11-2026

4.7 LLSHS : Ouverture d'un diplôme d'université « Résilience des territoires littoraux et insulaires » à la rentrée universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Damien SURGET afin qu'il présente ce point.

Damien SURGET explique que la composante LLSHS souhaite mettre en place un premier DU. L'idée est de dispenser à des personnes titulaires d'un Bac+3 (agents de collectivités locales, élus...) une culture générale sur la résilience des territoires littoraux et insulaires dans le contexte de changement climatique. Les collègues qui interviennent dans différents masters de l'UBS sont ici mobilisés, sur le site de Vannes et sur le site de Lorient. Une partie des enseignements est prévue dans les locaux de l'UBS et une autre partie à la Maison Glaz. Des sorties de terrain sont également envisagées. La capacité d'accueil est fixée à 18 places, avec un seuil d'ouverture à 12 étudiants. Le tarif est fixé à 2 700 € auxquels s'ajoutent les droits d'inscription de niveau master fixés nationalement (tarif travaillé avec le service du contrôle de gestion), et l'ouverture de ce DU est envisagée en octobre 2026.

Marie-Christine MICHAUD demande pourquoi ce DU n'ouvre pas en septembre comme les autres formations.

Stéphanie TISSIER explique que les DU ont besoin d'un certain temps pour se faire connaître, et le fait de l'ouvrir en octobre permet de poursuivre les inscriptions en septembre.

Il est procédé au vote.

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur l'ouverture d'un diplôme d'université « Résilience des territoires littoraux et insulaires » à la rentrée universitaire 2026-27.

Délibération n° 12-2026

4.8 SSI : Modification de la répartition financière des recettes du diplôme inter-universitaire (DIU) « Thanatopraxie et métiers du funéraire » en partenariat avec le Groupement hospitalier Bretagne Sud et l'Université Bretagne Occidentale avec effet rétroactif à partir de la rentrée universitaire 2025-26 et révision du calendrier des stages

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Guy GOGNIAT afin qu'il présente ce point.

Guy GOGNIAT informe que le DIU « Thanatopraxie et métiers du funéraire » a été mis en place cette année et rencontre énormément de succès. Toutefois, le modèle tel qu'il a été pensé à l'origine doit être retravaillé. La capacité d'accueil était fixée à 20 étudiants et le DIU a finalement accueilli 24 étudiants. La charge du personnel IDE, responsable de la formation au GHBS, est plus importante que prévue, et le GHBS a demandé une réévaluation. Le tarif du DIU correspond enfin au prix du marché, même s'il est maintenant prévu un reversement plus important de l'UBS vers le GHBS. Il est ainsi proposé d'augmenter le montant du reversement de l'UBS au GHBS, initialement voté à 12 065 € (évalué par l'IFPS à 0.2 ETP d'IDE) à 24 130 € (évalué par l'IFPS à 0.4 ETP d'IDE) pour l'année 2025/26. Le seuil d'ouverture de la formation reste fixé à 18 étudiants.

Il ajoute que le DIU permet de préparer à un concours organisé par le ministère de la Santé. Si les étudiants sont lauréats du concours, ils doivent réaliser un stage obligatoire. Or, la période de stage qui avait été calée est en déphasage par rapport aux besoins. Afin que les étudiants aient plus de facilité à réaliser les 75 soins dans les 6 mois ou à trouver un stage, il est proposé d'avancer d'un mois la période du stage, soit au 2 mars 2026 (au lieu du 6 avril 2026). La date de fin de la période de stage reste inchangée.

Laurence BREYAULT précise qu'au regard des éléments transmis, le modèle économique joint montre que la formation deviendra déficitaire si elle accueille 20 étudiants. La question est de savoir si le seuil d'ouverture doit demeurer à 18 étudiants.

Guy GOGNIAT indique que les éléments présentés aujourd'hui ont été votés en conseil d'UFR SSI.

Laurence BREYAULT souligne que la livraison du modèle économique est intervenue après le conseil d'UFR. La formation s'équilibre à partir de 22 étudiants. Toutefois, l'UBS fait le choix de soutenir le DIU dans sa forme actuelle.

Marie-Christine MICHAUD demande en quoi consiste le partenariat avec l'UBO.

Guy GOGNIAT explique que des médecins interviennent dans cette formation et proviennent de la faculté de médecine de l'UBO. Les stagiaires sont aussi amenés à passer quelques jours au sein de la faculté de médecine pour manipuler des corps.

Laurence BREYAULT ajoute que l'UBS doit obligatoirement s'appuyer sur un enseignant-chercheur en médecine pour ces cas pratiques au regard des textes réglementaires en vigueur. D'où le partenariat avec l'UBO.

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :

Membres en exercice :	32	Pour :	24
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	1

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable sur la modification de la répartition financière des recettes du DIU « Thanatopraxie et métiers du funéraire » en partenariat avec le Groupement hospitalier Bretagne Sud et l'Université Bretagne Occidentale avec effet rétroactif à partir de la rentrée universitaire 2025-26 et révision du calendrier des stages.

Délibération n° 13-2026



4.9 ENSIBS : cadre de fonctionnement du parcours école d'ingénieurs (PEI) à partir de l'année universitaire 2026-27

Catherine KERBRAT-RUELLAN donne la parole à Elena LEROUX afin qu'elle présente ce point.

Elena LEROUX indique que les modifications principales portent sur l'ajout de précisions pour valider une année (moyenne minimale de 10 et moyenne minimale de 9.5 au semestre).

Il est procédé au vote.

Décompte des votes :			
Membres en exercice :	32	Pour :	25
Membres présents :	14	Contre :	0
Membres représentés :	11	Abstentions :	0

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'unanimité sur la révision du cadre de fonctionnement du Parcours École d'Ingénieurs (PEI) à partir de l'année universitaire 2026-27.

Délibération n° 14-2026

V. Questions diverses

Ilana ROYER-DARRAS trouve que les documents de séance sont envoyés beaucoup trop tardivement et il serait intéressant de pouvoir les transmettre au moins une semaine avant la séance, même si elle est consciente des difficultés rencontrées par les services.

Catherine KERBRAT-RUELLAN porte également cette demande pour que les bordereaux soient rédigés en temps et en heure par les services et composantes. Elle tient publiquement à remercier Laurence BREYAUULT qui a pris en main des bordereaux qu'elle a rédigés elle-même, étant donné qu'un certain nombre de bordereaux issus des composantes ne sont pas acceptables.

La vice-présidente lève la séance à 16h30.

La prochaine CFVU est fixée au jeudi 9 avril 2026 à 14h à Lorient.

La vice-présidente CFVU, en charge des formations et des réussites
Catherine KERBRAT-RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 17/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Direction de l'Enseignement

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Élection des représentants des usagers au conseil du Service Pour s'Orienter et se Trouver (SPOT)

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du service pour s'orienter et se trouver*

Les missions du conseil du SPOT sont les suivantes :

- il définit la politique du service,
- il veille à son exécution et au bon fonctionnement du service.
- il est informé annuellement sur le budget du service.

Il se réunit au moins une fois par an en séance ordinaire sur convocation du Président de l'Université ou de son représentant. Il peut se réunir en séance extraordinaire à l'initiative du Président ou son représentant, du directeur ou à la demande du tiers des membres du conseil.

Composition du Conseil :

Suivant les statuts en vigueur, le Conseil du SPOT est composé de 15 membres:

- le Président ou son représentant
- la directrice de l'Enseignement
- la directrice du SPOT
- les directeurs-rices de composantes ou leurs représentants

2 membres élus :

- 1 représentant des usagers désigné après appel public à candidature par la représentation des usagers de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique, au scrutin majoritaire à un tour. En cas d'égalité des suffrages entre 2 ou plusieurs candidats arrivés en tête, il est procédé à un tirage au sort.
- 1 représentant des personnels du SPOT, élu par l'ensemble des personnels du service au scrutin majoritaire à un tour. En cas d'égalité, l'élu est désigné par tirage au sort.

Le Président ou la Présidente du conseil peut inviter aux réunions, avec voix consultative, toute personne susceptible d'apporter sa contribution au fonctionnement du service.

La durée du mandat de l'élu étudiant est de deux ans.

La durée du mandat du représentant du personnel élu est de quatre ans.

Ces mandats sont renouvelables.

Le mandat des autres membres du Conseil prend fin lorsqu'ils perdent la qualité en vertu de laquelle ils participent au Conseil du SPOT.



L'appel public à candidature a été lancé le 19/12/2025. 2 étudiantes se sont portées candidates :

- Luna GUINEBAULT-FORE (titulaire), L3 LLCER anglais
- Maëlys TEYANT (suppléante), L3 LLCER anglais

Après en avoir délibéré,

Désigne Mme Luna GUINEBAULT-FORE comme représentante des usagers titulaire et Mme Maëlys TEYANT comme suppléante pour le conseil du SPOT.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 11
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : néant

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Organisation de la pause méridienne à partir de la rentrée universitaire 2026-27 - site de Lorient

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Dans le cadre du plan Réussites, un travail d'état des lieux et de concertation a été réalisé par la coordinatrice du plan Réussites concernant la pause méridienne à Lorient pour donner suite à plusieurs retours sur la saturation des espaces de restauration.

La pause méridienne est un moment dans la journée d'un étudiant dont il est important de garantir les bonnes conditions. En effet, une pause méridienne se déroulant dans de bonnes conditions favorise l'engagement des étudiants dans les enseignements de l'après-midi et préserve leur santé mentale et physique.

Cette démarche s'appuie sur une concertation impliquant les quatre directions de composante (IUT Lorient, SSI, ENSIBS, LLSHS), la directrice du Crous Lorient (Mme Elodie Marret) et des témoignages recueillis auprès des étudiants. L'objectif est d'instaurer une nouvelle organisation effective dès la rentrée 2026-2027.

La cartographie réalisée met en évidence les points suivants :

- 308 étudiants terminent à 12H et 4224 étudiants à 12H15.
- La synchronisation des sorties est le facteur principal de surcharge des installations de restauration (RU, Crous Market, salles de pauses, micro-ondes)
- Les formats horaires des composantes SSI, ENSIBS et IUT Lorient doivent rester identiques pour des raisons d'organisation commune.
- Les étudiants demandent plus d'espaces de pauses, plus de calme, plus de micro-ondes et moins d'attente.

La synthèse de ce travail est présentée en pièce jointe.

Afin de permettre aux étudiants de déjeuner dans de bonnes conditions, il est décidé les mesures suivantes applicables à la rentrée universitaire 2026-27 :

- Dans toutes les composantes, la pause méridienne pour les étudiants est de 1H30 et de façon exceptionnelle, peut-être réduite à 1H15.
- Les composantes se coordonneront pour permettre un passage au restaurant universitaire avec des horaires désynchronisés par blocs.

Ces dispositions ont été présentées par les directeurs de composantes dans leurs conseils de composante.

Les directeurs de composante envisageront aussi la possibilité de réduire la durée des cours à 1H30. Pour la composante LLSHS, cette modalité sera proposée à compter de la nouvelle accréditation des formations.

Un bilan des actions menées sera présenté à la CFVU de février 2027.



Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité les actions envisagées à mettre en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2026-27 pour améliorer l'organisation de la pause méridienne sur Lorient.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 11 Membres représentés : 11 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : Diaporama de présentation de l'enquête

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



GT pause méridienne à Lorient

- 1. Présentation de la démarche**
- 2. État des lieux**
- 3. Vers une nouvelle organisation**

Présentation de la démarche

Approche basée sur les pratiques actuelles :

- Entretiens réalisés avec chaque **direction de composante**
- Entretien avec **Elodie Maret**, directrice du Crous Lorient
- Réalisation d'une cartographie des **leviers et contraintes** logistiques et pédagogiques
- Étude du **nombre d'étudiants** par composante et formation en vue de préparer une nouvelle organisation
- Récolte de **témoignages** d'étudiants dans chaque composante
- Donnée manquante à ce jour : nombre d'étudiants par composante qui fréquente les différents points de restauration du Crous

Objectifs :

- Engager des **changements à court terme en conseil de composante puis** présentation à la CFVU du 9/04/2026.
- Appliquer une nouvelle organisation de la pause méridienne lorientaise à partir de la **rentrée 2026**.

État des lieux

Volumes d'étudiants :

- **4532 étudiants** dans les 4 composantes lorientaises : 40% en LLSHS (1798), 33% en SSI (1495), 14% à l'IUT (651), 13% à l'ENSIBS (588).
- **308 terminent à 12h** (IUT HSE + QLIO)
- **4224 terminent à 12h15**
- Taux de présence et donc d'occupation très élevé de septembre à avril
- La **synchronisation des sorties de cours est le principal facteur de surcharge des installations de restauration** (restaurant universitaire, crous market, salles de pauses, micro-ondes)
- *Enquête SDVE 22-23 : 76,5% des étudiants lorientais mangent sur le campus > 54% au RU ou Market / 18,5% repas préparés / 4% repas acheté à l'extérieur*

Contraintes :

- **Pédagogiques** : Cours mutualisés, enseignements transversaux, salles et enseignants partagés (IUT, SSI et ENSIBS), maquette nationale imposée (pour l'IUT)
- **D'infrastructures** : offres de restauration inégales et distances variables, nombre d'espaces de restauration alternatifs insuffisants, le RU reste l'offre principale
- **RH** : les habitudes, besoin de créer un espace d'échange sur le sujet

Contraintes pédagogiques :

- **Cours mutualisés**, enseignements transversaux et AO
- **Salles et enseignants partagés** (SSI, ENSIBS, IUT)
- **Maquette** nationale imposée (IUT)

Contraintes RH :

- **Habitudes** des enseignants
- Des discussions sur le changement horaire souvent **entamées mais non abouties**
- **Besoin de sensibilisation et d'écoute** des enseignants dans la démarche

Contraintes d'infrastructure :

- **Offres de restauration inégales** dans les composantes et à des distances variables également (de 4 à 14 min de marche)
- Nombre d'espaces de **restauration alternatifs insuffisants** par rapport au flux d'étudiants qui doivent déjeuner en même temps
- Le restaurant universitaire reste l'offre de restauration principale en termes de volumes

Restaurant universitaire :

- **450** places assises
- Ouvert de **11h30 à 14h15**, mais possibilité de changement
- Jusqu'à 1000 étudiants y passent par jour : - **de 100 avant 12h**,
puis la queue se forme en – **de 6 secondes** à partir de **12h20**
- Attente la plus longue enregistrée est de **20min** en septembre
- Facteur principal de ralentissement est **l'usage de la CB** en caisse
(2x plus long qu'avec la carte Izly)

Retours des étudiants:

- Enquête vie étudiante UBS 22-23 :
 - **75% des étudiants qui mangent au RU le font pour le prix et la proximité**
 - **62% des étudiants qui ne vont pas RU n'y vont pas car l'attente est trop longue** / 36% car la pause est trop courte / 42% à cause de la qualité des repas
 - 79% des étudiants souhaitent plus d'espaces de repos
 - **69% souhaitent plus d'espaces pour manger leurs repas préparés**
- Des témoignages récoltés dans la même lignée :
 - Manque de micro-ondes
 - Attente trop longue et donc très peu de temps pour manger
 - Inconfortable de devoir manger très rapidement et enchaîner les cours tout de suite après
 - Certains font le choix de partir plus tôt de cours pour ne pas avoir d'attente
 - Beaucoup souhaiteraient manger au RU s'il y avait moins d'attente
 - Espaces de restauration peu confortables, étroits, bruyants

Leviers de changement :

- Des équipes conscientes des dysfonctionnements actuels
- Des directions de composantes facilitatrices et qui ont toutes déjà entamé des discussions avec leurs équipes
- Toutes les composantes ont évoqué des possibilités de changements horaires

Vers une nouvelle organisation

La pause méridienne idéale :

- Avoir **1 à 2h de pause entre 11h et 14h**
- Pouvoir **se restaurer physiquement** : alimentation saine, de bonne qualité, à un prix abordable
- Pouvoir **se restaurer mentalement** : du calme, pas de stress lié à l'attente, du mobilier confortable
- Permettre **de s'éloigner de l'intensité de l'apprentissage** pour se détendre et se ressourcer
- Impacter positivement **la santé mentale et physique des étudiants**
- Impacter positivement **l'engagement dans les enseignements de l'après-midi**
- La pause méridienne idéale ne nécessite pas de faire le choix entre restauration physique ou mentale

Préconisations :

- **Désynchroniser** les sorties de cours
- **Étaler** la pause méridienne tout en gardant une durée de pause suffisante
- Développer les **solutions de restauration alternatives** : micro-ondes, salles pour manger, mobilier dans les espaces communs, diversifier l'offre des distributeurs
- Porter une attention à la **régulation sonore** à l'intérieur des bâtiments : créer et signaler des zones calmes, éduquer sur le sujet du niveau sonore, réguler le bruit grâce à des détecteurs, proposer des bouchons d'oreille, investir dans des matériaux et mobiliers anti-bruit
- Plus les flux seront étalés, moins il sera nécessaire d'ajouter de nouvelles installations
- Organiser un temps de sensibilisation auprès des enseignants

Présentation des résultats de l'enquête menée dans le cadre de Plan Réussites à l'IUT Pontivy et actions à mener sur le site de Pontivy à compter de la rentrée universitaire 2026-27

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts de l'IUT*

Dans le cadre du plan Réussites, une enquête sur la vie étudiante et les rythmes universitaires a été réalisée sur le campus de Pontivy à la demande du directeur de l'IUT Lorient-Pontivy et de la Vice-Présidente CFVU. Cette enquête a été construite, administrée et analysée par la coordinatrice du Plan Réussites.

Le campus de Pontivy a connu d'importants changements depuis trois ans avec l'arrivée du BUT: Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO), faisant passer l'effectif du site de 75 à 243 étudiants. L'objectif de cette enquête est de faire l'état des lieux sur les besoins des étudiants afin d'orienter et de prioriser les actions en faveur du plan Réussites.

Cette enquête a été construite grâce à de multiples échanges avec les personnes travaillant sur le site de Pontivy et pendant une période d'immersion sur site de la coordinatrice du plan Réussites. L'enquête a été conduite auprès des étudiants du BUT GCGP, BUT GACO ainsi qu'auprès des étudiants de la licence professionnelle gestion des organisations agricoles et alimentaires (GOAA - formation de l'IAE Bretagne Sud en partenariat avec la chambre d'agriculture hébergée sur le site de Pontivy).

Le taux de participation est de 87% (223 réponses sur 255 étudiants).

Les points majeurs qui ressortent de cette enquête sont les suivants :

- Un niveau de satisfaction dans l'ensemble très élevé.
- Les étudiants ont des emplois du temps très denses (obligation liée à la réforme du BUT, démarrage de GACO) et ont une très forte attente d'optimisation et d'anticipation de leurs calendriers.
- La durée de la pause méridienne pose un problème à la moitié des étudiants qui mangent au self du lycée Gros Chêne (69% des étudiants). L'attente est jugée trop longue.
- Un besoin important d'information et d'accompagnement : 50% des étudiants ne connaissent pas ou peu les services de santé et 46% souhaiteraient avoir accès aux services du Spot.
- Il y a une forte volonté d'avoir accès aux activités sportives et de les voir se diversifier.
- La mobilité est rendue difficile à cause du manque de places de parking et de l'inadéquation entre les horaires de bus de la ville et de l'agglomération et les horaires de cours.

L'ensemble des données de l'enquête est accessible en annexe.

Afin d'améliorer les conditions de vie étudiante sur le campus de Pontivy, il est décidé de mettre en application les mesures suivantes :

- La pause méridienne va être étendue à 1h30 à partir de la rentrée universitaire 2026-27, et les formations se coordonneront pour désynchroniser les sorties de
- Un dialogue est entamé avec le Lycée Gros Chêne et la Région pour permettre l'accès des étudiants au self sur une plus grande plage horaire.



- Il est très important de maintenir les discussions entamées avec les services du CROUS pour proposer une alternative durable et cohérente à la problématique de la restauration sur le site de Pontivy.
- La pratique sportive sera développée et diversifiée grâce à des vacataires recrutés à la rentrée universitaire 2026-27.
- Un dialogue avec la Région sera entamé pour avoir accès à des infrastructures sportives à proximité de l'IUT, celles du lycée Gros Chêne.
- Une concertation sera menée avec les nouveaux représentants politiques locaux afin de solutionner durablement les problèmes de parking et d'en sécuriser l'accès piéton.
- L'emploi du temps des alternants BUT GACO sera modifié à partir de la rentrée universitaire 2026-27 : l'organisation actuelle sur 4 semaines de cours / 4 semaines en entreprise est abandonnée. Les alternants auront une semaine de cours suivie d'une semaine en entreprise pour faciliter les apprentissages des étudiants et mieux répondre aux besoins des entreprises.
- Une réflexion sera menée en 2026 avec la gouvernance de l'université pour que les services de santé (SSE) déjà présents sur le site soit mieux identifiés et pour permettre une présence plus importante de certains services de l'université (ex SPOT) sur Pontivy afin de répondre aux besoins des étudiants.
- À partir de la rentrée universitaire 2026-27, une densification des événements culturels, artistiques, ... à destination des étudiants sera proposée sur le site : ces événements seront programmés en lien avec les bureaux des étudiants GCGP et GACO récemment créés. La gouvernance de l'université travaillera avec les services afin de proposer systématiquement un événement à Pontivy dès lors que des semaines thématiques sont proposées aux étudiants de l'UBS sur les sites de Vannes et Lorient.
- Les travaux d'extension de l'actuelle cafétéria ont été lancés en février dernier pour doubler sa surface. Ils visent à améliorer les tiers lieux des étudiants et ainsi leur permettre de disposer de plus d'espace de restauration et de travail lors des temps de pause ou à la fin de la journée.
- Le réseau informatique a été modernisé par l'arrivée de la fibre optique. Les étudiants du site disposent désormais de la même qualité du réseau informatique que les villes de Lorient et Vannes.

Un bilan de ces mesures sera présenté en conseil d'IUT et à la CFVU de décembre 2026. Des compléments pourront être apportés en fonction des discussions menées avec les élus locaux.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité les actions à mettre en œuvre, suite à l'enquête menée dans le cadre du plan Réussites, à partir de la rentrée universitaire 2026-27 pour améliorer les rythmes universitaires et la réussite étudiante sur le site de Pontivy.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 12
Membres représentés : 10
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : Diaporama de présentation des résultats de l'enquête

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026

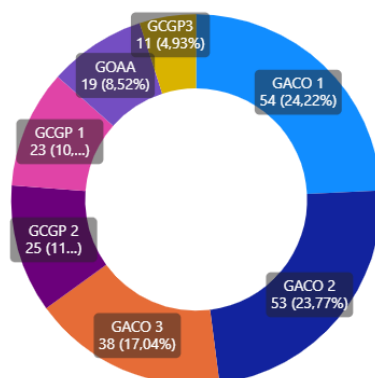


Enquête sur la vie étudiante à l'IUT Pontivy

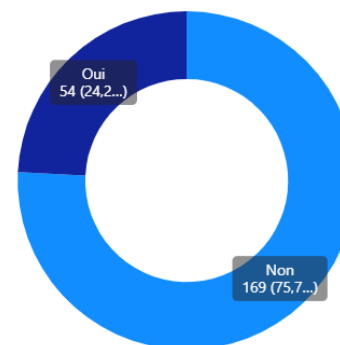
Éléments généraux :

- Enquête construite grâce aux **multiples échanges et entretiens** avec les personnels de l'IUT
- Enquête administrée du **2 au 15 février 2026**
- Participation très importante : **223 réponses** sur 255 étudiants sur site (**87%**)
- 288 réponses dans les espaces d'expressions libres
- Une **étude réalisée d'après les résultats par les GACO 1** dans le cadre de leur cours de Marketing d'étude, coordonnée par Audrey Guegan
- Des **résultats plutôt homogènes** en fonction des formations et des années d'étude

Je suis étudiant.e en :



Je suis boursier.e :



Les 6 points majeurs de cette enquête

1. Un niveau de satisfaction dans l'ensemble très élevé :

- 88% des étudiants sont satisfaits de leur expérience étudiante
- 88% de leur formation (dont 27% tout à fait)
- 80% de l'accompagnement dans le cadre de leur formation

Ton expérience étudiante ?



L'accompagnement dans le cadre de ta formation ?



L'organisation des cours ?



Ta formation ?



2. L'emploi du temps : colonne vertébrale de la vie étudiante

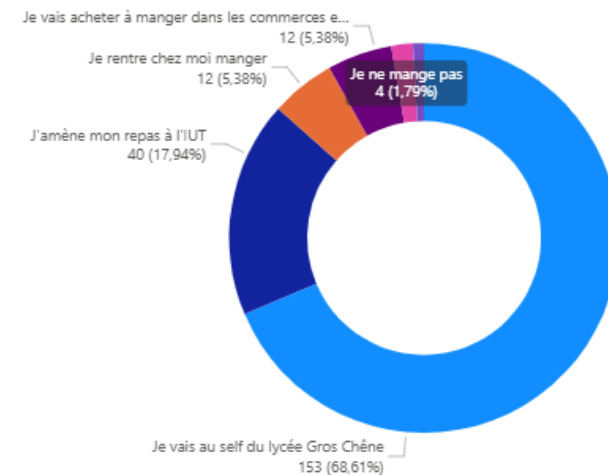
- 33% des étudiants ne peuvent pas anticiper leurs emplois du temps sur plusieurs semaines
- 33% estiment ne pas avoir suffisamment de temps de travail personnel
- Très forte attente d'optimisation des emplois du temps face à l'important volume horaire
- Sentiment très marqué que les journées sont longues
- 50% des étudiants sont défavorables à allonger la pause méridienne au-delà d'1h30 pour y insérer des activités car ils ne souhaitent pas terminer plus tard
- 77% des étudiants sont satisfaits de la durée de 2h pour un cours mais beaucoup de retours sur les modalités pédagogiques qui ne permettent pas toujours d'accrocher au contenu sur la durée

3. La pause méridienne

- 69% des étudiants mangent au self en général
- 54% sont favorables à la mise en place d'une nouvelle modalité de restauration universitaire
- Le sondage affiche 78% de taux de satisfaction pour la durée de la pause mais en parallèle c'est la thématique sur laquelle il y a eu le plus de réactions dans la partie qualitative (60).
- La moitié des étudiants qui mangent au self trouvent la durée insatisfaisante
- Un accueil à heure non fixe au lycée

*« Il faut améliorer le fonctionnement car la restauration au gros chêne n'est pas envisageable. Beaucoup **d'attente**, peu de temps pour manger ... C'est pour cela que j'ai fait le choix de manger à l'IUT avec un repas que je prépare. Mais la **cafétéria est trop petite**. »*

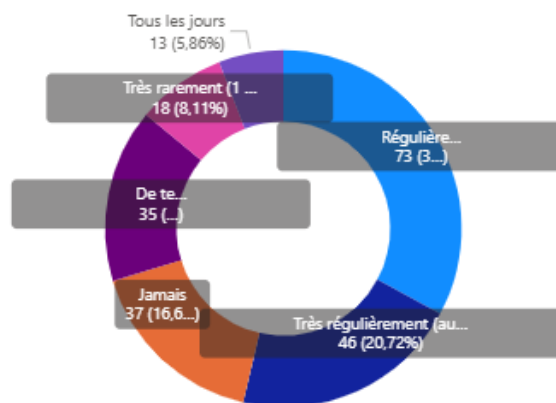
En général, le midi :



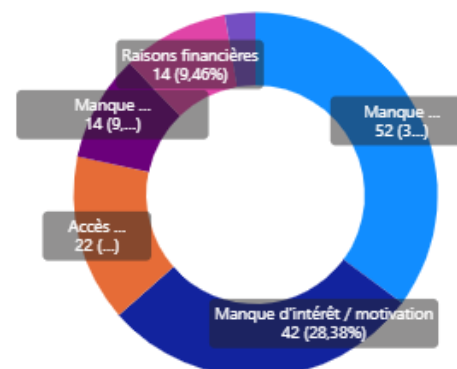
4. Une santé étudiante nuancée

- Bien que 78% des étudiants déclarent avoir un niveau de bien-être satisfaisant
- 49% se sentent stressés par leurs études
- 50% ne connaissent pas ou peu les services de santé et d'accompagnement
- 46% souhaiteraient avoir accès à plus de services sur l'orientation
- 45% à plus d'activités sportives
- 51% à plus d'espaces de détente à l'IUT, des zones de travail silencieuses

Est-ce que tu pratiques une activité sportive ?



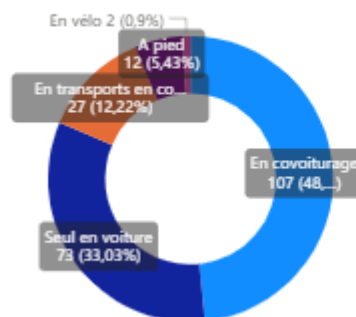
Pour quelle(s) raison(s) ne fais-tu pas ou peu de sport ?



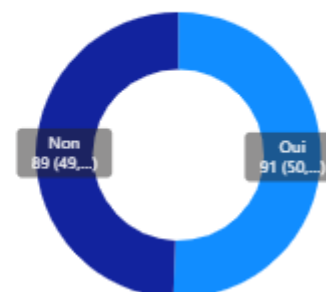
5. La mobilité

- 48% des étudiants covoiturent contre 33% qui viennent seuls en voiture
- Les difficultés de transports sont surtout connues par ceux qui utilisent les transports en commun, nombreux en GCGP
- La manque de places de parkings est la demande qui revient le plus dans les espaces d'expression libre

En général, comment viens-tu à l'IUT ?



Connais-tu l'offre de transports en commun ?



« Un meilleur accès piétonnier à l'IUT (il y a une partie où on marche dans de l'herbe et de la boue), des horaires de bus plus adapté aux horaires de nos cours (passent toutes les 1H/2H, alors si on le loupe pas le choix que de marcher ou si on commence plus tard nous sommes obligés de s'adapter aux horaires du bus et venir bien plus tôt que prévu).
Davantage de places de parking »

6. Un besoin de faire collectif

- 59% des étudiants sont intéressés par le développement d'événements sportifs
- 35% par le développement de temps conviviaux
- Un sentiment d'intégration à sa promotion et à l'IUT très fort (89% / 75%)
- 35% sont intéressés par la mise en place des colocations alternées

« Peut-être que si on développe des championnats de Futsal, football, volleyball ou handball sur le campus on serait beaucoup plus unis et on pourrait se sentir mieux »

« C'est vrai que Pontivy n'a aucun lien avec l'UBS. Mais après il y a une grande distance alors c'est compliqué de s'associer à eux. Il faudrait vraiment se développer uniquement Pontivy »

Les espaces d'expression libre

Sujets les plus fréquents :

- 1- Le parking
- 2- Les événements étudiants
- 3- Les activités sportives
- 4- L'optimisation des emplois du temps
- 5 – Les transports en commun
- 6- Les modalités de restauration

« Mes axes d'amélioration prioritaires concernent surtout l'optimisation de mon organisation et de mon efficacité. J'ai une bonne confiance en moi et je fais attention à ne pas me laisser envahir par le stress, mais je cherche à encore mieux gérer mon énergie et mon temps afin de rester performant sur la durée et de maintenir un bon équilibre entre les études et le bien-être. »

« L'assistance plus axée vers les nouveaux dans une thématique donnée(par exemple la vie étudiante sur tous ses aspects pour les premières années à savoir la nourriture, le logement, le type d'abonnements à souscrire, le forfait pour l'eau et l'électricité où la plupart n'y connaissent rien.) »

Calendrier de la période d'inscription administrative des étudiants à l'Université Bretagne Sud pour l'année 2026-2027

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.612-1-2, D.612-1-9, D.612-2 à D. 612-6, D.612-36-2 et suivants ;

Vu l'article 7 du décret n°71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités

Vu l'arrêté du 22 décembre 2025 relatif au calendrier 2026 de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 13 février 2026 relatif au calendrier de la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master au titre de l'année universitaire 2026-2027

Au titre de l'année universitaire 2026-2027, la date limite d'ouverture des inscriptions administratives en ligne sur le site <https://inscription.univ-ubs.fr> est fixée au **mardi 7 juillet 2026**.

Les dates de fin de la période d'inscription administrative des étudiants à l'Université Bretagne Sud sont fixées comme suit :

- Étudiants ayant fait leur pré-inscription via **Parcoursup** pour une entrée en 1^{ère} année de licence ou de BUT :

Vendredi 17 juillet 2026 12h pour toute proposition définitive acceptée jusqu'au vendredi 10 juillet 2026 inclus

Lundi 24 août 2026 12h pour toute proposition définitive acceptée entre le 11 juillet et le 23 août 2026 inclus

Lundi 07 septembre 2026 pour toute proposition définitive acceptée à compter du 24 août 2026

- Étudiants ayant candidaté via **Ecandidat** pour une entrée en **DAEU** :

Vendredi 18 septembre 2026

- Étudiants ayant obtenu une proposition d'admission pour une entrée en 1^{ère} année de master :

Vendredi 24 juillet 2026 pour toute proposition d'admission acceptée définitivement jusqu'au 19 juillet 2026 inclus

Lundi 31 août 2026 pour toute proposition d'admission acceptée entre le 20 juillet et le 27 août 2026 inclus

Lundi 14 septembre 2026 pour toute proposition d'admission acceptée à compter du 28 août 2026



- Étudiants en réinscription ou ayant obtenu une proposition d'admission en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence, licence professionnelle, 2^{ème} et 3^{ème} année de BUT, 2^{ème} année de master et études d'ingénieur :

Lundi 31 août 2026

- Étudiants ayant été admis via la procédure **Études en France** (quel que soit le niveau de formation). Ces dates constituent à la fois la date limite d'inscription et la date limite d'arrivée tardive en formation :

Lundi 07 septembre 2026 pour le 1^{er} cycle

Lundi 14 septembre 2026 pour le second cycle

Le candidat qui ne respecte pas le délai d'inscription administrative ou ne se présente pas le jour de la rentrée fixé par l'UBS est réputé avoir renoncé à la proposition d'admission.

S'il s'est inscrit mais n'est pas présent à la rentrée, un mail lui sera adressé et un RIB lui sera demandé par mail afin de lui rembourser ses droits d'inscription éventuellement versés (déduction faite des 23€ de frais de gestion).

Au titre de l'année universitaire 2026-2027,

- aucune inscription, aucune réinscription ne peut être prise à l'Université Bretagne Sud au-delà des dates fixées ci-dessus,

- aucune arrivée tardive ne sera autorisée au-delà d'une semaine après la rentrée

à l'exception des situations dérogatoires suivantes :

- > inscriptions suite à des délibérations de jury intervenues après la date limite d'inscription (1)
- > inscriptions suite à décision d'admission à la formation ou à un concours reçues après la date limite d'inscription (1)
- > inscriptions en troisième cycle,
- > inscriptions aux diplômes d'université,
- > inscriptions dans le cadre de conventions,
- > inscriptions à des formations d'enseignement à distance,
- > inscriptions dans le cadre des formations courtes de formation continue,
- > inscriptions dans le cadre de la validation des études supérieures et de la validation des acquis de l'expérience,

> pour les situations exceptionnelles laissées à l'appréciation de la Direction de la composante après accord du responsable de la formation. Aucune autorisation d'inscription ou d'arrivée tardive ne pourra être transmise à l'étudiant par les personnels administratifs et enseignants.

Dérogations ci-dessus comprises, aucune inscription administrative en formation de licence, licence professionnelle, DEUST ou BUT ne pourra avoir lieu après le 30 septembre 2026 et aucune inscription administrative en formation de DAEU, de master ou de titre d'ingénieur ne pourra avoir lieu après le 15 octobre 2026 (hors formations dans le cadre de conventions de partenariat).

> situation dérogatoire liée à une réorientation (après accord du responsable de formation et de la direction de la composante) : la date limite d'inscription dans la nouvelle formation est fixée au 30 octobre 2026

> situation dérogatoire liée à l'inscription dans le cadre d'un changement d'établissement au semestre pair (procédure de transfert après accord du responsable de formation et de la direction de la composante) : la date limite d'inscription est fixée au 31 janvier 2027

(1) Dans ces cas, l'étudiant devra s'inscrire dans un délai de 7 jours après la réception de la réponse



Après en avoir délibéré;

Approuve à l'unanimité le calendrier de la période d'inscription administrative des étudiants à l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2026-2027.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : néant

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Modifications non substantielles des maquettes des formations déjà ouvertes pour les composantes de l'UBS suivantes : IUT Vannes et IUT Lorient Pontivy à partir de l'année universitaire 2026-2027.

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le code de l'éducation.

Vu le cadre national des formations du 22 janvier 2014, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle,

Vu l'arrêté du 15 avril 2022 fixant les programmes nationaux du BUT

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Vu les statuts ENSIBS approuvés par délibération du CA UBS du 25 mai 2021

Vu l'arrêté du 1er juillet 2022 accréditant l'Université Bretagne Sud en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2022-2023 à 2027-2028

Vu les arrêtés du 14 avril 2023 et du 16 mai 2024 accréditant l'Université Bretagne Sud en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Dans le respect des conclusions du groupe de travail sur le « pilotage de l'offre de formation – volet stabilisation et simplification des maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences », validées par le conseil des directeurs de composantes du 07/01/2025, les modifications non substantielles de maquettes des formations déjà ouvertes pour les composantes IUT de Vannes et IUT de Lorient-Pontivy sont présentées au vote.

Les directeurs de composante s'engagent à faire ces modifications de maquettes à coûts constants (pas d'augmentation de volume horaire, ni d'augmentation du nombre de groupes de TD/TP) et les changements d'intitulés éventuels sont des intitulés génériques, comme annoncé en CFVU le 13 février 2025 suite aux travaux du GT dédié.

IUT Lorient-Pontivy

Les modifications de maquettes concernent les formations suivantes : BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et Génie Industriel et Maintenance (GIM), ainsi que pour la maquette de formation de la Licence Professionnelle Maîtrise de l'Énergie, Électricité.

Le Conseil d'Institut a approuvé les maquettes à l'unanimité le 19/03/2026.

IUT Vannes

Les maquettes des BUT sont arrêtées à hauteur des 2/3 des volumes d'enseignement par voie réglementaire (arrêté ministériel du 15 avril 2022).

Pour le 1/3 restant, les adaptations locales sont librement décidées par les équipes pédagogiques et ajustées suite au retour des usagers exprimés à l'occasion des conseils de perfectionnement.



Pour la Licence Professionnelle mention « Management des activités commerciales », parcours « Commerce Distribution », la maquette, ainsi que les MCCC sont librement proposées par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Le Conseil d'Institut a approuvé les maquettes et les M3C pour les formations de l'IUT (BUT + LP CD) à l'unanimité le 19/03/2026.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité les modifications non substantielles des maquettes des formations déjà ouvertes pour l'IUT Vannes et IUT de Lorient-Pontivy à partir de l'année universitaire 2026-2027.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : Annexe_modifications_maquettes_IUT.zip

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 1ère année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	1	
	UE	UE1 S1 - Identifier les processus de l'organisation		10
		UE1 S2 - Identifier les processus de l'organisation		10
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	1	
	UE	UE2 S1 - Identifier les éléments d'aide à la prise de décision		10
		UE2 S2 - Identifier les éléments d'aide à la prise de décision		10
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	1	
	UE	UE3 S1 - Identifier les relations entre les parties prenantes		10
		UE3 S2 - Identifier les relations entre les parties prenantes		10

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S1 = Semestre 1 / S2 = Semestre 2

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027 / 1ère année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité GEA

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	HEURES
S1	RES	AL	Aide aux apprentissages et à la réussite				24
			LV2			8	16,5
			Outils numériques de communication			8	7,5
		R101	Environnement économique	15			25,5
		R102	Environnement juridique	15			37,5
		R103	Ressources humaines	11			13,5
		R104	Management d'activités	11			18
		R105	Environnement sociologique	6			9
		R106	Fiscalité		8		12
		R107	Comptabilité		20		48
		R108	Outils mathématiques de gestion		10		24
		R109	Outils numériques de gestion		15		12
		R110	Finance		5		13,5
		R111	Gestion de projet			5	9
		R112	Psychologie sociale			7	9
		R113	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			15	22,5
		R114	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			15	22,5
		R115	Projet personnel et professionnel	2	2	2	9
	Somme RES			60	60	60	333
	SAE	portfolio	Portfolio				0
		S101	Situer une organisation dans son environnement	40			15
		S102	Mettre en œuvre une organisation comptable et fiscale		40		15
		S103	Construire une posture professionnelle			40	15
	Somme SAE			40	40	40	45
Total S1				100	100	100	378
S2	RES	AL	LV2			8	9
			Méthodologie d'enquêtes			8	10,5
		R201	Environnement économique	17			24
		R202	Environnement juridique	17			24
		R203	Ressources humaines	12			18
		R204	Management d'activités	12			15
		R205	Fiscalité		7		12
		R206	Comptabilité		15		33
		R207	Outils mathématiques de gestion		8		19,5
		R208	Outils numériques de gestion		8		15
		R209	Contrôle de gestion		12		21
		R210	Finance		8		12
		R211	Psychologie sociale			8	9
		R212	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			17	19,5
		R213	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17	19,5
		R214	Projet personnel et professionnel	2	2	2	9
	Somme RES			60	60	60	270
	SAE	portfolio	Portfolio	5	5	5	0
		S201	Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	15	15	15	25
		S202	Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	10	10	10	15
		stage-alt	Stage de 3 semaines (Evalué au travers d'une soutenance orale)	10	10	10	0
	Somme SAE			40	40	40	40
Total S2				100	100	100	310
Total général				200	200	200	688

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	2	
	UE	UE1 S3 - Évaluer les processus de l'organisation		6
		UE1 S4 - Évaluer les processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	2	
	UE	UE2 S3 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
		UE2 S4 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	2	
	UE	UE3 S3 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S4 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Produire	1	
	UE	UE4 S3 - Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite		6
		UE4 S4 - Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Évaluer	1	
	UE	UE5 S3 - Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité		6
		UE5 S4 - Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S3	RES	AL	LV2			10			12
			Préparation au DCG : Contrôle de gestion : les en-cours					15	10,5
			Préparation au DCG : Droit des sociétés					15	39
		R3.GC2F.11	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR dans la catégorie des BIC				15		30
		R3.GC2F.12	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable				35		48
		R3.GC2F.13	Finance : Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE					20	30
		R301	Environnement économique	17					13,5
		R302	Environnement juridique	17					27
		R303	Management d'activités	13					13,5
		R304	Fiscalité		7				13,5
		R305	Traitement numérique des données		18				24
		R306	Contrôle de gestion		12				15
		R307	Finance		10				21
		R308	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R309	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			24
		R310	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	354
	SAE	portfolio	Portfolio						3
		S3.GC2F.02	Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels				50	50	12
		S301	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	50	50	50			0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	15
Total S3				100	100	100	100	100	369
S4	RES	AL	LV2			10			12
			Préparation au DCG : Droit des sociétés					15	42
		R4.GC2F.08	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS				15		15
		R4.GC2F.09	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable				35		18
		R4.GC2F.10	Contrôle de gestion : Gestion budgétaire					15	12
		R4.GC2F.11	Finance : Politique de financement					20	12
		R401	Environnement économique	17					15
		R402	Environnement juridique	17					21
		R403	Management d'activités	13					15
		R404	Traitement numérique des données		47				27
		R405	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R406	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			21
		R407	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	243
	SAE	portfolio	Portfolio	4	4	4	5	5	0
		S4.GC2F.02	Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	18	18	18	30	30	7,5
		S401	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	18	18	18			0
		stage-alt	Stage de 9 semaines ou alternance	10	10	10	15	15	0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	7,5
Total S4				100	100	100	100	100	250,5
Total général				200	200	200	200	200	619,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	3	
	UE	UE1 S5 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
		UE1 S6 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	3	
	UE	UE2 S5- Concourir à la prise de décision		6
		UE2 S6- Concourir à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	3	
	UE	UE3 S5 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S6 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Produire	2	
	UE	UE4 S5 - Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite		6
		UE4 S6 - Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Évaluer	2	
	UE	UE5 S5 - Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité		6
		UE5 S6 - Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de technologie - Spécialité Gestion des entreprises et des administrations

Parcours

Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S5	RES	AL	Préparation au DCG : Contrôle de gestion					9	19,5
			Préparation au DCG : Droit social					9	34,5
		R5.GC2F.09	Fiscalité : Approfondissements TVA et IR				11		15
		R5.GC2F.10	Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et de révision comptable				25		39
		R5.GC2F.11	Contrôle de gestion : Evaluation des résultats et des performances					9	9
		R5.GC2F.12	Finance : Gestion de trésorerie et gestion de portefeuille					9	13,5
		R501	Environnement économique	12					18
		R502	Environnement juridique	12					21
		R503	Management d'activités	12					21
		R504	Traitement numérique des données		36				30
		R505	Psychologie sociale			12			12
		R506	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R507	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R508	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
	Somme RES			40	40	40	40	40	267
	SAE	portfolio	Portfolio						1,5
		S5.GC2F.02	Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	25	20	20	60	60	9
		SAE	Transformation numérique de l'organisation	35	40	40			18
	Somme SAE			60	60	60	60	60	28,5
Total S5				100	100	100	100	100	295,5
S6	RES	AL	Préparation au DCG : Contrôle de gestion					10	6
			Préparation au DCG : Droit social					16	9
		R6.GC2F.07	Fiscalité : Imposition du patrimoine et contrôle fiscal				11		4,5
		R6.GC2F.08	Comptabilité : techniques particulières de comptabilité approfondie et règles de comptabilisation des administrations et associations				25		12
		R6.GC2F.09	Contrôle de gestion : Méthode des coûts cibles et tableaux de bord					10	6
		R601	Environnement économique	18					10,5
		R602	Management d'activités	18					10,5
		R603	Traitement numérique des données		36				10,5
		R604	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R605	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R606	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
	Somme RES			40	40	40	40	40	94,5
	SAE	portfolio	Portfolio	10	10	10	10	10	9
		S6.GC2F.01	Accompagner le développement de l'entreprise	25	25	25	25	25	6
		stage-alt	Stage de 14 semaines ou alternance	25	25	25	25	25	0
	Somme SAE			60	60	60	60	60	15
Total S6				100	100	100	100	100	109,5
Total général				200	200	200	200	200	405

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	2	
	UE	UE1 S3 - Évaluer les processus de l'organisation		6
		UE1 S4 - Évaluer les processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	2	
	UE	UE2 S3 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
		UE2 S4 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	2	
	UE	UE3 S3 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S4 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Concevoir	1	
	UE	UE4 S3 - Analyser le système de contrôle de gestion		6
		UE4 S4 - Analyser le système de contrôle de gestion		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Améliorer	1	
	UE	UE5 S3 - Analyser les outils de la performance		6
		UE5 S4 - Analyser les outils de la performance		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027
Parcours

2ème année Bachelor universitaire de technologie - Spécialité Gestion des entreprises et des administrations
Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures FI
S3	RES	AL	LV2			10			12
			Anglais des affaires et de la RSE				7		12
			Contrôle de gestion environnemental				6		9
			Management					12	21
		R3.CG2P.11	Contrôle de gestion : Comptabilité de gestion approfondie				25		30
		R3.CG2P.12	Contrôle de gestion : Initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle				12		15
		R3.CG2P.13	Management d'activités : Management des opérations et pilotage de la performance					26	42
		R3.CG2P.14	Outils et pilotage de l'organisation : Initiation à la participation et au développement d'un SI décisionnel					12	15
		R301	Environnement économique	17					13,5
		R302	Environnement juridique	17					27
		R303	Management d'activités	13					13,5
		R304	Fiscalité		7				13,5
		R305	Traitement numérique des données		18				24
		R306	Contrôle de gestion		12				15
		R307	Finance		10				21
		R308	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R309	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			24
		R310	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	340,5
	SAE	portfolio	Portfolio						3
		S3.CG2P.02	Participer au diagnostic général de l'organisation				50	50	25,5
		S301	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	50	50	50			0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	28,5
Total S3				100	100	100	100	100	369
S4	RES	AL	LV2			10			12
			Anglais des affaires et de la RSE					14	12
		R4.CG2P.08	Contrôle de gestion : Prise en compte de l'aléa				30		18
		R4.CG2P.09	Contrôle de gestion : Gestion prévisionnelle approfondie				20		12
		R4.CG2P.10	Management d'activités : Management des opérations approfondi					25	24
		R4.CG2P.11	Outils et pilotage de l'organisation : Initiation au pilotage de la performance					11	16,5
		R401	Environnement économique	17					15
		R402	Environnement juridique	17					21
		R403	Management d'activités	13					15
		R404	Traitement numérique des données		47				27
		R405	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R406	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			21
		R407	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	226,5
	SAE	portfolio	Portfolio	4	4	4	5	5	0
		S4.CG2P.02	Mettre en œuvre les outils de suivi de la performance	18	18	18	30	30	21
		S401	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	18	18	18			0
		stage-alt	Stage de 9 semaines	10	10	10	15	15	0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	21
Total S4				100	100	100	100	100	247,5
Total général				200	200	200	200	200	616,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	3	
	UE	UE1 S5 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
		UE1 S6 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	3	
	UE	UE2 S5- Concourir à la prise de décision		6
		UE2 S6- Concourir à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	3	
	UE	UE3 S5 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S6 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Concevoir	2	
	UE	UE4 S5 - Améliorer le système de contrôle de gestion		6
		UE4 S6 - Améliorer le système de contrôle de gestion		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Améliorer	2	
	UE	UE5 S5 - Améliorer les outils de la performance		6
		UE5 S6 - Améliorer les outils de la performance		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027 3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Gestion des entreprises et des administrations
Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S5	RES	AL	Excel avancé					6	21
			Info. Décisionnelle QlikView					10	21
		R5.CG2P.09	Management d'activités : Management des opérations approfondies 2				6		13,5
		R5.CG2P.10	Outils et pilotage de l'organisation : Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi					20	18
		R5.CG2P.11	Contrôle de gestion : Processus budgétaire avancé				14		15
		R5.CG2P.12	Outils et pilotage de l'organisation : Système d'information décisionnel et contrôle budgétaire				8		18
		R5.CG2P.13	Contrôle de gestion : Comptabilité de gestion approfondie 2				8		9
		R501	Environnement économique	12					18
		R502	Environnement juridique	12					21
		R503	Management d'activités	12					21
		R504	Traitement numérique des données		36				30
		R505	Psychologie sociale			12			12
		R506	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R507	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R508	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
Somme RES				40	40	40	40	40	252
	SAE	portfolio	Portfolio						1,5
		S5.CG2P.02	Mettre en oeuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	25	20	20	60	60	25,5
		SAE	Transformation numérique de l'organisation	35	40	40			18
Somme SAE				60	60	60	60	60	45
Total S5				100	100	100	100	100	297
S6	RES	R6.CG2P.07	Contrôle de gestion : gestion de la masse salariale				16		9
		R6.CG2P.08	Contrôle de gestion : application au secteur public et à l'environnement				10		4,5
		R6.CG2P.09	Management d'activités : Management des opérations et outils de pilotage de l'amélioration continue				10	36	4,5
		R601	Environnement économique	18					10,5
		R602	Management d'activités	18					10,5
		R603	Traitement numérique des données		36				10,5
		R604	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R605	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R606	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
Somme RES				40	40	40	40	40	75
	SAE	portfolio	Portfolio	10	10	10	10	10	9
		S6.CG2P.01	Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE	25	25	25	25	25	25,5
		stage-alt	Stage de 14 semaines ou alternance	25	25	25	25	25	0
Somme SAE				60	60	60	60	60	34,5
Total S6				100	100	100	100	100	109,5
Total général				200	200	200	200	200	406,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	2	
	UE	UE1 S3 - Évaluer les processus de l'organisation		6
		UE1 S4 - Évaluer les processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	2	
	UE	UE2 S3 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
		UE2 S4 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	2	
	UE	UE3 S3 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S4 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Administrer	1	
	UE	UE4 S3 - Conduire les activités administratives des RH		6
		UE4 S4 - Conduire les activités administratives des RH		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Développer 2	1	
	UE	UE5 S3 - Mettre en œuvre les politiques RH		6
		UE5 S4 - Mettre en œuvre les politiques RH		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027
Parcours

2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Gestion des entreprises et des administrations
Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S3	RES	AL	LV2			10			12
			Anglais appliqué à la RH					10	9
			Droit de la protection sociale				11		10,5
			Médiation/négociation				4		3
		R3.GPRH.11	Ressources humaines : Gestion administrative individuelle des contrats				13		12
		R3.GPRH.12	Ressources humaines : Pratique de la paie				11		10,5
		R3.GPRH.13	Environnement juridique : Droit de la fonction publique				11		10,5
		R3.GPRH.14	Ressources humaines : Gestion des emplois et des parcours professionnels					12	13,5
		R3.GPRH.15	Ressources humaines : Pratique du recrutement					12	13,5
		R3.GPRH.16	Ressources humaines : Gestion de la formation professionnelle					16	15
		R301	Environnement économique	17					13,5
		R302	Environnement juridique	17					27
		R303	Management d'activités	13					13,5
		R304	Fiscalité		7				13,5
		R305	Traitement numérique des données		18				24
		R306	Contrôle de gestion		12				15
		R307	Finance		10				21
		R308	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R309	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			24
		R310	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	294
	SAE	portfolio	Portfolio						3
		S3.GPRH.02	S'assurer de la conformité du suivi individuel du salarié				25	25	15
		S3.GPRH.03	Contribuer à la mise en oeuvre des outils RH				25	25	15
		S301	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	50	50	50			0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	33
Total S3				100	100	100	100	100	327
S4	RES	AL	LV2			10			12
		R4.GPRH.08	Ressources humaines : Dialogue social				22		9
		R4.GPRH.09	Environnement juridique : Droit du travail approfondi - relations individuelles				28		10,5
		R4.GPRH.10	Ressources humaines : Communication RH					20	13,5
		R4.GPRH.11	Ressources humaines : E-GRH					13	9
		R4.GPRH12	Ressources humaines : Responsabilité sociale, santé au travail et QVCT					17	12
		R401	Environnement économique	17					15
		R402	Environnement juridique	17					21
		R403	Management d'activités	13					15
		R404	Traitement numérique des données		47				27
		R405	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R406	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			21
		R407	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	198
	SAE	portfolio	Portfolio	4	4	4	5	5	0
		S4.GPRH.02	Dialoguer avec les représentants du personnel et les managers	18	18	18	30	30	25,5
		S401	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	18	18	18			0
		stage-alt	Stage de 9 semaines ou alternance	10	10	10	15	15	0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	25,5
Total S4				100	100	100	100	100	223,5
Total général				200	200	200	200	200	550,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	3	
	UE	UE1 S5 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
		UE1 S6 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	3	
	UE	UE2 S5- Concourir à la prise de décision		6
		UE2 S6- Concourir à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	3	
	UE	UE3 S5 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S6 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Administrer	2	
	UE	UE4 S5 - Optimiser les processus administratifs RH		6
		UE4 S6 - Optimiser les processus administratifs RH		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Développer 2	2	
	UE	UE5 S5 - Optimiser les politiques RH		6
		UE5 S6 - Optimiser les politiques RH		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Gestion des entreprises et des administrations

Parcours

Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures	
S5	RES	AL	Anglais appliqué à la RH					9	12	
			Ethos professionnel					6	7,5	
		R5.GPRH.09	RH : Gestion administrative collective				6		10,5	
		R5.GPRH.10	RH : Gestion de la paie approfondie				10		15	
		R5.GPRH.11	RH : Politiques de rémunération				7		12	
		R5.GPRH.12	Environnement juridique : Droit du travail approfondi - relations collectives				7		12	
		R5.GPRH.13	RH: Pilotage social et performance sociale				8		13,5	
		R5.GPRH.14	RH : Gestion des compétences approfondie et des talents					11	13,5	
		R5.GPRH.15	RH : Gestion du recrutement approfondie					11	13,5	
		R501	Environnement économique	12					18	
		R502	Environnement juridique	12					21	
		R503	Management d'activités	12					21	
		R504	Traitement numérique des données		36				30	
		R505	Psychologie sociale			12			12	
		R506	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15	
		R507	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15	
		R508	Projet personnel et professionnel	4	4	4	2	3	4,5	
	Somme RES				40	40	40	40	40	246
		SAE	portfolio	Portfolio						1,5
			S5.GPRH.02	Optimiser les processus administratifs RH dans une organisation	15	13	13	35	35	20
			S5.GPRH.03	Optimiser une politique de développement des compétences	10	7	7	25	25	10
			SAE	Transformation numérique de l'organisation	35	40	40			18
Somme SAE				60	60	60	60	60	49,5	
Total S5				100	100	100	100	100	295,5	
S6	RES	AL	RH: Ethos professionnel				20		3	
		R6.GPRH.07	RH : Contrôle de gestion : Gestion de la masse salariale				20		9	
		R6.GPRH.08	RH : Optimisation des dispositifs de responsabilité sociale et de QVCT					20	9	
		R6.GPRH.09	RH : Marketing RH et marque employeur					20	9	
		R601	Environnement économique	18					10,5	
		R602	Management d'activités	18					10,5	
		R603	Traitement numérique des données		36				10,5	
		R604	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5	
		R605	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5	
		R606	RH : Projet Personnel et Professionnel	4	4	4			4,5	
	Somme RES				40	40	40	40	40	87
		SAE	portfolio	Portfolio	10	10	10	10	10	9
			S6.GPRH.01	RH : Proposer une politique RH dans le cadre d'une évolution du périmètre de l'entreprise	25	25	25	25	25	13,5
			stage-alt	Stage de 14 semaines ou alternance	25	25	25	25	25	0
	Somme SAE				60	60	60	60	60	22,5
Total S6				100	100	100	100	100	109,5	
Total général				200	200	200	200	200	405	

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	2	
	UE	UE1 S3 - Évaluer les processus de l'organisation		6
		UE1 S4 - Évaluer les processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	2	
	UE	UE2 S3 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
		UE2 S4 - Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	2	
	UE	UE3 S3 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S4 - Coordonner les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Entreprendre	1	
	UE	UE4 S3 - Modéliser la proposition de valeur		6
		UE4 S4 - Modéliser la proposition de valeur		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Développer	1	
	UE	UE5 S3 - Développer la chaîne de valeur		6
		UE5 S4 - Développer la chaîne de valeur		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures FI
S3	RES	AL	LV2			10			12
			Financement d'entreprise : les garanties de crédit					8	12
			Gestion des achats et ventes					8	12
			L'activité de l'entreprise : les contrats courants (vente, baux)				12		19,5
			Anglais appliqué à la spécialité				8		12
			Marketing stratégique (cours en anglais pour un groupe en GEMA*)					8	12
		R3.GEMA.11	Environnement juridique : Droit et entrepreneuriat (cours en anglais pour un groupe en GEMA*)				20		19,5
		R3.GEMA.12	Outils et pilotage de l'organisation : Financement des activités					13	19,5
		R3.GEMA.13	Management d'activités : Management opérationnel : management des équipes (cours en anglais pour un groupe en GEMA*)					13	19,5
		R3.GEMA.14	Management d'activités : Business Model				10		15
		R301	Environnement économique	17					13,5
		R302	Environnement juridique	17					27
		R303	Management d'activités	13					13,5
		R304	Fiscalité		7				13,5
		R305	Traitement numérique des données (cours en anglais pour un groupe en GEMA*)		18				24
		R306	Contrôle de gestion		12				15
		R307	Finance		10				21
		R308	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R309	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			24
		R310	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	337,5
	SAE	portfolio	Portfolio						3
		S3.GEMA.02	De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model				50	50	28,5
		S301	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	50	50	50			0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	31,5
Total S3				100	100	100	100	100	369
S4	RES	AL	LV2			10			12
			Anglais appliqué à la spécialité					15	12
			Voies d'exécution				13		9
			Marketing digital				20		18
		R4.GEMA.08	Outils et pilotage de l'organisation : Business plan				17		12
		R4.GEMA.09	Management d'activités : Marketing opérationnel et techniques de négociation					20	15
		R4.GEMA.10	Management d'activités : Management opérationnel approfondi (logistique)					15	13,5
		R401	Environnement économique	17					15
		R402	Environnement juridique	17					21
		R403	Management d'activités	13					15
		R404	Traitement numérique des données		47				27
		R405	Expression / Communication et culture générale dans culture communicationnelle et informationnelle			20			21
		R406	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			17			21
		R407	Projet personnel et professionnel	3	3	3			12
	Somme RES			50	50	50	50	50	223,5
	SAE	portfolio	Portfolio	4	4	4	5	5	0
		S4.GEMA.02	Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	18	18	18	30	30	24
		S401	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	18	18	18			0
		stage-alt	Stage de 9 semaines ou alternance	10	10	10	15	15	0
	Somme SAE			50	50	50	50	50	24
Total S4				100	100	100	100	100	247,5
Total général				200	200	200	200	200	616,5

*cours en anglais sauf cas de force majeure

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Gestion des entreprises et des administrations (GEA)

Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)

Responsable Caroline Chabault-Marx

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Analyser	3	
	UE	UE1 S5 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
		UE1 S6 - Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Décider	3	
	UE	UE2 S5- Concourir à la prise de décision		6
		UE2 S6- Concourir à la prise de décision		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Piloter	3	
	UE	UE3 S5 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
		UE3 S6 - Améliorer les relations entre les parties prenantes		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Entreprendre	2	
	UE	UE4 S5 - Sécuriser la proposition de valeur		6
		UE4 S6 - Sécuriser la proposition de valeur		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Développer	2	
	UE	UE5 S5 - Optimiser la chaîne de valeur		6
		UE5 S6 - Optimiser la chaîne de valeur		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S5	RES	AL	Marketing digital					10	18
			Droit des Sociétés / SCI					6	6
			Commerce international				16		30
		R5.GEMA.09	Environnement juridique : droit de la concurrence et de la consommation				10		12
		R5.GEMA.10	Outils et pilotage de l'organisation : outils de gestion du manager				10		12
		R5.GEMA.11	Management d'activités : Management des équipes					10	18
		R5.GEMA.12	Management d'activités : Management des relations commerciales: Techniques fondamentales de vente					10	12
		R501	Environnement économique	12					18
		R502	Environnement juridique	12					21
		R503	Management d'activités	12					21
		R504	Traitement numérique des données		36				30
		R505	Psychologie sociale			12			12
		R506	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R507	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			12			15
		R508	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
	Somme RES			40	40	40	40	40	244,5
	SAE	portfolio	Portfolio						1,5
		S5 GEMA.02	Assurer l'encadrement optimal d'une équipe	10	7	7	25	25	9
		S5 GEMA.03	Manager l'activité dans le respect du cadrage	15	13	13	35	35	22,5
		SAE	Transformation numérique de l'organisation	35	40	40			18
	Somme SAE			60	60	60	60	60	51
Total S5				100	100	100	100	100	295,5
S6	RES	R6.GEMA.07	Management d'activités : Management de l'innovation				36		13,5
		R6.GEMA.08	Management d'activités : Communication corporate et e-reputation					36	12
		R601	Environnement économique	18					10,5
		R602	Management d'activités	18					10,5
		R603	Traitement numérique des données		36				10,5
		R604	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R605	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle			18			10,5
		R606	Projet personnel et professionnel	4	4	4	4	4	4,5
	Somme RES			40	40	40	40	40	82,5
	SAE	portfolio	Portfolio	10	10	10	10	10	9
		S6.GEMA.01	Accompagner le changement	10	10	10	10	10	9
		S6.GEMA.02	Piloter l'e-reputation d'une organisation	15	15	15	15	15	9
		stage-alt	Stage de 14 semaines ou alternance	25	25	25	25	25	0
	Somme SAE			60	60	60	60	60	27
Total S6				100	100	100	100	100	109,5
Total général				200	200	200	200	200	405

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 1ère année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité INFORMATIQUE

Responsable François Merciol

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Réaliser	1	
	UE	UE1 S1 - Développer des applications informatiques simples		5
		UE1 S2 - Développer des applications informatiques simples		5
C2	BLOC	Compétence 2 : Optimiser	1	
	UE	UE2 S1 - Appréhender et construire des algorithmes		5
		UE2 S2 - Appréhender et construire des algorithmes		5
C3	BLOC	Compétence 3 : Administrer	1	
	UE	UE3 S1 - Installer et configurer un poste de travail		5
		UE3 S2 - Installer et configurer un poste de travail		5
C4	BLOC	Compétence 4 : Gérer	1	
	UE	UE4 S1 - Concevoir et mettre en place une base de données à partir d'un cahier des charges client		5
		UE4 S2 - Concevoir et mettre en place une base de données à partir d'un cahier des charges client		5
C5	BLOC	Compétence 5 : Conduire	1	
	UE	UE5 S1 - Identifier les besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
		UE5 S2 - Identifier les besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
C6	BLOC	Compétence 6 : Collaborer	1	
	UE	UE6 S1 - Identifier ses aptitudes pour travailler dans une équipe		5
		UE6 S2 - Identifier ses aptitudes pour travailler dans une équipe		5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S1 = Semestre 1 / S2 = Semestre 2

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027 / 1ère année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité INFORMATIQUE

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	COEF UE6	Heures
S1	RES	AL101	IA 1	2	2	2	2	2	2	12
		R101	Initiation au développement	40	22					90
		R102	Développement d’interfaces web	12				18	5	19,5
		R103	Introduction à l’architecture des ordinateurs		6	20				18
		R104	Introduction aux systèmes d’exploitation et à leur fonctionnement			20				21
		R105	Introduction aux bases de données et SQL				34			36
		R106	Mathématiques discrètes		15		18			36
		R107	Outils mathématiques fondamentaux		15					21
		R108	Introduction à la gestion des organisations					25	11	24,75
		R109	Introduction à l’économie durable et numérique				6		11	24
		R110	Anglais	6		12			10	22,5
		R111	Bases de la communication			6		15	10	22,5
		R112	Projet professionnel et personnel						11	13,5
		Somme RES			60	60	60	60	60	60
	SAE	P101	Démarche portfolio							3
		S101	Implémentation d’un besoin client	40						7,5
		S102	Comparaison d’approches algorithmiques		40					10,5
		S103	Installation d’un poste pour le développement			40				7,5
		S104	Création d’une base de données				40			7,5
		S105	Recueil de besoins					40		6
		S106	Découverte de l’environnement économique et écologique						40	6
	Somme SAE			40	40	40	40	40	40	48
Total S1				100	100	100	100	100	100	408,75
S2	RES	AL201	IA 2 et Cyber 2	2	2	2	2	2	2	15
		R201	Développement orienté objets	20	14					51
		R202	Développement d’applications avec IHM	20				3	4	36
		R203	Qualité de développement	12				6		25,5
		R204	Communication et fonctionnement bas niveau		12	34				22,5
		R205	Introduction aux services réseaux			15				22,5
		R206	Exploitation d’une base de données				28			27
		R207	Graphes		20			6		22,5
		R208	Outils numériques pour les statistiques descriptives				12			13,5
		R209	Méthodes numériques		12					13,5
		R210	Introduction à la gestion des systèmes d’information				12	28		36
		R211	Introduction au droit						16	18
		R212	Anglais			6	6	6	16	21
		R213	Communication technique	6		3		9	11	22,5
	R214	Projet professionnel et personnel						11	15	
	Somme RES			60	60	60	60	60	60	361,5
	SAE	P201	Démarche portfolio	2	2	2	2	2	2	3
		S201	Développement d’une application	38						9
		S202	Exploration algorithmique d’un problème		38					7,5
		S203	Installation de services réseau			38				3,75
		S204	Exploitation d’une base de données				38			6
		S205	Gestion d’un projet					38		7,5
		S206	Organisation d’un travail d’équipe						38	7,5
	Somme SAE			40	40	40	40	40	40	44,25
Total S2				100	100	100	100	100	100	405,75
Total général				200	200	200	200	200	200	814,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité INFORMATIQUE

Parcours A - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Responsable François Merciol

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou alternance / Etudiant assidu *

Compétence	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Réaliser	2	
	UE	UE1 S3 - Partir des exigences et aller jusqu'à une application complète		5
		UE1 S4 - Partir des exigences et aller jusqu'à une application complète		5
C2	BLOC	Compétence 2 : Optimiser	2	
	UE	UE2 S3 - Sélectionner les algorithmes adéquats pour répondre à un problème donné		5
		UE2 S4 - Sélectionner les algorithmes adéquats pour répondre à un problème donné		5
C3	BLOC	Compétence 3 : Administrer	2	
	UE	UE3 S3 - Déployer des services dans une architecture réseau		5
		UE3 S4 - Déployer des services dans une architecture réseau		5
C4	BLOC	Compétence 4 : Gérer	2	
	UE	UE4 S3 - Optimiser une base de données, interagir avec une application et mettre en œuvre la sécurité		5
		UE4 S4 - Optimiser une base de données, interagir avec une application et mettre en œuvre la sécurité		5
C5	BLOC	Compétence 5 : Conduire	2	
	UE	UE5 S3 - Appliquer une démarche de suivi de projet en fonction des besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
		UE5 S4 - Appliquer une démarche de suivi de projet en fonction des besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
C6	BLOC	Compétence 6 : Collaborer	2	
	UE	UE6 S3 - Situer son rôle et ses missions au sein d'une équipe informatique		5
		UE6 S4 - Situer son rôle et ses missions au sein d'une équipe informatique		5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027
Parcours

2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité INFORMATIQUE
A - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	COEF UE6	Heures	
S3	RES	AL3.A.01	IA 3	4	4	4	4	4	4	27,5	
		R301	Développement web	13	5	5	10			30	
		R302	Développement efficace	10	11					20,25	
		R303	Analyse	12	5			9		18	
		R304	Qualité de développement	13				8	5	36	
		R305	Programmation système			20				22,5	
		R306	Architecture des réseaux		5	16				18,75	
		R307	SQL dans un langage de programmation				21			27	
		R308	Probabilités		15		5			27	
		R309	Cryptographie et sécurité		10	10	5			22,5	
		R310	Management des systèmes d'information				10	16	14	31,5	
		R311	Droit des contrats et du numérique	8			5	9		27	
		R312	Anglais		5	5		7	8	21	
		R313	Communication professionnelle					7	14	22,5	
		R314	Projet personnel et professionnel						15	15	
		Somme RES			60	60	60	60	60	60	366,5
		SAE	P301	Démarche portfolio							3
			S3.A.01	Développement d'une application	40	40	40	40	40	40	70
		Somme SAE			40	40	40	40	40	40	73
	Total S3				100	100	100	100	100	100	439,5
S4	RES	AL4.A.01	IA 4	4	4	4	4	4	4	21	
		R4.A.09	Management avancé des systèmes d'information		4			18		21	
		R4.A.10	Complément web	7	4		8	4		27	
		R4.A.11	Développement pour applications mobiles	7	4		8	4		21	
		R4.A.12	Automates et Langages		10					10,5	
		R401	Architecture logicielle	15		12			4	26,25	
		R402	Qualité de développement	7				10		13,5	
		R403	Qualité et au-delà du relationnel				14			10,5	
		R404	Méthodes d'optimisation		10					13,5	
		R405	Anglais		4				11	15,75	
		R406	Communication interne				6		11	18,5	
		R407	Projet personnel et professionnel						10	10,5	
		R408	Virtualisation			24				15,75	
		Somme RES			40	40	40	40	40	40	224,75
		SAE	P401	Démarche portfolio	5	5	5	5	5	5	3
			S4.A.01	Développement d'une application complexe	15	15	15	15	15	15	30
			stage-alt	Alternance ou stage de 10 semaines	40	40	40	40	40	40	
		Somme SAE			60	60	60	60	60	60	33
	Total S4				100	100	100	100	100	100	257,75
	Total général				200	200	200	200	200	200	697,25

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité INFORMATIQUE

Parcours A - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Responsable François Merciol

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou alternance / Etudiant assidu *

Compétence	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Réaliser	3	
	UE	UE1 S5 - Adapter des applications sur un ensemble de supports (embarqué, web, mobile, IoT, etc.)		10
		UE1 S6 - Adapter des applications sur un ensemble de supports (embarqué, web, mobile, IoT, etc.)		10
C2	BLOC	Compétence 2 : Optimiser	3	
	UE	UE2 S5 - Analyser et optimiser des applications		10
		UE2 S6 - Analyser et optimiser des applications		10
C6	BLOC	Compétence 6 : Collaborer	3	
	UE	UE6 S5 - Manager une équipe informatique		10
		UE6 S6 - Manager une équipe informatique		10

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité INFORMATIQUE

Parcours

A - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE6	Heures
S5	RES	AL5.A.01	IA 5	4	4	4	25
		R5.A.04	Qualité algorithmique	2	6		15
		R5.A.05	Programmation avancée	8	6		24
		R5.A.06	Sensibilisation à la programmation multimédia	2	2	2	12
		R5.A.08	Qualité de développement	6	5		30
		R5.A.10	Nouveaux paradigmes de base de données	11	4		30
		R5.A.11	Méthodes d’optimisation pour l’aide à la décision		6		13,5
		R501	Initiation au management d’une équipe de projet informatique			8	15
		R502	Projet personnel et professionnel			6	7,5
		R503	Politique de communication			12	30
		R505	Automatisation de la chaîne de production	6		2	13,5
		R507	Virtualisation avancée	6	2		13,5
		R510	Modélisations mathématiques pour les applications communicantes		11		28,5
		R511	Économie durable et numérique	2		5	15
		R512	Anglais	3	4	11	24
	Somme RES			50	50	50	296,5
	SAE	P5.A.01	Démarche portfolio				1,5
		S5.A.01	Développement avancé	50	50	50	51,5
	Somme SAE			50	50	50	53
	Total S5			100	100	100	349,5
S6	RES	AL6.A.01	IA 6	4	4	4	9
		R6.A.05	Développement avancé	20	20	2	21
		R6.A.06	Maintenance applicative	16	16		13,5
		R601	Initiation à l’entrepreneuriat			11	12
		R602	Droit du numérique et de la propriété intellectuelle			11	12
		R603	Communication : organisation et diffusion de l’information			6	7,5
		R604	Projet personnel et professionnel			6	6
	Somme RES			40	40	40	81
	SAE	Portfolio	Démarche portfolio	5	5	5	1,5
		S6.A.01	Évolution d’une application existante	10	10	10	11,5
		stage-alt	Stage de 16 semaines OU alternance	45	45	45	
	Somme SAE			60	60	60	13
Total S6			100	100	100	94	
Total général			200	200	200	443,5	

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité INFORMATIQUE

Parcours B - Déploiement d'applications communicantes et sécurisées

Responsable François Merciol

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Réaliser	2	
	UE	UE1 S3 - Partir des exigences et aller jusqu'à une application complète		5
		UE1 S4 - Partir des exigences et aller jusqu'à une application complète		5
C2	BLOC	Compétence 2 : Optimiser	2	
	UE	UE2 S3 - Sélectionner les algorithmes adéquats pour répondre à un problème donné		5
		UE2 S4 - Sélectionner les algorithmes adéquats pour répondre à un problème donné		5
C3	BLOC	Compétence 3 : Administrer	2	
	UE	UE3 S3 - Déployer des services dans une architecture réseau		5
		UE3 S4 - Déployer des services dans une architecture réseau		5
C4	BLOC	Compétence 4 : Gérer	2	
	UE	UE4 S3 - Optimiser une base de données, interagir avec une application et mettre en œuvre la sécurité		5
		UE4 S4 - Optimiser une base de données, interagir avec une application et mettre en œuvre la sécurité		5
C5	BLOC	Compétence 5 : Conduire	2	
	UE	UE5 S3 - Appliquer une démarche de suivi de projet en fonction des besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
		UE5 S4 - Appliquer une démarche de suivi de projet en fonction des besoins métiers des clients et des utilisateurs		5
C6	BLOC	Compétence 6 : Collaborer	2	
	UE	UE6 S3 - Situer son rôle et ses missions au sein d'une équipe informatique		5
		UE6 S4 - Situer son rôle et ses missions au sein d'une équipe informatique		5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité INFORMATIQUE

Parcours

B - Déploiement d'applications communicantes et sécurisées

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	COEF UE6	Heures	
S3	RES	AL3.B.01	Cyber 3	4	4	4	4	4	4	24,75	
		R301	Développement web	13	5	5	10			30	
		R302	Développement efficace	10	11					20,25	
		R303	Analyse	12	5			9		18	
		R304	Qualité de développement	13				8	5	36	
		R305	Programmation système			20				22,5	
		R306	Architecture des réseaux		5	16				18,75	
		R307	SQL dans un langage de programmation				21			27	
		R308	Probabilités		15		5			27	
		R309	Cryptographie et sécurité		10	10	5			22,5	
		R310	Management des systèmes d'information				10	16	14	31,5	
		R311	Droit des contrats et du numérique	8			5	9		27	
		R312	Anglais		5	5		7	8	21	
		R313	Communication professionnelle					7	14	22,5	
		R314	Projet personnel et professionnel						15	15	
		Somme RES			60	60	60	60	60	60	363,75
		SAE	P301	Démarche portfolio							3
			S3.B.01	Création et déploiement	40	40	40	40	40	40	70
		Somme SAE			40	40	40	40	40	40	73
	Total S3				100	100	100	100	100	100	436,75
S4	RES	AL4.B.01	Cyber 4	4	4	4	4	4	4	13,5	
		R4.B.09	Management avancé des systèmes d'information		7			25		21	
		R4.B.10	Cryptographie et sécurité		10	4	7			13,5	
		R4.B.11	Réseau avancé			10				22,5	
		R4.B.12	Sécurité système et réseaux			10				26,25	
		R401	Architecture logicielle	25		4			4	26,25	
		R402	Qualité de développement	11				11		13,5	
		R403	Qualité et au-delà du relationnel				23			10,5	
		R404	Méthodes d'optimisation		15					13,5	
		R405	Anglais		4				11	15,75	
		R406	Communication interne				6		11	18,5	
		R407	Projet personnel et professionnel						10	10,5	
		R408	Virtualisation			8				15,75	
		Somme RES			40	40	40	40	40	40	221
		SAE	P401	Démarche portfolio	5	5	5	5	5	5	3
			S4.B.01	Déployer et sécuriser des services dans un réseau	15	15	15	15	15	15	30
			stage-alt	Alternance ou stage de 10 semaines	40	40	40	40	40	40	
		Somme SAE			60	60	60	60	60	60	33
	Total S4				100	100	100	100	100	100	254
	Total général				200	200	200	200	200	200	690,75

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité INFORMATIQUE

Parcours B - Déploiement d'applications communicantes et sécurisées

Responsable François Merciol

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou alternance / Etudiant assidu *

Compétence	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Réaliser	3	
	UE	UE1 S5 - Adapter des applications sur un ensemble de supports (embarqué, web, mobile, IoT, etc.)		10
		UE1 S6 - Adapter des applications sur un ensemble de supports (embarqué, web, mobile, IoT, etc.)		10
C3	BLOC	Compétence 3 : Administrer	3	
	UE	UE3 S5 - Faire évoluer et maintenir un système informatique communicant en conditions opérationnelles		10
		UE3 S6 - Faire évoluer et maintenir un système informatique communicant en conditions opérationnelles		10
C6	BLOC	Compétence 6 : Collaborer	3	
	UE	UE6 S5 - Manager une équipe informatique		10
		UE6 S6 - Manager une équipe informatique		10

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE3	COEF UE6	Heures	
S5	RES	AL5.B.01	Cyber 5	4	4	4	18	
		R5.B.04	Programmation avancée en système	9	2		30	
		R5.B.06	Installation & configuration de services complexes	9	9		45	
		R5.B.08	Continuité de service		11		30	
		R5.B.09	Cybersécurité		9		30	
		R501	Initiation au management d'une équipe de projet informatique			8	15	
		R502	Projet personnel et professionnel			6	7,5	
		R503	Politique de communication			12	30	
		R505	Automatisation de la chaîne de production	11		2	13,5	
		R507	Virtualisation avancée	9	4		13,5	
		R510	Modélisations mathématiques pour les applications communicantes		7		28,5	
		R511	Économie durable et numérique		2	6	15	
		R512	Anglais	8	2	12	24	
		Somme RES			50	50	50	300
	SAE	P5.A.01	Démarche portfolio				1,5	
		S5.B.01	Évolution d'une infrastructure	50	50	50	51,5	
		Somme SAE			50	50	50	53
	Total S5				100	100	100	353
	S6	RES	AL6.B.01	Cyber 6	4	4	4	5,25
			R6.B.05	Optimisation des services complexes	22	14		18
		R6.B.06	Cloud computing	14	22		13,5	
		R601	Initiation à l'entrepreneuriat			11	12	
		R602	Droit du numérique et de la propriété intellectuelle			11	12	
		R603	Communication : organisation et diffusion de l'information			6	7,5	
		R604	Projet personnel et professionnel			8	6	
		Somme RES			40	40	40	74,25
SAE		Portfolio	Démarche portfolio	5	5	5	1,5	
		S6.B.01	Optimisation des services	10	10	10	11,5	
		stage-alt	Stage de 16 semaines OU alternance	45	45	45		
		Somme SAE			60	60	60	13
Total S6				100	100	100	87,25	
Total général				200	200	200	440,25	

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 1ère année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	1	
	UE	UE1 S1 - Traiter des données structurées		10
		UE1 S2 - Traiter des données structurées		10
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	1	
	UE	UE2 S1 - Mettre en œuvre une analyse descriptive		10
		UE2 S2 - Mettre en œuvre une analyse descriptive		10
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	1	
	UE	UE3 S1 - Contextualiser et présenter les données		10
		UE3 S2 - Contextualiser et présenter les données		10

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S1 = Semestre 1 / S2 = Semestre 2

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

1ère année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Science des données

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	Heures
S1	RES	R101	Tableur et reporting	1,5			18
		R102	Bases de données relationnelles 1	2			27
		R103	Bases de la programmation 1	2			31,5
		R104	Statistiques descriptives 1		2,5		45
		R105	Probabilités		1,5		33
		R106	Mathématiques : analyse		1,5		52,5
		R107	Initiation à l'anglais de spécialité			2	30
		R108	Communication de l'information et recherche documentaire			1,5	25,5
		R109	Découverte des données de l'environnement entrepreneurial et économique			2	45
		R110	PPP-Projet personnel et professionnel 1	0,5	0,5	0,5	9
Somme RES				6	6	6	316,5
	SAE	AL	Dépouillement d'une enquête			2	6
		S101	Reporting à partir de données stockées dans un SGBD relationnel	2			3
		S102	Ecriture et lecture d'un fichier de données	2			3
		S103	Préparation et synthèses d'un tableau de données en vue d'une analyse exploratoire simple		2		1
		S104	Apprendre en situation la production de données en entreprise			1	6,5
		S105	Présentation en anglais d'un territoire économique et culturel			1	5
		S106	Mise en oeuvre d'une enquête		2		13,5
		S108	Portfolio				4,5
Somme SAE				4	4	4	42,5
Total S1				10	10	10	359
S2	RES	R201	Reporting et datavisualisation	1			24
		R202	Bases de données relationnelles 2	1,5			25,5
		R203	Bases de la programmation 2	1,5			22,5
		R204	Programmation statistique	1,5			25,5
		R205	Statistiques descriptives 2		1		10,5
		R206	Probabilités 2		1,5		28,5
		R207	Bases de l'algèbre		1,5		19,5
		R208	Statistique inférentielle		1		27
		R209	Approfondissement de l'anglais de spécialité			1,5	25,5
		R210	Communication et sémiologie			1,5	25,5
		R211	Etude des données de l'environnement entrepreneurial et économique			2	40,5
		R212	PPP-Projet personnel et professionnel 2	0,5	0,5	0,5	15
Somme RES				6	5,5	5,5	289,5
	SAE	S201	Conception et implémentation d'une base de données	1,5			10,5
		S202	Estimation par échantillonnage		1		6
		S203	Régression sur données réelles		1		10,5
		S204	Datavisualisation			1	2
		S205	Construction et présentation d'indicateurs de performance			1	1,5
		S206	Analyse de données, reporting et datavisualisation	2	2	2	16,5
		S208	Portfolio	0,5	0,5	0,5	4,5
Somme SAE				4	4,5	4,5	51,5
Total S2				10	10	10	341
Total général				20	20	20	700

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Exploration et modélisation statistique (EMS)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en ALTERNANCE / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	2	
	UE	UE1 S3 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		8,5
		UE1 S4 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		6,5
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	2	
	UE	UE2 S3 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		6,5
		UE2 S4 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		8,5
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	2	
	UE	UE3 S3 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
		UE3 S4 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
C4	BLOC	Compétence 4 : Modéliser	1	
	UE	UE4 S3 - Mettre en œuvre un modèle statistique		7,5
		UE4 S4 - Mettre en œuvre un modèle statistique		7,5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S3	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R3.EMS.10	Techniques de sondage et méthodologie d'enquête				3	18
		R301	Utilisation avancée d'outils de reporting	1				18
		R302	Systèmes d'information décisionnels	1				30
		R303	Technologies Web	0,5				15
		R304	Programmation statistique automatisée	1				18
		R305	Algèbre linéaire		1			18
		R306	Tests d'hypothèses pour l'analyse bi-variée		1			27
		R307	Anglais professionnel			1		24
		R308	Communication organisationnelle et professionnelle			1		24
		R309	Les données de l'environnement entrepreunarial et économique pour l'aide à la décision			1		27
		R311	Projet personnel et professionnel 3	0,5	0,5	0,5	0,5	9
	Somme RES			5	3,5	4,5	3,5	264
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S3.EMS.01	Recueil et analyse de données par échantillonnage ou plan d'expérience	1	1	1	3,5	15
		S302	Intégration de données dans un Datawarehouse	1,5		0,5		18
		S303	Description et prévision de données temporelles		1	0,5		21
		S304	Conformité réglementaire pour analyser des données	0,5	0,5	0,5		12
		stage-alt	Alternance	0,5	0,5	0,5	0,5	0
	Somme SAE			3,5	3	3	4	67,5
Total S3				8,5	6,5	7,5	7,5	331,5
S4	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R4.EMS.08	Modèle linéaire				3	31,5
		R401	Automatisation et test en programmation	1,5				12
		R402	Méthodes factorielles		1,5			18
		R403	Classification automatique		1,5			12
		R404	Anglais scientifique et argumentation			0,75		9
		R405	Communication scientifique et argumentation			0,75		9
		R406	Exploration et valorisation de la données dans un cadre juridique et économique			1		10,5
		R407	Projet personnel et professionnel 4	0,5	0,5	0,5	0,5	6
	Somme RES			3	4,5	4	3,5	144
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5
		S4.EMS.01	Expliquer ou prédire une variable quantitative à partir de plusieurs facteurs	0,5	0,5	0,5	1,5	12
		S402	Reporting d'une analyse multivariée	0,5	1	0,5		24
		stage-alt	Alternance	2	2	2	2	0
	Somme SAE			3,5	4	3,5	4	37,5
Total S4				6,5	8,5	7,5	7,5	181,5
Total général				15	15	15	15	513

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Exploration et modélisation statistique (EMS)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	2	
	UE	UE1 S3 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		8,5
		UE1 S4 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		6,5
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	2	
	UE	UE2 S3 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		6,5
		UE2 S4 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		8,5
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	2	
	UE	UE3 S3 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
		UE3 S4 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
C4	BLOC	Compétence 4 : Modéliser	1	
	UE	UE4 S3 - Mettre en œuvre un modèle statistique		7,5
		UE4 S4 - Mettre en œuvre un modèle statistique		7,5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027			2e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES						
Parcours			Exploration et modélisation statistique (EMS)			formation initiale			
Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ		COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S3	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F		0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)						0
			Option Mathématiques (6D)						0
			Option Santé (6E)						0
			Option SIG (6F)						0
			Intelligence artificielle		0,5	0,5	0,5		18
		R3.EMS.10	Techniques de sondage et méthodologie d'enquête					3	21
		R301	Utilisation avancée d'outils de reporting		1				24
		R302	Systèmes d'information décisionnels		1				30
		R303	Technologies Web		0,5				15
		R304	Programmation statistique automatisée		1				21
		R305	Algèbre linéaire			1			19,5
		R306	Tests d'hypothèses pour l'analyse bi-variée			1			30
		R307	Anglais professionnel				1		30
		R308	Communication organisationnelle et professionnelle				1		30
		R309	Les données de l'environnement entrepreneurial et économique pour l'aide à la décision				1		36
		R311	Projet personnel et professionnel 3		0,5	0,5	0,5	0,5	12
	Somme RES				5	3,5	4,5	3,5	304,5
	SAE	portfolio	Portfolio						1,5
		S3.EMS.01	Recueil et analyse de données par échantillonnage ou plan d'expérience		1	1	1	4	15
		S302	Intégration de données dans un Datawarehouse		1,5		0,5		18
		S303	Description et prévision de données temporelles			1	0,5		21
		S304	Conformité réglementaire pour analyser des données		1	1	1		15
	Somme SAE				3,5	3	3	4	70,5
Total S3					8,5	6,5	7,5	7,5	375
S4	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F		0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)						0
			Option Mathématiques (6D)						0
			Option Santé (6E)						0
			Option SIG (6F)						0
			Intelligence artificielle		0,5	0,5	0,5		18
		R4.EMS.08	Modèle linéaire					3	31,5
		R401	Automatisation et test en programmation		1,5				16,5
		R402	Méthodes factorielles			1,5			18
		R403	Classification automatique			1,5			15
		R404	Anglais scientifique et argumentation				0,75		10,5
		R405	Communication scientifique et argumentation				0,75		10,5
		R406	Exploration et valorisation de la données dans un cadre juridique et économique				1		15
		R407	Projet personnel et professionnel 4		0,5	0,5	0,5	0,5	9
	Somme RES				3	4,5	4	3,5	162
	SAE	portfolio	Portfolio		0,5	0,5	0,5	0,5	1,5
		S4.EMS.01	Expliquer ou prédire une variable quantitative à partir de plusieurs facteurs		0,5	0,5	0,5	1,5	24
		S402	Reporting d'une analyse multivariée		0,5	1	0,5		25,5
		stage-alt	Stage de 8 à 12 semaines		2	2	2	2	0
	Somme SAE				3,5	4	3,5	4	51
Total S4					6,5	8,5	7,5	7,5	213
Total général					15	15	15	15	588

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Exploration et modélisation statistique (EMS)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en ALTERNANCE / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	3	
	UE	UE1 S5 - Intégrer le traitement de données complexes		6,5
		UE1 S6 - Intégrer le traitement de données complexes		7
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	3	
	UE	UE2 S5 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		6,5
		UE2 S6 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		7
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	3	
	UE	UE3 S5 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		6,5
		UE3 S6 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		7
C4	BLOC	Compétence 4 : Modéliser	2	
	UE	UE4 S5 - Réaliser l'ensemble de la démarche de modélisation		10,5
		UE4 S6 - Réaliser l'ensemble de la démarche de modélisation		9

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S5	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	27
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	27
		R5.EMS.6	Modélisation statistique avancée				4	60
		R501	Base de données NoSQL	2				30
		R502	Data mining		2			30
		R503	Anglais pour la coopération internationale et enjeux internationaux des données			1		12
		R504	Communication des données, éthique et responsabilité			1		12
		R505	Projet personnel et professionnel 5	0,5	0,5	0,5	0,5	9
Somme RES				3,5	3,5	3,5	5,5	207
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S5.EMS.1	Mener une étude statistique dans un domaine d'application	1	1	1,5	4,5	30
		S502	Migration de données depuis ou vers un environnement NoSQL	1,5		0,5		12
		S503	Mise en oeuvre d'un processus de datamining		1,5	0,5		9
		stage-alt	Alternance	0,5	0,5	0,5	0,5	0
Somme SAE				3	3	3	5	52,5
Total S5				6,5	6,5	6,5	10,5	259,5
S6	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	15
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	15
		R6.EMS.05	Apprentissage statistique pour l'IA				2	30
		R601	Big Data : enjeux, stockage et extraction	1				19,5
		R602	Méthodes statistiques pour le Big Data		1			19,5
		R603	Anglais pour la communication d'entreprise			0,5		9
		R604	Communication pour le management			0,5		9
Somme RES				2	2	2	3	117
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	4,5
		S6.EMS.1	Modélisation statistique pour les données complexes et le Big Data	1	1	1	2	30
		S602	SAÉ Projet fin d'études	0,5	0,5	0,5	0,5	6
		stage-alt	Alternance	3	3	3	3	0
Somme SAE				5	5	5	6	40,5
Total S6				7	7	7	9	157,5
Total général				13,5	13,5	13,5	19,5	417

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Exploration et modélisation statistique (EMS)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	3	
	UE	UE1 S5 - Intégrer le traitement de données complexes		6,5
		UE1 S6 - Intégrer le traitement de données complexes		7
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	3	
	UE	UE2 S5 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		6,5
		UE2 S6 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		7
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	3	
	UE	UE3 S5 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		6,5
		UE3 S6 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		7
C4	BLOC	Compétence 4 : Modéliser	2	
	UE	UE4 S5 - Réaliser l'ensemble de la démarche de modélisation		10,5
		UE4 S6 - Réaliser l'ensemble de la démarche de modélisation		9

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES

Parcours

Exploration et modélisation statistique (EMS)

formation initiale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S5	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	27
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	27
		R5.EMS.6	Modélisation statistique avancée				4	60
		R501	Base de données NoSQL	2				30
		R502	Data mining		2			30
		R503	Anglais pour la coopération internationale et enjeux internationaux des données			1		15
		R504	Communication des données, éthique et responsabilité			1		15
		R505	Projet personnel et professionnel 5	0,5	0,5	0,5	0,5	12
Somme RES				3,5	3,5	3,5	5,5	216
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S5.EMS.1	Mener une étude statistique dans un domaine d'application	1,5	1,5	2	5	30
		S502	Migration de données depuis ou vers un environnement NoSQL	1,5		0,5		12
		S503	Mise en oeuvre d'un processus de datamining		1,5	0,5		9
Somme SAE				3	3	3	5	52,5
Total S5				6,5	6,5	6,5	10,5	268,5
S6	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	15
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	15
		R6.EMS.05	Apprentissage statistique pour l'IA				2	30
		R601	Big Data : enjeux, stockage et extraction	1				19,5
		R602	Méthodes statistiques pour le Big Data		1			19,5
		R603	Anglais pour la communication d'entreprise			0,5		10
		R604	Communication pour le management			0,5		10
Somme RES				2	2	2	3	119
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	4,5
		S6.EMS.1	Modélisation statistique pour les données complexes et le Big Data	1	1	1	2	30
		S602	SAÉ Projet fin d'études	0,5	0,5	0,5	0,5	6
		stage-alt	stage de 12 à 16 semaines (dans la limite de 26 semaines maximum sur l'ensemble du cursus)	3	3	3	3	0
Somme SAE				5	5	5	6	40,5
Total S6				7	7	7	9	159,5
Total général				13,5	13,5	13,5	19,5	428

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en ALTERNANCE / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	2	
	UE	UE1 S3 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		8,5
		UE1 S4 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		6,5
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	2	
	UE	UE2 S3 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		6,5
		UE2 S4 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		8,5
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	2	
	UE	UE3 S3 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
		UE3 S4 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
C4	BLOC	Compétence 4 : Développer	1	
	UE	UE4 S3 - Développer un composant d'une solution décisionnelle		7,5
		UE4 S4 - Développer un composant d'une solution décisionnelle		7,5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027		2e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES						
Parcours		Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)				formation en ALTERNANCE		
Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S3	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R3.VCOD.10	Programmation objet				3	18
		R301	Utilisation avancée d'outils de reporting	1				18
		R302	Systèmes d'information décisionnels	1				30
		R303	Technologies Web	0,5				15
		R304	Programmation statistique automatisée	1				18
		R305	Algèbre linéaire		1			18
		R306	Tests d'hypothèses pour l'analyse bi-variée		1			27
		R307	Anglais professionnel			1		24
		R308	Communication organisationnelle et professionnelle			1		24
		R309	Les données de l'environnement entrepreneurial et économique pour l'aide à la décision			1		27
		R311	Projet personnel et professionnel 3	0,5	0,5	0,5	0,5	9
	Somme RES			5	3,5	4,5	3,5	264
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S3.VCOD.1	Collecte automatisée de données web	1	1	1	3,5	15
		S302	Intégration de données dans un Datawarehouse	1,5		0,5		18
		S303	Description et prévision de données temporelles		1	0,5		21
		S304	Conformité réglementaire pour analyser des données	0,5	0,5	0,5		12
		stage-alt	Alternance	0,5	0,5	0,5	0,5	0
	Somme SAE			3,5	3	3	4	67,5
Total S3				8,5	6,5	7,5	7,5	331,5
S4	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R4.VCOD.08	Préparation / intégration de données				2	18
		R4.VCOD.09	Programmation web				1	12
		R401	Automatisation et test en programmation	1,5				12
		R402	Méthodes factorielles		1,5			18
		R403	Classification automatique		1,5			12
		R404	Anglais scientifique et argumentation			0,75		9
		R405	Communication scientifique et argumentation			0,75		9
		R406	Exploration et valorisation de la données dans un cadre juridique et économique			1		10,5
		R407	Projet personnel et professionnel 4	0,5	0,5	0,5	0,5	6
	Somme RES			3	4,5	4	3,5	142,5
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5
		S4.VCOD.01	Développement d'un composant d'une solution décisionnelle	0,5	0,5	0,5	1,5	12
		S402	Reporting d'une analyse multivariée	0,5	1	0,5		24
		stage-alt	Alternance	2	2	2	2	0
	Somme SAE			3,5	4	3,5	4	37,5
Total S4				6,5	8,5	7,5	7,5	180
Total général				15	15	15	15	511,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation	2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)
Spécialité	SCIENCE DES DONNÉES (SD)
Parcours	Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)
Responsable	Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD
	Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	2	
	UE	UE1 S3 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		8,5
		UE1 S4 - Automatiser le traitement de données multidimensionnelles		6,5
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	2	
	UE	UE2 S3 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		6,5
		UE2 S4 - Mettre en œuvre une analyse exploratoire		8,5
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	2	
	UE	UE3 S3 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
		UE3 S4 - Restituer et argumenter ses résultats		7,5
C4	BLOC	Compétence 4 : Développer	1	
	UE	UE4 S3 - Développer un composant d'une solution décisionnelle		7,5
		UE4 S4 - Développer un composant d'une solution décisionnelle		7,5

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

2e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES

Parcours

Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)

formation initiale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S3	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R3.VCOD.10	Programmation objet				3	21
		R301	Utilisation avancée d'outils de reporting	1				24
		R302	Systèmes d'information décisionnels	1				30
		R303	Technologies Web	0,5				15
		R304	Programmation statistique automatisée	1				21
		R305	Algèbre linéaire		1			19,5
		R306	Tests d'hypothèses pour l'analyse bi-variée		1			30
		R307	Anglais professionnel			1		30
		R308	Communication organisationnelle et professionnelle			1		30
		R309	Les données de l'environnement entrepreneurial et économique pour l'aide à la décision			1		36
		R311	Projet personnel et professionnel 3	0,5	0,5	0,5	0,5	12
	Somme RES			5	3,5	4,5	3,5	304,5
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S3.VCOD.1	Collecte automatisée de données web	1	1	1	4	15
		S302	Intégration de données dans un Datawarehouse	1,5		0,5		18
		S303	Description et prévision de données temporelles		1	0,5		21
		S304	Conformité réglementaire pour analyser des données	1	1	1		15
	Somme SAE			3,5	3	3	4	70,5
Total S3				8,5	6,5	7,5	7,5	375
S4	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5		18
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5		18
		R4.VCOD.08	Préparation / intégration de données				2	18
		R4.VCOD.09	Programmation web				1	12
		R401	Automatisation et test en programmation	1,5				16,5
		R402	Méthodes factorielles		1,5			18
		R403	Classification automatique		1,5			15
		R404	Anglais scientifique et argumentation			0,75		10,5
		R405	Communication scientifique et argumentation			0,75		10,5
		R406	Exploration et valorisation de la données dans un cadre juridique et économique			1		15
		R407	Projet personnel et professionnel 4	0,5	0,5	0,5	0,5	9
	Somme RES			3	4,5	4	3,5	160,5
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5
		S4.VCOD.01	Développement d'un composant d'une solution décisionnelle	0,5	0,5	0,5	1,5	24
		S402	Reporting d'une analyse multivariée	0,5	1	0,5		25,5
		stage-alt	Stage de 8 à 12 semaines	2	2	2	2	0
	Somme SAE			3,5	4	3,5	4	51
Total S4				6,5	8,5	7,5	7,5	211,5
Total général				15	15	15	15	586,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en ALTERNANCE / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	3	
	UE	UE1 S5 - Intégrer le traitement de données complexes		6,5
		UE1 S6 - Intégrer le traitement de données complexes		7
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	3	
	UE	UE2 S5 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		6,5
		UE2 S6 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		7
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	3	
	UE	UE3 S5 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		6,5
		UE3 S6 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		7
C4	BLOC	Compétence 4 : Développer	2	
	UE	UE4 S5 - Participer au déploiement d'une solution décisionnelle		10,5
		UE4 S6 - Participer au déploiement d'une solution décisionnelle		9

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027		3e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES						
Parcours		Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)					formation en ALTERNANCE	
Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S5	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	27
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	27
		R5.VCOD.06	Développement logiciel				2,5	24
		R5.VCOD.07	Programmation web pour la visualisation				1,5	36
		R501	Base de données NoSQL	2				30
		R502	Data mining		2			30
		R503	Anglais pour la coopération internationale et enjeux internationaux des données			1		12
		R504	Communication des données, éthique et responsabilité			1		12
		R505	Projet personnel et professionnel 5	0,5	0,5	0,5	0,5	9
Somme RES				3,5	3,5	3,5	5,5	207
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S5.VCOD.1	Analyse et conception d'un outil décisionnel	1	1	1,5	4,5	30
		S502	Migration de données depuis ou vers un environnement NoSQL	1,5		0,5		12
		S503	Mise en oeuvre d'un processus de datamining		1,5	0,5		9
		stage-alt	Alternance	0,5	0,5	0,5	0,5	0
Somme SAE				3	3	3	5	52,5
Total S5				6,5	6,5	6,5	10,5	259,5
S6	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	15
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	15
		R6.VCOD.05	Approfondissement en big data				2	30
		R601	Big Data : enjeux, stockage et extraction	1				19,5
		R602	Méthodes statistiques pour le Big Data		1			19,5
		R603	Anglais pour la communication d'entreprise			0,5		9
		R604	Communication pour le management			0,5		9
Somme RES				2	2	2	3	117
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	4,5
		S6.VCOD.1	Développement et test d'un outil décisionnel	1	1	1	2	30
		S602	SAÉ Projet fin d'études	0,5	0,5	0,5	0,5	6
		stage-alt	Alternance	3	3	3	3	0
Somme SAE				5	5	5	6	40,5
Total S6				7	7	7	9	157,5
Total général				13,5	13,5	13,5	19,5	417

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité SCIENCE DES DONNÉES (SD)

Parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)

Responsable Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Traiter	3	
	UE	UE1 S5 - Intégrer le traitement de données complexes		6,5
		UE1 S6 - Intégrer le traitement de données complexes		7
C2	BLOC	Compétence 2 : Analyser	3	
	UE	UE2 S5 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		6,5
		UE2 S6 - Mettre en œuvre l'analyse exploratoire de données complexes		7
C3	BLOC	Compétence 3 : Valoriser	3	
	UE	UE3 S5 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		6,5
		UE3 S6 - Intégrer et valoriser sa production dans l'écosystème de l'entreprise		7
C4	BLOC	Compétence 4 : Développer	2	
	UE	UE4 S5 - Participer au déploiement d'une solution décisionnelle		10,5
		UE4 S6 - Participer au déploiement d'une solution décisionnelle		9

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3e année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité SCIENCE DES DONNÉES

Parcours

Visualisation, conception d'outils décisionnels (VCOD)

formation initiale

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	Heures
S5	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	27
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	27
		R5.VCOD.06	Développement logiciel				2,5	24
		R5.VCOD.07	Programmation web pour la visualisation				1,5	36
		R501	Base de données NoSQL	2				30
		R502	Data mining		2			30
		R503	Anglais pour la coopération internationale et enjeux internationaux des données			1		15
		R504	Communication des données, éthique et responsabilité			1		15
		R505	Projet personnel et professionnel 5	0,5	0,5	0,5	0,5	12
Somme RES				3,5	3,5	3,5	5,5	216
	SAE	portfolio	Portfolio					1,5
		S5.VCOD.1	Analyse et conception d'un outil décisionnel	1,5	1,5	2	5	30
		S502	Migration de données depuis ou vers un environnement NoSQL	1,5		0,5		12
		S503	Mise en oeuvre d'un processus de datamining		1,5	0,5		9
Somme SAE				3	3	3	5	52,5
Total S5				6,5	6,5	6,5	10,5	268,5
S6	RES	AL	Option à choix : 1 parmi 6C, 6D, 6E, 6F	0,5	0,5	0,5	0,5	15
			Option Marketing (6C)					0
			Option Mathématiques (6D)					0
			Option Santé (6E)					0
			Option SIG (6F)					0
			Intelligence artificielle	0,5	0,5	0,5	0,5	15
		R6.VCOD.05	Approfondissement en big data				2	30
		R601	Big Data : enjeux, stockage et extraction	1				19,5
		R602	Méthodes statistiques pour le Big Data		1			19,5
		R603	Anglais pour la communication d'entreprise			0,5		10
		R604	Communication pour le management			0,5		10
Somme RES				2	2	2	3	119
	SAE	portfolio	Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	4,5
		S6.VCOD.1	Développement et test d'un outil décisionnel	1	1	1	2	30
		S602	SAÉ Projet fin d'études	0,5	0,5	0,5	0,5	6
		stage-alt	stage de 12 à 16 semaines (dans la limite de 26 semaines maximum sur l'ensemble du cursus)	3	3	3	3	0
Somme SAE				5	5	5	6	40,5
Total S6				7	7	7	9	159,5
Total général				13,5	13,5	13,5	19,5	428

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 1ère année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	1	
	UE	UE1 S1 - Construire une offre commerciale simple		11
		UE1 S2 - Construire une offre commerciale simple		11
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	1	
	UE	UE2 S1 - Préparer l'entretien de vente		11
		UE2 S2 - Préparer l'entretien de vente		11
C3	BLOC	Compétence 3 : Communication commerciale	1	
	UE	UE3 S1 - Structurer un plan de communication		8
		UE3 S2 - Structurer un plan de communication		8

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S1 = Semestre 1 / S2 = Semestre 2

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

1ère année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	HEURES
S1	RES	R101	Fondamentaux du marketing et comportement du consommateur	12			36
		R102	Fondamentaux de la vente		12		25,5
		R103	Fondamentaux de la communication commerciale			12	19,5
		R104	Études Marketing 1	6		8	18
		R105	Environnement économique de l'entreprise	8			18
		R106	Environnement juridique de l'entreprise	6		8	19,5
		R107	Techniques quantitatives et représentations 1	3	8	5	18
		R108	Eléments financiers de l'entreprise	5	6		13,5
		R109	Rôle et organisation de l'entreprise sur son marché	8			9
		R110	Initiation à la Conduite de projet	1	4	4	6
		R111	Anglais appliqué au commerce 1	2	7	5	25,5
		R112	Langue B appliquée au commerce 1	2	7	5	24
		R113	Ressources et culture numériques 1	2	6	6	24
		R114	Expression Communication et Culture 1	3	8	5	21
		R115	PPP 1	2	2	2	10,5
	Somme RES			60	60	60	288
	SAE	Portfolio	Portfolio - S1				6
		SAE101	Marketing : positionnement d'une offre simple sur un marché	40			21
		SAE102	Vente : Démarche de prospection		40		12
		SAE103	Communication commerciale : Création d'un support "print"			40	15
	Somme SAE			40	40	40	54
Total S1				100	100	100	342
S2	RES	R201	Marketing Mix - 1	12			18
		R202	Prospection et négociation		12		18
		R203	Moyens de la communication commerciale			12	18
		R204	Etudes marketing 2	11			18
		R205	Relations contractuelles commerciales	3	5	5	19,5
		R206	Techniques quantitatives et représentations 2	4	5	5	18
		R207	Coûts, marges et prix d'une offre simple	3	5	5	18
		R208	Connaissance des canaux de commercialisation et distribution	11			12
		R209	Psychologie sociale		7	5	18
		R210	Gestion et conduite de projet	2	3	5	9
		R211	Anglais du commerce 2	3	5	5	24
		R212	Langue B du commerce 2	3	5	5	24
		R213	Ressources et culture numériques 2	3	5	5	24
		R214	Expression, communication et culture 2	4	5	5	24
		R215	PPP 2	1	3	3	9
	Somme RES			60	60	60	271,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S2	2	2	2	6
		SAE201	Marketing : marketing mix	20			24
		SAE202	Vente : Préparation d'un entretien de vente		20		16,5
		SAE203	Communication commerciale : élaboration d'un plan de communication			20	13,5
		SAE204	Conception d'un projet en déployant les techniques de commercialisation	9	9	9	1,5
		SAE205	Stage de 4 semaines (Évalué au travers d'un rapport individuel)	9	9	9	1,5
	Somme SAE			40	40	40	63
Total S2				100	100	100	334,5
Total général				200	200	200	676,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Business international : achat et vente (BI)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	2	
	UE	UE1 S3 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		7
		UE1 S4 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	2	
	UE	UE2 S3 - Mener un entretien de vente simple		7
		UE2 S4 - Mener un entretien de vente simple		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Communication commerciale	2	
	UE	UE3 S3 - Élaborer un plan de communication		8
		UE3 S4 - Élaborer un plan de communication		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Stratégie à l'international	1	
	UE	UE4 S3 - Agir en tant qu'assistant développement import / export		4
		UE4 S4 - Agir en tant qu'assistant développement import / export		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Opérations à l'international	1	
	UE	UE5 S3 - Commercialiser à l'international une offre simple		4
		UE5 S4 - Commercialiser à l'international une offre simple		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours

Business international : achat et vente (BI)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S3	RES	R3.BI.15	Stratégie et veille à l'international (cours en anglais*)				27	27	15
		R3.BI.16	Marketing et vente à l'international (cours en anglais*)				27	27	15
		R301	Marketing Mix 2	12					18
		R302	Entretien de vente		17				18
		R303	Principes de la communication digitale			17			18
		R304	Etudes marketing 3	10					9
		R305	Environnement économique international	10					15
		R306	Droit des activités commerciales 1	3	6	6			15
		R307	Techniques quantitatives et représentations 3	3	6	6			18
		R308	Tableau de bord commercial	3	6	6			9
		R309	Psychologie sociale du travail	6					9
		R310	Anglais appliqué au commerce 3	3	6	6			16,5
		R311	LVB appliquée au commerce 3	3	6	6			16,5
		R312	Ressources et culture numériques 3	3	6	6	3	3	24
		R313	Expression Communication Culture 3	3	6	6	3	3	15
		R314	PPP 3	1	1	1			7,5
	Somme RES			60	60	60	60	60	238,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S3						4,5
		SAE3.BI.02	Démarche de création d'entreprise à l'international	40	40	40	5	5	34,5
		SAE3.BI.03	Sélection de marchés à l'étranger (cours en anglais*)				35	35	27
		SAE301	Pilotage d'un projet en déployant les techniques de commercialisation						1,5
	Somme SAE			40	40	40	40	40	67,5
Total S3				100	100	100	100	100	306
S4	RES	R4.BI.09	Stratégie Achats (cours en anglais*)				8	10	15
		R4.BI.10	Techniques du commerce international 1 (cours en anglais*)				10	10	15
		R4.BI.11	Management interculturel (cours en anglais)				10	8	15
		R401	Stratégie Marketing	25					12
		R402	Négociation : rôle du vendeur et de l'acheteur		25				12
		R403	Conception d'une campagne de communication			25			12
		R404	Droit du travail	5	5	5	5	5	9
		R405	Anglais appliqué au commerce 4	9	9	9	9	9	15
		R406	LVB appliquée au commerce 4	8	8	8	8	8	15
		R407	Expression Communication Culture 3	8	8	8	8	8	15
		R408	PPP 4				2	2	6
	Somme RES			55	55	55	60	60	141
	SAE	Portfolio	Portfolio - S4	1	1	1	1	1	4,5
		SAE4.BI.03	Développement de l'offre à l'international (cours en anglais*)				12	12	18
		SAE401	Evaluation de la performance du projet en déployant les techniques de commercialisation	15	15	15	10	10	20
		SAE402	Pilotage commercial d'une organisation (jeu simulation d'entreprise)	3	3	3			16,5
		SAE404	Stage de 8 semaines	26	26	26	17	17	1,5
	Somme SAE			45	45	45	40	40	60,5
Total S4				100	100	100	100	100	201,5
Total général				200	200	200	200	200	507,5

*cours en anglais sauf cas de force majeure

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Business international : achat et vente (BI)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	3	
	UE	UE1 S5 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
		UE1 S6 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	3	
	UE	UE2 S5 - Mener une vente complexe		8
		UE2 S6 - Mener une vente complexe		8
C4	BLOC	Compétence 4 : Stratégie à l'international	2	
	UE	UE4 S5 - Agir en tant que chargé du développement import / export		7
		UE4 S6 - Agir en tant que chargé du développement import / export		7
C5	BLOC	Compétence 5 : Opérations à l'international	2	
	UE	UE5 S5 - Commercialiser à l'international une offre complexe		7
		UE5 S6 - Commercialiser à l'international une offre complexe		7

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours

Business international : achat et vente (BI)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE4	COEF UE5	Heures	
S5	RES	R5.BI.10	Ressources et culture numériques appliquées au Business international, achat et vente.			8	6	12	
		R5.BI.11	Approvisionnements (cours en anglais*)				10	18	
		R5.BI.12	Techniques du commerce international 2 (cours en anglais*)				10	21	
		R5.BI.13	Droit international			13		18	
		R5.BI.14	Logistique et supply chain				10	15	
		R5.BI.15	Marketing achat (cours en anglais*)			9	7	18	
		R501	Stratégie d'entreprise	20				15	
		R502	Négociier dans des contextes spécifiques - 1		20			12	
		R503	Financement et régulation de l'économie	7		8		12	
		R504	Droit des activités commerciales - 2	7	8		4	15	
		R505	Analyse financière	7	8	5		12	
		R506	Anglais appliqué au commerce - 5	6	7	6	4	12	
		R507	LV B appliquée au commerce - 5	6	7	6	4	13,5	
		R508	Expression, communication, culture - 5	6	9	4	4	12	
		R509	PPP - 5	1	1	1	1	6	
		R510	Préparation aux concours (facultatif)					12	
		Somme RES			60	60	60	60	223,5
		SAE	Portfolio	Portfolio - S5					4,5
			SAE5.BI.01	Conduite d'une mission import ou export pour une entreprise (cours en anglais*)	40	40	40	40	40
		Somme SAE			40	40	40	40	44,5
Total S5				100	100	100	100	268	
S6	RES	R6.BI.03	Anglais appliqué au Business International			20	20	13,5	
		R6.BI.04	LVB appliquée au commerce international			20	20	13,5	
		R601	Stratégie d'entreprise - 2	40				15	
		R602	Négociier dans des contextes spécifiques - 2		40			12	
		R603	Préparation aux concours (facultatif)					18	
		Somme RES			40	40	40	40	72
		SAE	AL	Jeu d'entreprise 2	8	8	8	8	16,5
			Portfolio	Portfolio - S6	5	5	5	5	0,75
			stage-alt	Alternance ou (stage de 14 semaines + projet tutoré)	47	47	47	47	0
		Somme SAE			60	60	60	60	17,25
Total S6				100	100	100	100	89,25	
Total général				200	200	200	200	357,25	

*cours en anglais sauf cas de force majeure

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (MDEE)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	2	
	UE	UE1 S3 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		7
		UE1 S4 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	2	
	UE	UE2 S3 - Mener un entretien de vente simple		7
		UE2 S4 - Mener un entretien de vente simple		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Communication commerciale	2	
	UE	UE3 S3 - Élaborer un plan de communication		8
		UE3 S4 - Élaborer un plan de communication		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Marketing digital	1	
	UE	UE4 S3 - Participer activement au projet digital		4
		UE4 S4 - Participer activement au projet digital		6
C5	BLOC	Compétence 5 : E-business et entrepreneuriat	1	
	UE	UE5 S3 - Construire un projet e-business en tant que partie prenante active		4
		UE5 S4 - Construire un projet e-business en tant que partie prenante active		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027		2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)							
Parcours		Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (MDEE)							
Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S3	RES	R3.MDEE.15	Stratégie de marketing digital				30	24	15
		R3.MDEE.16	Créativité et innovation				24	30	15
		R301	Marketing Mix 2	12					18
		R302	Entretien de vente		17				18
		R303	Principes de la communication digitale			17			18
		R304	Etudes marketing 3	10					9
		R305	Environnement économique international	10					15
		R306	Droit des activités commerciales 1	3	6	6			15
		R307	Techniques quantitatives et représentations 3	3	6	6			18
		R308	Tableau de bord commercial	3	6	6			9
		R309	Psychologie sociale du travail	6					9
		R310	Anglais appliqué au commerce 3	3	6	6			16,5
		R311	LVB appliquée au commerce 3	3	6	6			16,5
		R312	Ressources et culture numériques 3	3	6	6	3	3	24
		R313	Expression Communication Culture 3	3	6	6	3	3	15
		R314	PPP 3	1	1	1			7,5
	Somme RES			60	60	60	60	60	238,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S3						4,5
		SAE3.MDEE.02	Démarche de création d'entreprise en contexte digital	40	40	40	5	5	34,5
		SAE3.MDEE.03	Analyse d'une activité digitale				35	35	30
		SAE301	Pilotage d'un projet en déployant les techniques de commercialisation						1,5
	Somme SAE			40	40	40	40	40	70,5
Total S3				100	100	100	100	100	309
S4	RES	R4.MDEE.09	Conduite de projet digital				10	10	15
		R4.MDEE.10	Stratégie e-commerce				10	8	15
		R4.MDEE.11	Business model 1				8	10	15
		R401	Stratégie Marketing	25					12
		R402	Négociation : rôle du vendeur et de l'acheteur		25				12
		R403	Conception d'une campagne de communication			25			12
		R404	Droit du travail	5	5	5	5	5	9
		R405	Anglais appliqué au commerce 4	9	9	9	9	9	15
		R406	LVB appliquée au commerce 4	8	8	8	8	8	15
		R407	Expression Communication Culture 3	8	8	8	8	8	15
		R408	PPP 4				2	2	6
	Somme RES			55	55	55	60	60	141
	SAE	Portfolio	Portfolio - S4	1	1	1	1	1	4,5
		SAE4.MDEE.03	Création de site web				13	13	21
		SAE401	Evaluation de la performance du projet en déployant les techniques de commercialisation	15	15	15	10	10	20
		SAE402	Pilotage commercial d'une organisation (jeu simulation d'entreprise)	3	3	3			16,5
		SAE404	Stage de 8 semaines	26	26	26	16	16	1,5
	Somme SAE			45	45	45	40	40	63,5
Total S4				100	100	100	100	100	204,5
Total général				200	200	200	200	200	513,5

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (MDEE)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	3	
	UE	UE1 S5 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
		UE1 S6 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	3	
	UE	UE2 S5 - Mener une vente complexe		8
		UE2 S6 - Mener une vente complexe		8
C4	BLOC	Compétence 4 : Marketing digital	2	
	UE	UE4 S5 - Développer le projet digital en tant qu'initiateur		7
		UE4 S6 - Développer le projet digital en tant qu'initiateur		7
C5	BLOC	Compétence 5 : E-business et entrepreneuriat	2	
	UE	UE5 S5 - Construire un projet e-business en tant que responsable de projet ou d'entreprise		7
		UE5 S6 - Construire un projet e-business en tant que responsable de projet ou d'entreprise		7

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 5 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours

Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (MDEE)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE4	COEF UES	Heures
S5	RES	R5.MDEE.10	Ressources et culture numériques appliquées au Marketing digital, à l'e-business et à l'entrepreneuriat			7	6	15
		R5.MDEE.11	Management de la créativité et de l'innovation				10	12
		R5.MDEE.12	Référencement			10		18
		R5.MDEE.13	Stratégie Social Media et e-CRM			10		15
		R5.MDEE.14	Business model - 2				10	15
		R5.MDEE.15	Stratégie de contenu et rédaction web			10		12
		R5.MDEE.16	Logistique et supply chain			7	7	15
		R501	Stratégie d'entreprise	20				15
		R502	Négociier dans des contextes spécifiques - 1		20			12
		R503	Financement et régulation de l'économie	7			6	12
		R504	Droit des activités commerciales - 2	7	8		5	15
		R505	Analyse financière	7	8		5	12
		R506	Anglais appliqué au commerce - 5	6	7	5	5	12
		R507	LV B appliquée au commerce - 5	6	7	5	5	13,5
		R508	Expression, communication, culture - 5	6	9	5		12
		R509	PPP - 5	1	1	1	1	6
		R510	Préparation aux concours (facultatif)					12
Somme RES				60	60	60	60	223,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S5					4,5
		SAE5.MDEE.01	Développement d'un projet digital	40	40	40	40	33
Somme SAE				40	40	40	40	37,5
Total S5				100	100	100	100	261
S6	RES	R6.MDEE.03	Trafic management - analyse d'audience			40		16,5
		R6.MDEE.04	Formalisation et sécurisation d'un business model				40	9
		R601	Stratégie d'entreprise - 2	40				15
		R602	Négociier dans des contextes spécifiques - 2		40			12
		R603	Préparation aux concours (facultatif)					18
Somme RES				40	40	40	40	70,5
	SAE	AL	Jeu d'entreprise 2	8	8	8	8	16,5
		Portfolio	Portfolio - S6	5	5	5	5	0,75
		stage-alt	Alternance ou (stage de 14 semaines + projet tutoré)	47	47	47	47	0
Somme SAE				60	60	60	60	17,25
Total S6				100	100	100	100	87,75
Total général				200	200	200	200	348,75

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 2ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Business développement et management de la relation client (BDMRC)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	2	
	UE	UE1 S3 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		7
		UE1 S4 - Construire une offre commerciale complexe ou innovante		6
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	2	
	UE	UE2 S3 - Mener un entretien de vente simple		7
		UE2 S4 - Mener un entretien de vente simple		6
C3	BLOC	Compétence 3 : Communication commerciale	2	
	UE	UE3 S3 - Élaborer un plan de communication		8
		UE3 S4 - Élaborer un plan de communication		6
C4	BLOC	Compétence 4 : Business développement	1	
	UE	UE4 S3 - Agir en tant que membre de l'équipe commerciale		4
		UE4 S4 - Agir en tant que membre de l'équipe commerciale		6
C5	BLOC	Compétence 5 : Relation client	1	
	UE	UE5 S3 : Agir en tant que membre de l'équipe relation client		4
		UE5 S4 : Agir en tant que membre de l'équipe relation client		6

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S3 = Semestre 3 / S4 = Semestre 4

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

2ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours

Business développement et management de la relation client (BDMRC)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE3	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S3	RES	R3.BDMRC.15	Marketing B to B				30	24	15
		R3.BDMRC.16	Fondamentaux de la relation Client				24	30	15
		R301	Marketing Mix 2	12					18
		R302	Entretien de vente		17				18
		R303	Principes de la communication digitale			17			18
		R304	Etudes marketing 3	10					9
		R305	Environnement économique international	10					15
		R306	Droit des activités commerciales 1	3	6	6			15
		R307	Techniques quantitatives et représentations 3	3	6	6			18
		R308	Tableau de bord commercial	3	6	6			9
		R309	Psychologie sociale du travail	6					9
		R310	Anglais appliqué au commerce 3	3	6	6			16,5
		R311	LVB appliquée au commerce 3	3	6	6			16,5
		R312	Ressources et culture numériques 3	3	6	6	3	3	24
		R313	Expression Communication Culture 3	3	6	6	3	3	15
		R314	PPP 3	1	1	1			7,5
	Somme RES			60	60	60	60	60	238,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S3						4,5
		SAE3.BDMRC.02	Démarche de création d'entreprise	40	40	40	5	5	34,5
		SAE3.BDMRC.03	Diagnostic commercial				35	35	22,5
		SAE301	Pilotage d'un projet en déployant les techniques de commercialisation						1,5
	Somme SAE			40	40	40	40	40	63
Total S3				100	100	100	100	100	301,5
S4	RES	R4.BDMRC.09	Fondamentaux du management de l'équipe commerciale				15	10	21
		R4.BDMRC.10	Relation client omnicanal				13	18	24
		R401	Stratégie Marketing	25					12
		R402	Négociation : rôle du vendeur et de l'acheteur		25				12
		R403	Conception d'une campagne de communication			25			12
		R404	Droit du travail	5	5	5	5	5	9
		R405	Anglais appliqué au commerce 4	9	9	9	9	9	15
		R406	LVB appliquée au commerce 4	8	8	8	8	8	15
		R407	Expression Communication Culture 3	8	8	8	8	8	15
		R408	PPP 4				2	2	6
	Somme RES			55	55	55	60	60	141
	SAE	Portfolio	Portfolio - S4	1	1	1	1	1	4,5
		SAE4.BDMRC.03	Plan d'actions commercial et relationnel				15	15	18
		SAE401	Evaluation de la performance du projet en déployant les techniques de commercialisation	15	15	15	10	10	20
		SAE402	Pilotage commercial d'une organisation (jeu simulation d'entreprise)	3	3	3			16,5
		SAE404	Stage de 8 semaines	26	26	26	14	14	1,5
	Somme SAE			45	45	45	40	40	60,5
Total S4				100	100	100	100	100	201,5
Total général				200	200	200	200	200	503

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - IUT de Vannes / Année 2026-2027

Formation 3ème année Bachelor universitaire de technologie (B.U.T)

Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours Business développement et management de la relation client (BDMRC)

Responsable Stéfan AUTRET

Session unique / Contrôle continu intégral / Formation en initiale ou en alternance / Etudiant assidu *

	Nature	LIBELLÉ	Niveau	ECTS UE
C1	BLOC	Compétence 1 : Marketing	3	
	UE	UE1 S5 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
		UE1 S6 - Construire une solution client étendue à tous les secteurs d'activités		8
C2	BLOC	Compétence 2 : Vente	3	
	UE	UE2 S5 - Mener une vente complexe		8
		UE2 S6 - Mener une vente complexe		8
C4	BLOC	Compétence 4 : Business développement	2	
	UE	UE4 S5 - Agir en tant que responsable de l'équipe commerciale		7
		UE4 S6 - Agir en tant que responsable de l'équipe commerciale		7
C5	BLOC	Compétence 5 : Relation client	2	
	UE	UE5 S5 : Agir en tant que responsable de l'équipe relation client		7
		UE5 S6 : Agir en tant que responsable de l'équipe relation client		7

* en fonction des situations particulières d'étudiants, des dispenses d'assiduité peuvent être étudiées par l'équipe pédagogique. Ces dispositions feront alors l'objet d'un contrat pédagogique spécifique

Volume heures formation en alternance

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » - article 3.9

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

Le référentiel de formation définit pour chacune des spécialités la valeur du pourcentage de réduction du volume horaire annuel dans la fourchette proposée.

RES = Ressources

SAE = Situation d'apprentissage et d'évaluation

UE = Unité d'enseignement

S5 = Semestre 1 / S6 = Semestre 6

Code PN = code du programme national - AL = Adaptation locale

2026-2027

3ème année Bachelor universitaire de Technologie Spécialité Techniques de commercialisation (TC)

Parcours

Business développement et management de la relation client (BDMRC)

Semestre	Eléments	Code PN	LIBELLÉ	COEF UE1	COEF UE2	COEF UE4	COEF UE5	Heures
S5	RES	R5.BDMRC.10	Ressources et culture numériques appliquées au Business développement et au management de la relation client			8	8	12
		R5.BDMRC.11	Développement des pratiques managériales			11		22,5
		R5.BDMRC.12	Management de la valeur client				11	24
		R5.BDMRC.13	Marketing des services				11	25,5
		R5.BDMRC.14	Pilotage de l'équipe commerciale			11		18
		R501	Stratégie d'entreprise	20				15
		R502	Négocier dans des contextes spécifiques - 1		20			12
		R503	Financement et régulation de l'économie	7		7	7	12
		R504	Droit des activités commerciales - 2	7	8	7		15
		R505	Analyse financière	7	8		7	12
		R506	Anglais appliqué au commerce - 5	6	7	5	5	12
		R507	LV B appliquée au commerce - 5	6	7	5	5	13,5
		R508	Expression, communication, culture - 5	6	9	5	5	12
		R509	PPP - 5	1	1	1	1	6
		R510	Préparation aux concours (facultatif)					12
	Somme RES			60	60	60	60	223,5
	SAE	Portfolio	Portfolio - S5					4,5
		SAE5.BDMRC.01	Mise en œuvre et pilotage de la stratégie client d'une entreprise	40	40	40	40	24
	Somme SAE			40	40	40	40	28,5
Total S5				100	100	100	100	252
S6	RES	R6.BDMRC.03	Management des comptes-clés (KAM)			40		15
		R6.BDMRC.04	Nouveaux comportements des clients				40	9
		R601	Stratégie d'entreprise - 2	40				15
		R602	Négocier dans des contextes spécifiques - 2		40			12
		R603	Préparation aux concours (facultatif)					18
	Somme RES			40	40	40	40	69
	SAE	AL	Jeu d'entreprise 2	8	8	8	8	16,5
		Portfolio	Portfolio - S6	5	5	5	5	0,75
		stage-alt	Alternance ou (stage de 14 semaines + projet tutoré)	47	47	47	47	0
	Somme SAE			60	60	60	60	17,25
Total S6				100	100	100	100	86,25
Total général				200	200	200	200	338,25

Diplôme :	Licence professionnelle
Mention :	Management des activités commerciales
Parcours :	Commerce et distribution
Année :	2026-2027

Nature	ECTS 26-27	COEF 26-27	Intitulé	Semestre	Enseignements en présentiel		total heures enseignements	Dispense assiduité possible : O/N	MCC Session UNIQUE - étudiant assidu
					CM	TD			
BCC1		1	RNCP40504BC01 - Utiliser les outils numériques de référence						
UE 1.1	6	1	Utiliser les outils numériques 1		16	34	50	N	
matière		1	Technologies de l'information et de la communication	Semestre 1	8	16	24	N	
matière		1	Web marketing	Semestre 1	8	18	26	N	
matière		2	Projet tuteuré	Semestre 1				N	
UE 1.2	3	1	Utiliser les outils numériques 2					N	
matière		1	Pratique professionnelle	Semestre 2				N	
BCC2		2	RNCP40504BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse						
UE 2.1	4	3	Gérer le point de vente 1		28	55	83	N	
matière		1	Droit de la distribution	Semestre 1	8	13	21	N	
matière		1	Gestion des ressources humaines	Semestre 1	14	30	44	N	
matière		1	Droit social 1	Semestre 1	6	12	18	N	
UE 2.2	4	5	Gérer le point de vente 2		27	54	81	N	
matière		2	Achat et logistique	Semestre 2	8	16	24	N	
matière		2	Contrôle de gestion	Semestre 2	13	26	39	N	
matière		1	Droit social 2	Semestre 2	6	12	18	N	
BCC3		1	RNCP40504BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère						
UE 3.1	6	3	S'exprimer		0	12	12		
matière		1	Anglais 1	Semestre 1		12	12	N	
projet		2	Projet tuteuré	Semestre 1				N	
UE 3.2	6	7	S'exprimer		0	12	12		
matière		1	Anglais 2	Semestre 2		12	12	N	
projet		2	Projet tuteuré	Semestre 2				N	
		4	Pratique professionnelle	Semestre 2					
BCC4		2	RNCP40504BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel						
UE 4.1	2	3	Développer les canaux de distribution 1		22	43	65		
matière		1	Distribution	Semestre 1	10	20	30	N	
matière		2	Négociation commerciale 1	Semestre 1	5	10	15	N	
matière		2	Gestion relation client	Semestre 1	7	13	20	N	
UE 4.2	1	1	Développer les canaux de distribution 2		5	10	15		
matière		1	Négociation commerciale 2	Semestre 2	5	10	15		
BCC5		2	RNCP40504BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle						
UE 5.1	5	2	Etre opérationnel(le) en entreprise 1						
projet		1	Projet tuteuré 1	Semestre 1				N	
UE 5.2	10	6	Etre opérationnel(le) en entreprise 2						
projet		2	Projet tuteuré 2	Semestre 2				N	
alternance		4	Pratique professionnelle	Semestre 2				N	
BCC6		2	RNCP40504BC06 - Développer des activités commerciales						
UE 6.1	2	1	Mettre en œuvre la stratégie marketing du point de vente 1		10	20	30		
matière		2	Merchandising	Semestre 1	10	20	30	N	
matière		1	Web marketing	Semestre 1				N	
UE 6.2	2	1	Mettre en œuvre la stratégie marketing du point de vente		19	37	56		
matière		1	Marketing	Semestre 2	9	17	26	N	
matière		2	Marketing achat	Semestre 2	10	20	30	N	
BCC7		1	RNCP40504BC07 - Gérer le suivi de la relation client						
UE 7.1	2	1	Gérer l'équipe du point de vente / commerciale 1						
matière		1	Négociation commerciale 1	Semestre 1				N	
UE 7.2	1	1	Gérer l'équipe du point de vente / commerciale 2						
		1	Négociation commerciale 2	Semestre 2				N	
UE 7.3	1	1	Gérer le fichier clients						
matière		1	Gestion relation client	Semestre 1				N	
BCC8		2	RNCP40504BC08 - Garantir la performance économique des activités commerciales						
UE 8.1	1	1	Développer la stratégie marketing 1						
		1	Merchandising	Semestre 1				N	
UE 8.2	2	2	Développer la stratégie marketing 2						
		1	Marketing	Semestre 2				N	
		1	Marketing achat	Semestre 2				N	
UE 8.3	1	3	Développer la relation client 1						
		1	Gestion relation client	Semestre 1				N	
		1	Négociation commerciale 1	Semestre 1				N	
UE 8.4	1	1	Développer la relation client 2						
		1	Négociation commerciale 2	Semestre 2				N	
TOTAL	60				127	277	404		

CONTRÔLES
CONTINUS

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Génie Industriel et Maintenance (GIM)
Responsable pédagogique : Frédéric Paolucci

Semestre 1											
			UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI		
			Maintenir	Améliorer	Installer	Manager	Sécuriser				
		Crédits	6	6	6	6	6				
niveau		Coefficients	60	60	60	60	60				
		Intitulés	Coefficients						CM	TD	TP
Ressources											
1	R1.01	Mathématiques 1	5	4	5	4	6	Contrôle continu	16	26,5	
1	R1.02	Informatique 1	7	7	8	7		Contrôle continu	10	12	42
1	R1.03	Mécanique et Matériaux 1	4	4	6	4	7	Contrôle continu	17	30	
1	R1.04	Génie Electrique 1	4	4	3	3	3	Contrôle continu	8	16	8
1	R1.05	Technologie Mécanique et Fluidique 1	6	5	6	5	7	Contrôle continu		24	42
1	R1.06	Electricité et automatismes industriels 1	1	1	2	1	1	Contrôle continu	4	4,5	4
1	R1.07	Méthodes et Outils de Maintenance	3	4		3		Contrôle continu	4	14	
1	R1.08	Organisation des Systèmes Industriels	1			1	3	Contrôle continu	7,5	0,5	
1	R1.09	Techniques d'Expression et de Communication 1	2	3	2	4	3	Contrôle continu		8	18
1	R1.10	Anglais 1	2	3	3	2	4	Contrôle continu		10	16
1	R1.11	Projet Personnel et Professionnel (PPP) 1	1	1	1	2	2	Contrôle continu	1	2	10
		Total	36	36	36	36	36		67,5	147,5	140
SAÉ											
1	SAÉ 1.1	Exécuter des opérations élémentaires de maintenance)	24					Contrôle continu		6	6
1	SAÉ 1.2	Remplacer un élément avec changement de modèle		24				Contrôle continu		2	10
1	SAÉ 1.3	Préparer l'installation d'un équipement)			24			Contrôle continu		2	8
1	SAÉ 1.4	Identifier les contraintes organisationnelles d'une entreprise et leurs impacts sur l'exploitation des moyens techniques				24		Contrôle continu		4	12
1	SAÉ 1.5	Evaluer les risques lors d'une intervention simple					24	Contrôle continu		0,5	2
1		Portfolio 1				0		Contrôle continu			0
1		Projet	0	0	0	0	0	Contrôle continu			
		Total	24	24	24	24	24		0	14,5	38
			Volume horaire du semestre 1						67,5	162	178
			Total présentiel étudiant						407,5		

Semestre 2											
			U2.1	UE2.2	UE2.3	U2.4	UE2.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI		
			Maintenir	Améliorer	Installer	Manager	Sécuriser				
		Crédits	6	6	6	6	6				
niveau		Coefficients	60	60	60	60	60				
		Intitulés	Coefficients						CM	TD	TP
Ressources											
1	R2.01	Mathématiques 2	4	4	3	3	3	Contrôle continu	14	25	
1	R2.02	Informatique 2	0	0	0	0	0	Contrôle continu			
1	R2.03	Mécanique et Matériaux 2	6	5	5	5	4	Contrôle continu	12	22	28
1	R2.04	Génie Electrique 2	7	7	7	9	7	Contrôle continu	25	35	24
1	R2.05	Energie Fluides Thermique 2	3	2	2	1	2	Contrôle continu	4	10	
1	R2.06	Technologie Mécanique et Fluidique 2	2	3	2	2	2	Contrôle continu		12	
1	R2.07	Electricité et automatismes industriels 2	6	7	6	6	5	Contrôle continu	6	19	40
1	R2.08	Méthodes et Outils de Maintenance	3	3	3	3	3	Contrôle continu		19	36
1	R2.09	Habilitation Electrique			3		2,5	Contrôle continu	2	4	8
1	R2.10	Techniques d'Expression et de Communication 2	2	2	3	4	4	Contrôle continu	2	8	21
1	R2.11	Anglais 2	2	2	1	2	3	Contrôle continu		8	14
1	R2.12	Projet Personnel et Professionnel (PPP) 2	1	1	1	1	0,5	Contrôle continu		2	6
		Total	36	36	36	36	36		65	164	177
SAÉ											
1	SAÉ 2.1	Identifier et réaliser les opérations élémentaires de maintenance)	24					Contrôle continu		6	6
1	SAÉ 2.2	Valider le remplacement d'un élément d'un système pluritechnique		24				Contrôle continu		4	8
1	SAÉ 2.3	Réaliser et vérifier le raccordement d'un équipement			24			Contrôle continu		4	8
1	SAÉ 2.4	Identifiier les contraintes organisationnelles d'une entreprise et leurs impacts sur l'exploitation des moyens techniques				24		Contrôle continu		0	13
1	SAÉ 2.5	Utiliser les outils de contrôle et mesure dans le milieu industriel					24	Contrôle continu		0,5	5,5
1		Portfolio	0	0	0	0	0				0
1		Projet	0	0	0	0	0	Contrôle continu			
		Total	24	24	24	24	24		0	14,5	40,5
			Volume horaire du semestre 2						65	178,5	217,5
			Total présentiel étudiant						461		
			Volume horaire de l'année de BUT 1 (Ressources)						132,5	311,5	317
			Volume horaire de l'année de BUT 1 (Saé)						0	29	78,5
			Volume horaire de l'année de BUT 1						132,5	340,5	395,5
868,5											

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 2). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)
Le malus :

L’assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l’étudiant. L’obligation d’assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l’évaluation par contrôle continu intégral.

L’obligation d’assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l’appliquer ou non. Toutefois, s’il l’est, il s’applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d’absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d’absence n’entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d’absence est appliqué jusqu’à 20 heures d’absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d’absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l’unanimité par le conseil d’Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Génie Industriel et Maintenance (GIM)
Parcours : Management, Méthodes et Maintenance Innovante
Responsable pédagogique : Frédéric Paolucci

Semestre 3															
			UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI			Nombre d'heures en APP			
			Maintenir	Améliorer	Installer	Manager	Sécuriser								
		Crédits	6	6	6	6	6								
iveau		Coefficients	60	60	60	60	60								
		Intitulés	Coefficients						CM	TD	TP	CM	TD	TP	
Ressources															
2	R3.01	Mathématiques 3	4	4	5	2,5	3	Contrôle continu	15	27			38		
2	R3.02	Informatique 3	2	2	3	2,5	2	Contrôle continu		2	20	4	2	20	
2	R3.03	Mécanique et Matériaux 3	5	5	4	4	5	Contrôle continu	8	21	28		25	28	
2	R3.04	Génie Electrique 3	8	8,5	10	9	10	Contrôle continu	26	42	36		62	36	
2	R3.05	Energie Fluides Thermique 3	1	1	1,5	1	1,5	Contrôle continu	4	10			12		
2	R3.06	Technologie Mécanique et Fluidique 3	1,5	1	2	1	1	Contrôle continu		14			12		
2	R3.07	Automatismes Industriels 3	3	2	3	2	2,5	Contrôle continu			32			32	
2	R3.08	Automatique appliquée 3	1,5	1		2	2,5	Contrôle continu		10		6	10		
2	R3.09	Maintenance 3	3	4		5		Contrôle continu		21	6			6	
2	R3.10	Métrologie 3	1	1		1	2	Contrôle continu		10			10		
2	R3.11	Sécurité 3	2	2	2	1	2	Contrôle continu		14	8		14	8	
2	R3.12	Techniques d'Expression et de Communication 3	1	1,5	2	2	1,5	Contrôle continu	2	2	14		2	2	
2	R3.13	Anglais 3	2	2	2,5	2	2	Contrôle continu		14	10		14	10	
2	R3.14	Projet Personnel et Professionnel (PPP) 3	1	1	1	1	1	Contrôle continu	2	4	4	2		4	
		Total	36	36	36	36	36		57	191	158	12	201	146	
SAÉ															
2	SAÉ 3.1 - 3MI	Mettre en place une action de maintenance	24			24	24	Contrôle continu	0	0	0	0	0	0	
2	SAÉ 3.2 - 3MI	Développer une maintenance améliorative		24	24			Contrôle continu	0	0	0	0	0	0	
2		Portfolio	0	0	0	0	0	Contrôle continu			0			0	
		Total	24	24	24	24	24		0	0	0	0	0	0	
			Volume horaire du semestre 3						57	191	158	12	201	146	
			Total présentiel étudiant						406			359			

Semestre 4															
			UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI			Nombre d'heures en APP			
			Maintenir	Améliorer	Installer	Manager	Sécuriser								
		Crédits	6	6	6	6	6								
Niveau		Coefficients	60	60	60	60	60								
		Intitulés	Coefficients							CM	TD	TP	CM	TD	TP
Ressources															
2	R4.01	Mathématiques 4	4	3	3	3	3	Contrôle continu	12	20			28		
2	R4.02	Mécanique et Matériaux 4	3,5	4	3	3,5	4	Contrôle continu	6	28			32		
2	R4.03	Génie Electrique 4	7	5	6	6	6	Contrôle continu	10	20	28		28	28	
2	R4.04	Energie Fluides Thermique 4	2	1	2	1,5	2	Contrôle continu	4	12			14		
2	R4.05	Mecatro 4	0	0	0	0	0	Contrôle continu							
2	R4.06	Maintenance 4	0	0	0	0	0	Contrôle continu							
2	R4.07	Environnement 4		1	1	1,5	2,5	Contrôle continu		11,5			11,5		
2	R4.08	Techniques d'Expression et de Communication 4	1	1,5	1,5	2	2	Contrôle continu	2	2	12		2	4	
2	R4.09	Anglais 4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	Contrôle continu		6	8		6	8	
2	R4.10	Projet Personnel et Professionnel (PPP) 4	1	1	1	1	1	Contrôle continu		10			6		
2	R4.06	Option Maint/Mecatro 4	4	6	5	4	2	Contrôle continu		14	28		16	28	
		Total	24	24	24	24	24		34	123,5	76	0	143,5	68	
SAÉ															
2	Saé 4.2 - 3MI	Adapter un système pluritechnique		18	18			Contrôle continu	0	0	0	0	0	0	
2	Stage-3MI	Stage (10 semaines) ou Alternance	36	18	18	36	36	Contrôle continu							
2		Portfolio	0	0	0	0	0	Contrôle continu			0			0	
2		Projet	0	0	0	0	0	Contrôle continu							
		Total	36	36	36	36	36		0	0	0	0	0	0	
			Volume horaire du semestre 4						34	123,5	76	0	143,5	68	
			Total présentiel étudiant						233,5			212			
			Volume horaire de l'année de BUT 2 (Ressources)						91	314,5	234	12	344,5	214	
			Volume horaire de l'année de BUT 2 (Saé)						0	0	0	0	0	0	
			Volume horaire de l'année de BUT 2						91	314,5	234	12	344,5	214	

639,5

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 4). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)

Le malus :
L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.
L'obligation d'assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l'appliquer ou non. Toutefois, s'il l'est, il s'applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d'absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d'absence n'entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d'absence est appliqué jusqu'à 20 heures d'absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d'absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l'unanimité par le conseil d'Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Génie Industriel et Maintenance (GIM)
Parcours : Management, Méthodes et Maintenance Innovante
Responsable pédagogique : Frédéric Paolucci

Semestre 5									
			UE5.1	UE5.4	UE5.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en APP		
			Maintenir	Manager	Sécuriser				
		Crédits	10	10	10				
Niveau		Coefficients	60	60	60		CM	TD	TP
		Intitulés	Coefficients						
Ressources									
3	R5.01	Mathématiques 5	2	2	2	Contrôle continu	6	10	
3	R5.02	Informatique 5	3	3	3	Contrôle continu	8		18
3	R5.03	Mécanique et Matériaux 5	1	2	2	Contrôle continu		14	
3	R5.04	Génie Electrique 5	7	7	5	Contrôle continu	6	14	
3	R5.05	Energie - Fluides - Thermique 5	6	6	6	Contrôle continu	8	8	28
3	R5.06	Automatismes Industriels				Contrôle continu			
3	R5.07	Mécatronique 5				Contrôle continu			
3	R5.08	Maintenance 5				Contrôle continu			
3	R5.09	Suivi Affaires 5	1	0,5	1	Contrôle continu			6
3	R5.10	Référentiel Sécurité 5	1	1	1	Contrôle continu		7	
3	R5.11	Techniques d'Expression et de Communication 5	3	2,5	2	Contrôle continu		2	22
3	R5.12	Anglais 5	2	2	3	Contrôle continu		8	12
3	R5.13	Projet Personnel et Professionnel 5	1	1	2	Contrôle continu	1		10
3	R5.06	Option Maint/Mecatro 5	9	9	9	Contrôle continu		22	98
Total			36	36	36		29	85	194
SAÉ									
3	SAÉ 5.01 3MI	Elaborer un plan de maintenance	24			Contrôle continu	0	0	0
3	SAÉ 5.02 3MI	Prévenir les risques		24	24	Contrôle continu	0	0	0
		Projet	0	0	0	Contrôle continu			
		Total	24	24	24		0	0	0
			Volume horaire du semestre 5				29	85	194
			Total présentiel étudiant				308		

Semestre 6									
			UE6.1	UE6.4	UE6.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en APP		
			Maintenir	Manager	Sécuriser				
		Crédits	10	10	10				
Niveau		Coefficients	60	60	60		CM	TD	TP
		Intitulés	Coefficients						
Ressources									
3	R6.01	Mathématiques 6	3,5	3,5	3,5	Contrôle continu	6	8	
3	R6.02	Mécanique et Matériaux 6	3	3	3	Contrôle continu		14	
3	R6.03	Génie Electrique 6	5	5	5,5	Contrôle continu	4	7	42
3	R6.04	Energie - Fluides - Thermique 6	3,5	3,5	3,5	Contrôle continu	8	8	
3	R6.05	Maintenance Prévisionnelle 6	0	0	0	Contrôle continu			
3	R6.06	Techniques d'Expression et de Communication 6	2	2,5	2	Contrôle continu		1	6
3	R6.07	Anglais 6	2,5	2	2	Contrôle continu		10	
3	R6.05	Option Maint/Mecatro 6	4,5	4,5	4,5	Contrôle continu		18	4
		Total	24	24	24		18	66	52
SAÉ									
3		Alternance	36	36	36	Contrôle continu			
3		Portfolio	0	0	0	Contrôle continu			0
3		Projet	0	0	0	Contrôle continu			
		Total	36	36	36	Contrôle continu	0	0	0
			Volume horaire du semestre 6				18	66	52
			Total présentiel étudiant				136		
							47	151	246
							0	0	0
							47	151	246

444

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 6). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)

Le malus :

L’assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l’étudiant. L’obligation d’assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l’évaluation par contrôle continu intégral.

L’obligation d’assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l’appliquer ou non. Toutefois, s’il l’est, il s’applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d’absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d’absence n’entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d’absence est appliqué jusqu’à 20 heures d’absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d’absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l’unanimité par le conseil d’Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
Responsable pédagogique : Gael MOREL

Semestre 1										
			UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI		
			Evaluer les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Prévenir les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)				
		Crédits	9	9	6	6				
Niveau		Coefficients	30	30	20	20				
		Intitulés	Coefficients					Contrôle continu	CM	TD
Ressources										
1	R1.01	Introduction aux sciences du danger	3	3,25	2,50	1,5				
1	R1.02	Méthodologie d'analyse de l'activité	2,5							
1	R1.03	Approche physique des problématiques HSE et applications technologiques	3	4						
1	R1.04	Chimie appliquée aux problématiques HSE	3	4	0,50					
1	R1.05	Introduction au droit et à la normalisation	2	3	3,00					
1	R1.06	Physiologie de la santé au travail	1,75	0,5	4,00					
1	R1.07	Communication			0,75	3,5				
1	R1.08	Anglais			0,75	3,5				
1	R1.09	Outils mathématiques de base	2	2						
1	R1.10	Gestion de projet		0,5		1,5				
1	R1.11	Outils de bureautique				1,5				
1	R1.12	PPP	0,75	0,75	0,50	0,5				
		Total	18	18	12	12	51	156	122	
SAÉ										
1	SAE 1.1	Evaluation Pévention SST: APR et EvRP	12				Contrôle continu	1	14	14
1	SAE 1.2	Gestion de situations d'urgence simples niveau 1 phase 1		12	8,00		Contrôle continu	4	16	9
1	SAE 1.4	Animer un stand HSE				8	Contrôle continu	2	18	10
		Total	12	12	8	8		7	48	33
			Volume horaire du semestre 1					58	204	155
			Total présentiel étudiant					417		

Semestre 2										
			U2.1	UE2.2	U2.3	UE2.4	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI		
			Evaluer les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Prévenir les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)				
			9	9	6	6				
Niveau			30	30	20	20				
		Intitulés	Coefficients						CM	TD
Ressources										
1	R2.01	Outils, concepts et culture HSE dans les organisations	2,5	2,5	3,75	1,75	Contrôle continu	6	14	13
1	R2.02	Introduction à la démarche ergonomique		3			Contrôle continu	2	5	10
1	R2.03	Physique appliquée à la prévention des risques professionnels	2,5	4			Contrôle continu	4	18	21
1	R2.04	Chimie des produits nocifs pour l’homme et l’environnement	3,5	2,25			Contrôle continu	12	14	12
1	R2.05	Introduction au droit de l’environnement et au droit du travail	2	2	2,75		Contrôle continu	12	26	0
1	R2.06	Toxicologie industrielle et environnementale	2	2			Contrôle continu	4	12	3
1	R2.07	Écologie, pollutions et microbiologie appliquée à l’environnement	4				Contrôle continu	8	15	9
1	R2.08	Communication			1,00	3,75	Contrôle continu	2	14	14
1	R2.09	Anglais			1,00	3,75	Contrôle continu	0	16	14
1	R2.10	Outils mathématiques, statistiques et traitement des données	1	1,5	1,00	2,25	Contrôle continu	4	34	16
1	R2.11	Connaissance de l'entreprise			2,00		Contrôle continu	2	9	3
1	R2.12	PPP	0,75	0,75	0,50	0,5	Contrôle continu	0	8	6
		Total	18	18	12	12		56	185	121
SAÉ										
1	SAE 2.1	Evaluation des risques environnementaux	10,5				Contrôle continu	2	10	17
1	SAE 2.2	Evaluation Pévention SST: hiérarchisation des risques et plan d'actions		10,5			Contrôle continu	1	9,5	4
1	SAE 2.3	Gestion de situations d'urgence simples niveau 1 phase 1			7,00	7	Contrôle continu	2	15	4
1		Portfolio	1,5	1,5	1,00	1	Contrôle continu			
		Total	12,0	12,0	8,0	8,0		5	34,5	25
							Volume horaire du semestre 2	61	219,5	146
							Total présentiel étudiant	427		
							Volume horaire de l'année de BUT 1 (Ressources)	107	341	243
							Volume horaire de l'année de BUT 1 (Saé)	12	82,5	58
							Volume horaire de l'année de BUT 1	119	424	301

Remarque: Les intitulés des Saé diffèrent de ceux figurant dans le PN, les contenus attendus sur l'année sont respectés.

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 2). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)

Le malus :

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.

L'obligation d'assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l'appliquer ou non. Toutefois, s'il l'est, il s'applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d'absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d'absence n'entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d'absence est appliqué jusqu'à 20 heures d'absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d'absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l'unanimité par le conseil d'Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
Parcours : Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux
Responsable pédagogique : Gael MOREL

Semestre 3														
			UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI			Nombre d'heures en APP		
			Analyser les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Maîtriser les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement	Accompagner la direction dans son management QHSSE							
		Crédits	6	6	6	6	6							
		Coefficients	20	20	20	20	20							
		Intitulés	Coefficients						CM	TD	TP	CM	TD	TP
Ressources														
2	R3.01	Risques liés à l'exposition aux produits chimiques et aux rayonnements	3,5	1,5				Contrôle continu	8	13,5	9	6	12	10,5
2	R3.02	Environnement de travail et analyse de l'activité	3,5	2				Contrôle continu	6	20	19	8	11	20,0
2	R3.03	Droit de la santé et de la sécurité au travail	1,5	4				Contrôle continu	8	13	0	4	11	0,0
2	R3.04	Démarche d'évaluation des risques professionnels	1	1		2,5		Contrôle continu	3	6	4	3	3	4
2	R3.05	Sécurité des installations face au risque d'incendie			8,5		1	Contrôle continu	16	27	20	15,75	29	28,0
2	R3.06	Cadre juridique des activités de l'administration et droit de la responsabilité					5,5	Contrôle continu	0	12	0	6	10	0,0
2	R3.07	Maîtrise des risques			3			Contrôle continu	4	5	6	4	5	4,0
2	R3.08	Transition écologique, Responsabilité Sociétale des Organisations et application à la gestion des déchets					5	Contrôle continu	6	14	3	6	9	2,0
2	R3.09	Analyse et maîtrise des impacts environnementaux	2	3				Contrôle continu	4	9	17	4	8	18,0
2	R3.10	Communication				4,5		Contrôle continu	2	10	8	0	8	10
2	R3.11	Anglais				4,5		Contrôle continu	0	10	12	0	10	10
2	R3.12	PPP	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Contrôle continu	2	6	0	1	6	2
		Total	12	12	12	12	12		59	145,5	98	57,75	122	108,5
SAÉ														
2	SAÉ3.01	Concevoir et présenter un document unique d'évaluation des risques d'une petite structure	4	4		3		Contrôle continu	2	12	14	2	6	10
2	SAÉ3.02	Piloter une STEP	4	4			4	Contrôle continu	2	15	16	1	14	12
2	SAÉ3.03	Conseiller un organisateur d'événement en matière de sécurité du public et d'impact environnemental			8	5	4	Contrôle continu	2	13,5	4	1	6	
2		Portfolio	0	0	0	0	0	Contrôle continu						
		Total	8	8	8	8	8		6	40,5	34	4	26	22
			Volume horaire du semestre 3					65	186	132	61,75	148	130,5	
			Total présentiel étudiant					383						

Semestre 4															
			UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en FI			Nombre d'heures en APP			
			Analyser les risques professionnels, technologies et environnements	Maîtriser les risques professionnels, technologies et environnements	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement	Accompagner la direction dans son management QHSSE								
		Crédits	6	6	6	6	6								
Niveau		Coefficients	20	20	20	20	20								
		Intitulés	Coefficients												
Ressources									CM	TD	TP	CM	TD	TP	
2	R4.01	Risque technologique lié aux procédés industriels et droit des ICPE	2	2	6,50		4	Contrôle continu	10	16	4	10	16	4	
2	R4.02	Gestion des coactivités et principaux risques sur chantier	1,5	4,50		2		Contrôle continu	6	7	3	3	4	3	
2	R4.03	Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion	6	3				Contrôle continu	4	15	16	3	15	14	
2	R4.04	Introduction au système de management QHSSE					5,50	Contrôle continu	6	12	4	4	6	6	
2	R4.05	Communication			2	4		Contrôle continu	2	8	10	0	8	10	
2	R4.06	Anglais			1	3,5		Contrôle continu	0	2	12	0	0	14	
2	R4.07	PPP	0,50	0,5	0,5	0,5	0,5	Contrôle continu				2	2	0	
		Total	10	10	10	10	10		28	60	49	22	51	51	
SAÉ															
2	SAÉ 4.01	Conseiller la direction d'une ICPE dans la réactualisation et la diffusion d'un POI			4	4	3	Contrôle continu	2	8	12	2	6	18	
2	SAÉ 4.02	Concevoir un plan de gestion des risques liés aux co-activités	4	4				Contrôle continu	2	6	8	1	0	0	
2	SAÉ 4.03	Analyser la politique HSE d'une organisation à partir d'un outil diagnostic					2	Contrôle continu	6	6	4	2	4	6	
2		Stage	4	4	4	4	3	Contrôle continu							
2		Portfolio	2	2	2	2	2	Contrôle continu							
		Total	10	10	10	10	10		10	20	24	5	10	24	
								Volume horaire du semestre 4	38	80	73	27	61	75	
								Total présentiel étudiant	191						
								Volume horaire de l'année de BUT 2 (Ressources)	87	205,5	147	79,75	173	159,5	
								Volume horaire de l'année de BUT 2 (Saé)	16	60,5	58	9	36	46	
								Volume horaire de l'année de BUT 2	103	266	205	88,75	209	205,5	

574

Remarque: Les intitulés des Saé diffèrent de ceux figurant dans le PN, les contenus attendus sur l'année sont respectés.

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 4). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)

Le malus :

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.

L'obligation d'assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l'appliquer ou non. Toutefois, s'il l'est, il s'applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d'absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d'absence n'entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d'absence est appliqué jusqu'à 20 heures d'absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d'absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l'unanimité par le conseil d'Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme : Bachelor universitaire de Technologie
Spécialité : Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
Parcours : Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux
Responsable pédagogique : Gael MOREL

Semestre 5												
			UE5.1	UE5.2	UE5.3	UE5.4	UE5.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en APP			
			Analyser les risques professionn els, technologiq ues et environnem entaux	Maîtriser les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnem ent (QHSSE)	Accompagner la direction dans son management QHSSE					
			Crédits	6	6	6	6					6
iveau			Coefficients	20	20	20	20		20	CM	TD	TP
		Intitulés	Coefficients									
Ressources												
3	R5.01 a	Enjeux et organisation de l'entreprise			2,5	1,5	3,5	Contrôle continu	12	22		
3	R5.01 b	Approche du système de management de la Qualité (ISO 9001)				1,5	1,5	Contrôle continu	3	8		
3	R5.02	Risques liés aux rayonnements	1	1,50				Contrôle continu	2	5	2	
3	R5.03	Pénibilité et risques professionnels multifactoriels	4,5	4				Contrôle continu	12	16	4	
3	R5.04	Impact environnemental des activités anthropiques (ISO 140001 et ISO 50001)	4	4			2	Contrôle continu	7	12	11	
3	R5.05	Risques naturels			5			Contrôle continu	8	9		
3	R5.06	Communication			2	3,5	1,5	Contrôle continu	4	10	10	
3	R5.07	Anglais				3,5	1,5	Contrôle continu	2	6	10	
3	R5.08	Projet Personnel et Professionnel	0,5	0,5	0,5			Contrôle continu				
		Total	10	10	10	10	10		50	88	37	
SAÉ												
3	SAÉ 5.01	Concevoir, structurer et déployer un système de Management de la Santé-Sécurité au travail selon la norme ISO 45001.	4	8	2	4	4	Contrôle continu	2	18	8	
3	SAE 5.02	Etudier les systèmes de management QHSSE en entreprise : Planifier	4		6	4	4	Contrôle continu	3	10	10	
3		Portfolio	2	2	2	2	2	Contrôle continu				
		Total	10	10	10	10	10		5	28	18	
			Volume horaire du semestre 5						55	116	55	
			Total présentiel étudiant						226			

Semestre 6												
			UE6.1	UE6.2	UE6.3	UE6.4	UE6.5	Modalités de contrôle Session unique	Nombre d'heures en APP			
			Analyser les risques professionn els, technologiq ues et environnem entaux	Maîtriser les risques professionnels, technologiques et environnementaux	Répondre aux situations d'urgence et de crise	Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnem ent (QHSSE)	Accompagner la direction dans son management QHSSE					
			Crédits	6	6	6	6					6
iveau			Coefficients	20	20	20	20		20	CM	TD	TP
		Intitulés	Coefficients									
Ressources												
3	R6.01	Gestion de crise		2	3			Contrôle continu	5	10		
3	R6.02	Risques liés au transport	3	2				Contrôle continu	4	7	2	
3	R6.03	Système de management intégré QHSSE				1,5	4	Contrôle continu	9	18	8	
3	R6.04	Outils scientifiques d'aide à la prise de décision			1,5		2,5	Contrôle continu	4	12	2	
3	R6.05	Communication			3	3		Contrôle continu	3	12	10	
3	R6.06	Anglais				4,5		Contrôle continu		10	8	
3	R6.07	Projet Personnel et Professionnel	0,5	0,5	0,5			Contrôle continu				
3	R6.08 a	Management QSE & Sûreté, RSE			2	1	3,5	Contrôle continu	13	10	9	
3	R6.08 b	Suivi d'une station d'épuration des eaux usées, Analyse environnementale et ISO 1400	6,5	5,5				Contrôle continu	9	8	3	
		Total	10	10	10	10	10		47	87	42	
SAÉ												
3	SAÉ 6.01	Participer à une cellule de crise lié à un évènement majeur	2	2	1			Contrôle continu	2	14	4	
3	SAÉ 6.02	Evaluer et prévenir les effets d'un risque naturel majeur	2,5	2,5	2,5	0,5		Contrôle continu	10	11	6	
3	SAÉ 6.03	Etudier les systèmes de management QHSSE en entreprise : Contrôler			1	4	4,5	Contrôle continu	7	26		
3		Stage	5	5	5	5	5	Contrôle continu				
3		Portfolio	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	Contrôle continu				
		Total	10	10	10	10	10		19	51	10	
Volume horaire du semestre 6									66	138	52	
Total présentiel étudiant									256			
Volume horaire de l'année de BUT 3 (Ressources)									97	175	79	
Volume horaire de l'année de BUT 3 (Saé)									24	79	28	
Volume horaire de l'année de BUT 3									121	254	107	

482

Remarque: Les intitulés des Saé diffèrent de ceux figurant dans le PN, les contenus attendus sur l'année sont respectés.

Le bonus n'est accordé qu'au semestre pair (semestre 6). Il s'applique sur toutes les UE du semestre (bonus maximal : 0,5 pts)

Le malus :

L’assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l’étudiant. L’obligation d’assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l’évaluation par contrôle continu intégral.

L’obligation d’assiduité peut se traduire par un malus. La mise en place de celui-ci résulte du choix des équipes pédagogiques de chaque département, elles peuvent l’appliquer ou non. Toutefois, s’il l’est, il s’applique sur chaque semestre mais ne concerne pas les étudiants en **alternance** (en cas d’absence : baisse de salaire). Le calcul :

- Les absences non justifiées sont contrôlées et comptabilisées par le département heure par heure.
- Les 4 premières heures d’absence n’entraînent pas de malus.
- Un malus de 0.02 pt par heure d’absence est appliqué jusqu’à 20 heures d’absence.
- Un malus de 0.04 pt par heure d’absence est appliqué au-delà de ces 20 heures.
- Le malus maximum pouvant être appliqué est de **1 pt**.

Le système Bonus-Malus validé a été validé à l’unanimité par le conseil d’Institut moins une abstention en date du 31 mars 2022 (24 votants, 1 abstention, 0 contre, 23 pour).

Diplôme :	LICENCE PROFESSIONNELLE en 1 an
Mention :	Maîtrise de l'énergie, Electricité et Développement Durable
Parcours :	Ecotechnologies et Maintenance
Année :	1

Nature	ECTS	Coef	Intitulé	Obligatoire/A choix	Semestre	Enseignements présentiel			Enseignements distanciels			total heures enseignements	Dispense assiduité possible : O/N	MCC Session 1 étudiant assidu					
						CM	TD	TP	CM FOAD	TD FOAD	TP FOAD			CC	coef CC	CT	coef CT	autre	coef autre
	15	2	Maîtriser les outils numériques, l'expression, la communication et l'analyse de données RNCP40017BC01 - Utiliser les outils numériques de référence RNCP40017BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse RNCP40017BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère			112	52,5	7				171,5							
UE	7,5	1	UE1			56	35	0	0	0	0	91							
matière		0,2	Mathématiques et statistiques appliquées		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
matière		0,2	Thermique et mécanique des fluides		semestre 1	14	7							écrit	1				
matière		0,2	Froid et thermodynamique		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
matière		0,2	Electricité et électrotechnique, tarifs de l'électricité		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
matière		0,2	Régulation et maintenance		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
UE	7,5	1	UE2			56	17,5	7	0	0	0	80,5							
matière		0,2	Démarche d'amélioration et Management		semestre 1	14	3,5							écrit et/ou oral	1				
matière		0,2	Communication, Management, Convaincre, Vente		semestre 1	10,5	3,5							écrit	1				
matière		0,2	Anglais professionnel et technique		semestre 1	14	7							écrit	1				
matière		0,2	Outils informatiques, Réseaux	Obligatoire	semestre 1	7		7						écrit	1				
matière		0,2	Gestion économique des projets énergétiques		semestre 1	10,5	3,5							écrit	1				
			Se former et agir en responsabilité en milieu professionnel RNCP40017BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel RNCP40017BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle			42	28	21	0	0	0	91							
BCC2	15	2				42	28	21	0	0	0	91							
UE	7,5	1	UE3			42	28	21	0	0	0	91							
matière		0,2	Production des énergies		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
matière		0,2	Cycle de vie, énergie grise, déchets et Bilan carbone		semestre 1	10,5	7							écrit et/ou oral	1				
matière		0,2	TP Gestion intelligente d'un mix énergétique		semestre 1			21										CP écrit	1
matière		0,2	Production renouvelable thermique : solaire thermique, pompe à chaleur, géothermie, cogénération		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
matière		0,2	Production renouvelable électrique : photo voltaïque, éolien, énergétique électrochimique		semestre 1	10,5	7							écrit	1				
UE	7,5	1	UE7.1			0	0	0	0	0	0	0							
matière		1	Projet Entreprise		semestre 1											Mémoire + évaluation entreprise	1		
			Maîtriser les outils scientifiques, techniques , règlementaires et juridiques RNCP40017BC06 - Réaliser un diagnostic et un audit sur des installations de production, de distribution, exploitation de l'énergie électrique pour apporter des solutions technico-économiques			56	14	10,5	0	0	0	80,5							
BCC3	15	2				56	14	10,5	0	0	0	80,5							
UE	7,5	1	UE4			56	14	10,5	0	0	0	80,5							
matière		0,2	Stratégie de maintenance		semestre 2	14	3,5							écrit	1				
matière		0,2	Gisements d'économie		semestre 2	10,5	3,5							écrit	1				
matière		0,2	Amélioration des équipements		semestre 2	7		10,5										CP écrit	1
matière		0,2	Maintenance préventive et surveillance		semestre 2	14	3,5							écrit	1				
matière		0,2	Gestion des risques en milieu industriel - Qualité		semestre 2	10,5	3,5							écrit	1				
UE	7,5	1	UE6			0	0	0	0	0	0	0							
matière		1	Mémoire et soutenance projet tuteuré		semestre 2											rapport et soutenance	1		
			Mettre en oeuvre et maintenir les dispositifs dans le respect de la réglementation RRNCP40017BC07 - Concevoir et contrôler une installation de production/distribution, électrique dans le respect de la réglementation RNCP40017BC08 - Gérer des installations électriques (production locale, distribution, consommation) en veillant à l'efficacité énergétique RNCP40017BC09 - Maintenir, adapter et gérer les processus de production			45,5	31,5	28	0	0	0	105							
BCC4	15	2				45,5	31,5	28	0	0	0	105							
UE	7,5	1	UE5			45,5	31,5	28	0	0	0	105							
matière		0,2	Maîtrise de l'énergie		semestre 2	14	7							écrit	1				
matière		0,2	Mesures, surveillance		semestre 2	7		21										CP écrit	1
matière		0,2	Conception des équipements industriels		semestre 2	14	7	7						écrit	1				
matière		0,2	Optimisation énergétique des équipements industriels		semestre 2	7	7							écrit	1				
matière		0,2	Audit énergétique industriel		semestre 2	3,5	10,5							écrit	1				
UE	7,5	1	UE7.2			0	0	0	0	0	0	0							
matière		1	Mémoire et soutenance projet entreprise		semestre 2											Mémoire + soutenance + Evaluation entreprise	1		
TOTAL	60	8				255,5	126	66,5	0	0	0	448							

Allongement du calendrier universitaire 2025/2026 du Master Copernicus in Digital Earth

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;*

Le master européen Copernicus Master in Digital Earth est organisé conjointement avec les Universités de Salzbourg en Autriche et d'Olomouc en République Tchèque dans le cadre du programme Erasmus Mundus Joint Master. L'UBS héberge le parcours M2 GeoData Science qui porte sur l'Intelligence Artificielle appliquée à l'Observation de la Terre. Lors du renouvellement du master pour la période 2024-2029, les partenaires se sont engagés dans une démarche visant à décerner un diplôme conjoint plutôt qu'un double-diplôme.

De ce fait, il convient d'aligner le calendrier UBS avec celui des partenaires afin de garantir la cohérence pédagogique, la qualité de la coopération internationale et la conformité aux standards européens d'enseignement supérieur. En particulier, il est prévu que les dernières évaluations (soutenance de thèse de master et examen final) puissent avoir lieu fin septembre à Salzbourg, ce qui nécessitera la tenue des derniers jurys (semestre 4 et année) début octobre.

Il est donc proposé l'allongement de l'année universitaire jusqu'au 15/10/2026.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité l'allongement de l'année universitaire 2025-26 au 15/10/2026 pour le master CDE Copernicus.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions :

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe :

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026

Agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu la délibération n° 2023-066 sur la mise à jour de la charte des associations étudiantes de l'Université Bretagne Sud adoptée par le Conseil d'Administration (CA) de l'université Bretagne Sud du 10 octobre 2023

Vu la délibération n° 2024-123 du conseil d'administration (CA) de l'université Bretagne Sud en date du 17/12/2024 portant approbation des statuts de la commission CVEC, et qui abroge le précédent règlement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) voté au Conseil d'Administration du 9 décembre 2016 (délibération n°123-2016).

Vu la délibération n°2025-102 du Conseil d'Administration (CA) de l'université Bretagne Sud en date du 15 décembre 2025 sur la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président ou à la présidente de l'Université Bretagne Sud

Une demande d'agrément doit être effectuée par toute association souhaitant obtenir la reconnaissance de l'Université Bretagne Sud et prétendre à une subvention de l'établissement. L'agrément est valable pour l'année universitaire en cours. Cet agrément permet de reconnaître l'engagement et les actions menées par l'association étudiante, à condition qu'elle respecte la charte des associations adoptée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2023.

Aussi 2 demandes d'agrément sont soumises à la CFVU du 9 avril 2026.

Commission Vie Étudiante du 19 février 2026 :

N° agrément	Association	Demande d'agrément	Objet(s) de l'association	Avis
VANNES				
11-2026	Bureau des Sports de l'IAE"	Création	L'association a pour but de fédérer les étudiants de l'IAE Bretagne Sud autour du sport et de la vie étudiante, de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe à travers différents événements sportifs et conviviaux. Mais également de promouvoir l'IAE ainsi que, plus largement, l'Université Bretagne Sud (UBS). Elle s'appuie sur des valeurs fortes telles que la cohésion, le dépassement de soi, la camaraderie, le respect et la solidarité entre étudiants.	Favorable à l'unanimité

LORIENT				
12-2026	LP Métiers de l'Industrie et de la Construction Navale (MICN)	Renouvellement	Cette association a pour objet : de permettre aux étudiants de la licence professionnelle Métiers Industriels de la Construction Navale de l'IUT de Lorient d'entreprendre et de réaliser différents projets dans le but de promouvoir la licence.	Favorable à l'unanimité

Commission Vie Étudiante du 19 mars 2026 : pas de demande d'agrément.

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable à l'unanimité sur les agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : néant

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu la délibération n° 2023-066 sur la mise à jour de la charte des associations étudiantes de l'Université Bretagne Sud adoptée par le Conseil d'Administration (CA) de l'université Bretagne Sud du 10 octobre 2023

Vu la délibération n° 2024-123 du conseil d'administration (CA) de l'université Bretagne Sud en date du 17/12/2024 portant approbation des statuts de la commission CVEC, et qui abroge le précédent règlement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) voté au Conseil d'Administration du 9 décembre 2016 (délibération n°123-2016).

Vu la délibération n°2025-102 du Conseil d'Administration (CA) de l'université Bretagne Sud en date du 15 décembre 2025 sur la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président ou à la présidente de l'université Bretagne Sud

La CFVU se prononce sur les subventions aux associations réparties comme décrit ci-dessous dans le tableau et proposées par la Commission Vie Étudiante du 19 février 2026 et du 19 mars 2026

19 février 2026

Association	Projet	Avis	Subvention accordée
Any Way	Fonctionnement	Oui, à l'unanimité	300,00 €
Bureau des sports de l'IAE	Fonctionnement	Oui, à l'unanimité	300,00 €
Bureau des sports de l'IAE	Projet de Color Race	Oui, à l'unanimité	1 790,00 €
Lysias	Projet de Concours d'éloquence nationale	Oui, à l'unanimité	100,00 €
Lysias	Projet de Finale concours d'éloquence Lysias	Oui, à l'unanimité	530,00 €



19 mars 2026

Association	Projet	Avis	Subvention accordée
Incipit	Projet de sortie culturelle à Brocéliande	Oui, à l'unanimité	1 935,00 €

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable à l'unanimité sur les subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe : néant

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



Bilan des crédits de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'article L 841-5 du code de l'éducation,
Vu l'article D 841-2 et suivants du code de l'éducation ;
Vu le Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation
Vu le Décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus
Vu le décret n° 2024-777 du 8 juillet 2024 portant modification de la répartition du produit de la contribution de vie étudiante et de campus
Vu le décret n° 2025-1227 du 15 décembre 2025 portant modification du montant du produit de la contribution de vie étudiante et de campus
Vu la circulaire 2019-029 du bulletin officiel
Vu la circulaire NOR : ESRS2206041C du 23 mars 2022 du bulletin officiel : engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud,*

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) résulte de l'article 12 de la loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE) n°2018-166 du 8 mars 2018 qui institue :

« Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

L'article L 841-5 du code de l'éducation précise que *« la contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur ».*

La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire (article D 841-9 du code de l'éducation).

Le bilan des crédits de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025 est présenté en annexe :

- Annexe 1 : bilan des actions CVEC 2025
- Annexe 2 : bilan financier CVEC 2025
-

Ce bilan a reçu un avis favorable lors de la commission CVEC du 3 mars 2026.



Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable à l'unanimité sur le bilan des crédits de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents en annexe :

- Annexe 1 : bilan des actions CVEC 2025
- Annexe 2 : bilan financier CVEC 2025

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



BILAN CVEC 2025



CFVU – 9 avril 2026
CA – 26 mai 2026



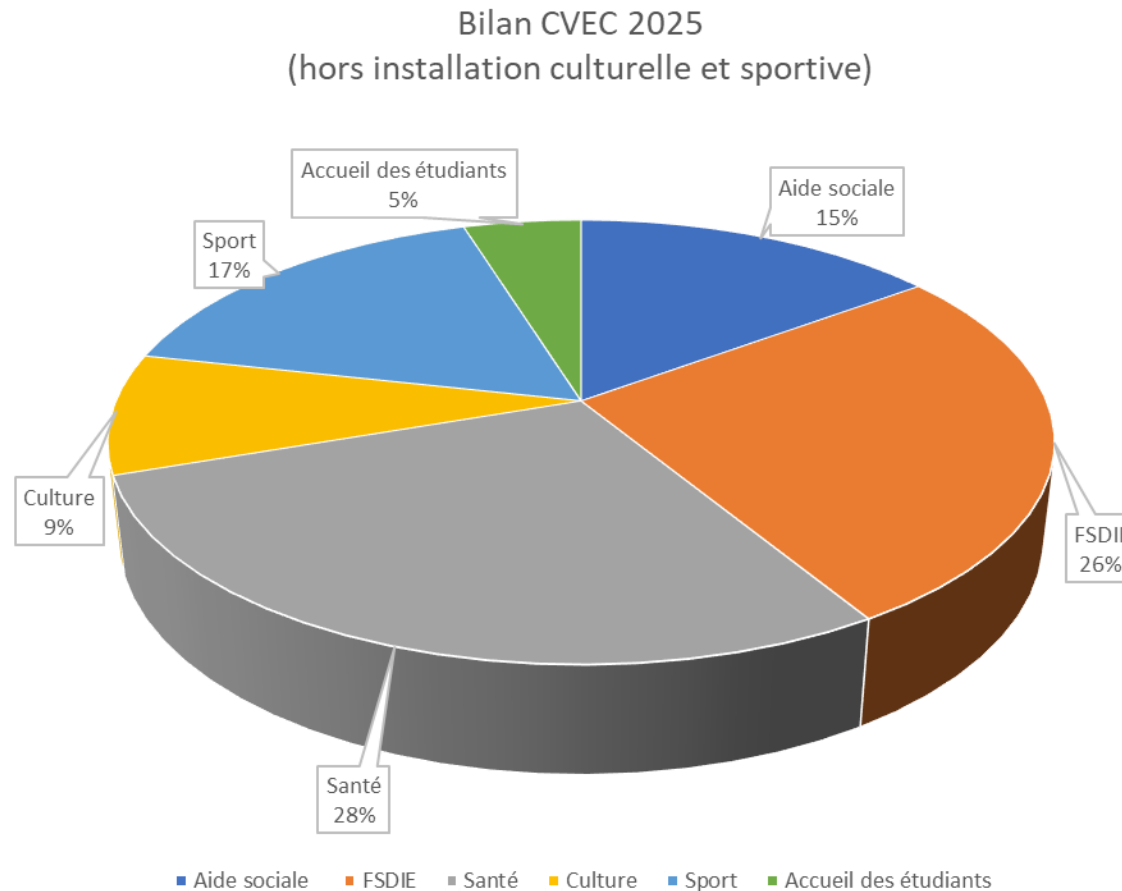
www.univ-ubs.fr

Budget consolidé 2025	
Crédits pluriannuels 2024 reprogrammés au BI 2025 pour l'installation culturelle et sportive	209 366,21 €
Crédits ouverts au BI 2025	450 800,00 €
Crédits complémentaires 2025 versés au réservoir pluriannuel	284 360,89 €
TOTAL CVEC 2025	944 527,10 €

Versement CVEC janvier 2025	414 322,00 €
Versement CVEC juillet 2025	320 838,89 €
TOTAL CVEC 2025	735 160,89 €

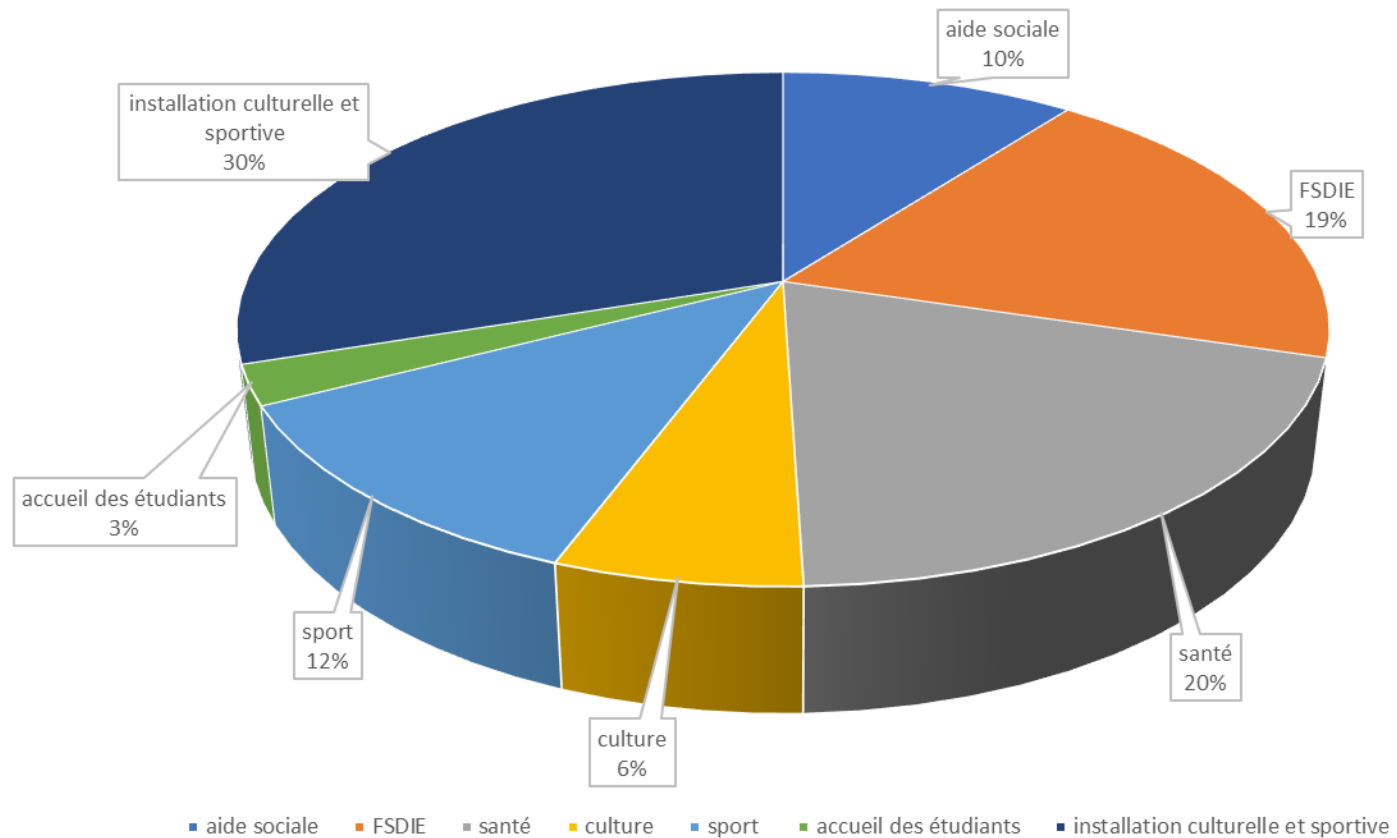
	Bilan 2025		
	Crédits CVEC ouverts au BI 2025	crédits CVEC engagés	crédits CVEC non consommés versés au PFI
part fléchée CVEC 2025	224 300,00 €	206 477,21 €	17 822,79 €
part à répartir CVEC 2025	226 500,00 €	203 954,71 €	22 545,29 €
Total part fléchée + part à répartir (a)	450 800,00 €	410 431,92 €	40 368,08 €
reprogrammation crédits CVEC 2024 sur 2025 (b)	209 366,21 €	176 367,73 €	32 998,48 €
Total part fléchée + part à répartir + reprogrammation 2024 sur 2025 + (a+b)	660 166,21 €	586 799,65 €	73 366,56 €
crédits complémentaires CVEC 2025 versés au réservoir pluriannuel en juillet 2025 (c)	284 360,89 €	- €	284 360,89 €
total général (a+b+c)	944 527,10 €	586 799,65 €	357 727,45 €

Répartition CVEC 2025 par postes de dépenses (hors installation culturelle et sportive)



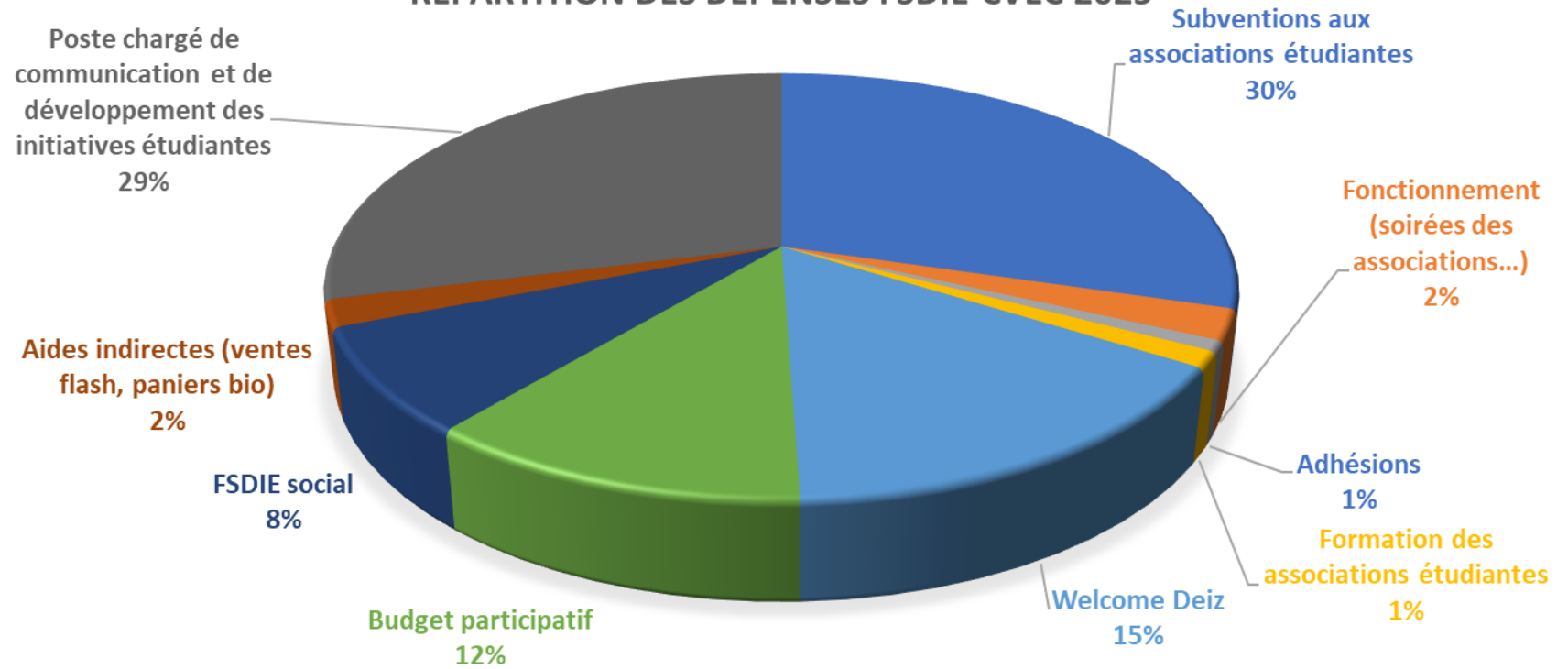
Répartition CVEC 2025 par postes de dépenses Incluant l'installation culturelle et sportive

bilan CVEC (installation culturelle et sportive comprise)



FSDIE 2025

RÉPARTITION DES DEPENSES FSDIE-CVEC 2025



Bilan des actions CVEC UBS 2025

Quelques projets...



FSDIE

Dynamique associative: 5 437,05€



Livret des associations étudiantes

53 associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou citoyennes, participent activement à l'animation de la Vie étudiante et des campus dont trois associations créées en 2025 :

Primrose

UBS sans violence

Donk 'esport

Subventions aux associations étudiantes

37 329,49€

Quelques exemples de projets :

- Procès fictif du narcotraquant Pablo Escobar : Nations Unies de Bretagne Sud
- Sortie culturelle à Nantes : Incipit
- Distribution de culottes menstruelles : Citoyens étudiants
- Capture The Flag : Hack2G2
- Épicerie solidaire : Skoazellañ
- Ddciné : les DDcalés



La palme verte



Association Los Bufones



BDE Eco Gestion

FSDIE

Aides indirectes : 2 555,20 €



Aides indirectes

1 278 paniers bio distribués sur Lorient et sur Vannes

FSDIE

Budget participatif : 14 639,59€



ENSIBS

Équipements ludiques

2 870,31€

Salle étudiants

7 826,31€

IUT de Lorient

Lieu de vie étudiants

2 442,97€



Association Citoyen Étudiants

Kits d'hygiène

1 000€

Association Nations Unies de
Bretagne Sud

NUBS Magazine

500€

CVEC 2025

11

FSDIE

WELCOME DEIZ septembre 2025: 19 542,13€



Après midi banalisé
Plus de 1000 étudiants/site
Repas offert (galettes, crêpes, gaufres, glaces...)
Stands Vie Étudiante
Brocante solidaire
Friperie



Accès au sport

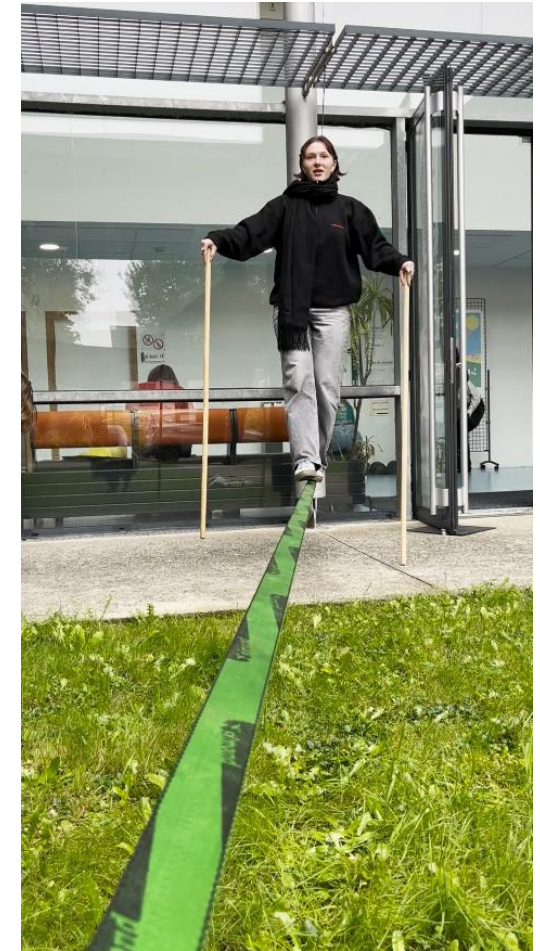
Activités physiques et sportives : 29 921,50€



Nuits du Sport



Stages de printemps



Récré'action

Activités physiques et sportives

2 053 étudiants Pass' sport

56 activités physiques et sportives

55 stages de printemps

30 nuits du sport

Yoga, musculation, escrime,
danse, surf, badminton, aviron, catamaran, golf...

Accès à la culture

Festival des Arts et de la Culture
10 328,64€



Accès à la culture

Semaine de la Danse
5 785,18 €



Accès à la culture

Résidence d'artiste Ismaël MAUDET : 17 584,39 €



Accès à la culture

6 Sorties culturelles, 155 étudiants : 2 449,89€



Rade de Lorient



Saint-Cyr Coëtquidan

Sorties culturelles

Privées et gratuites, réservées aux étudiants de l'UBS dans des lieux insolites, culturels, touristiques, stratégiques du Morbihan et de Bretagne

Amélioration des lieux de vie

Montant total : 4 998,96 €



Bibliothèque Universitaire de Lorient
Espace sécurisé pour le rangement des bagages

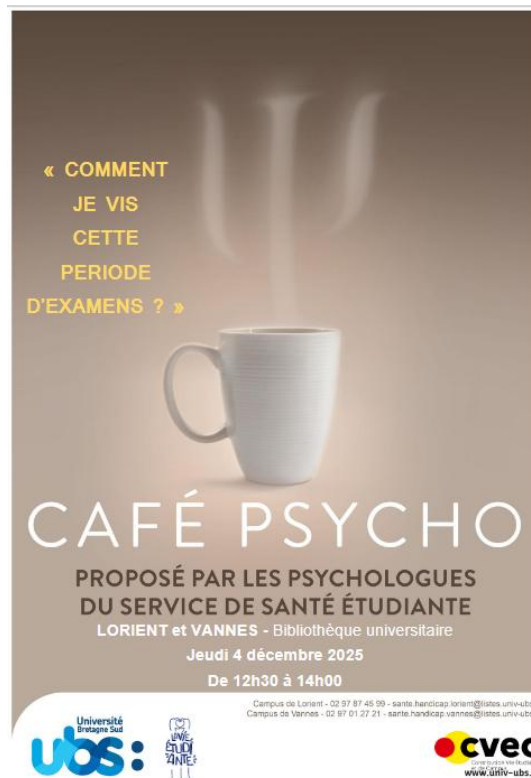


Accès Santé, Social et Prévention

Montant : 156 987,88 €



Actions de prévention
PSH et SSE
 Addictions
 Vie sexuelle et affective
 Réduction des risques festifs



Service de Santé Etudiante
 Visite médicale
 Accompagnement psy
 Aménagement d'examens



Pôle Social et Handicap
 Accompagnement et aides financières
 FSDIE social 10 000€

Accès au sport et à la culture

Installation Culturelle, Artistique et Sportive : 176 367,73€



Équipements sportifs
93 201,03€



Accès au sport et à la culture

Installation Culturelle, Artistique et Sportive : 176 367,73€

Régie, son et lumières : 82 242,70 €
Culture (matériel d'exposition) : 924 €



Nota : un co-financement d'un montant de 25 000€ a été attribué par Lorient Agglomération pour l'acquisition du matériel de régie/son et lumières

Merci de votre attention



Inauguration du Block« Arts et Sports »
22 janvier 2026

CVEC 2025

22



BILAN CVEC 2025 au 31/12/2025



CFVU du 9 avril 2026 - CA du 26 mai 2026

Budget consolidé 2025	
Crédits pluriannuels 2024 reprogrammés au BI 2025 pour l'installation culturelle et sportive	209 366,21 €
Crédits ouverts au BI 2025	450 800,00 €
Crédits complémentaires 2025 versés au réservoir pluriannuel	284 360,89 €
TOTAL CVEC 2025	944 527,10 €

Versement CVEC janvier 2025	414 322,00 €
Versement CVEC juillet 2025	320 838,89 €
TOTAL CVEC 2025	735 160,89 €

Bilan 2025			
	Crédits CVEC ouverts au BI 2025	crédits CVEC engagés	crédits CVEC non consommés versés au PFI
part fléchée CVEC 2025	224 300,00 €	206 477,21 €	17 822,79 €
part à répartir CVEC 2025	226 500,00 €	203 954,71 €	22 545,29 €
Total part fléchée + part à répartir (a)	450 800,00 €	410 431,92 €	40 368,08 €
reprogrammation crédits CVEC 2024 sur 2025 (b)	209 366,21 €	176 367,73 €	32 998,48 €
Total part fléchée + part à répartir + reprogrammation 2024 sur 2025 + (a+b)	660 166,21 €	586 799,65 €	73 366,56 €
crédits complémentaires CVEC 2025 versés au réservoir pluriannuel en juillet 2025 (c)	284 360,89 €	- €	284 360,89 €
total général (a+b+c)	944 527,10 €	586 799,65 €	357 727,45 €

PART FLÉCHÉE 2025		Proposition commission CVEC répartition prévisionnelle 2025	Dépenses engagées au 31.12.2025	Taux d'exécution au 31.12.2025	Crédits non consommés au 31.12.2025
FSDIE Initiatives étudiantes 87%	subventions aux associations	35 000,00 €	37 329,49 €	107%	- 2 329,49 €
	budget participatif	15 000,00 €	14 639,59 €	98%	360,41 €
	formations des associations	1 600,00 €	1 521,16 €	95%	78,84 €
	adhésions	1 000,00 €	1 000,00 €	100%	- €
	dynamique associative (vœux aux associations, rencontres thématiques...)	10 000,00 €	2 915,89 €	29%	7 084,11 €
	matériel associatif (barnum, expositions...)	2 200,00 €	- €	0%	2 200,00 €
	poste chargé de communication et de développement des initiatives étudiantes	40 000,00 €	36 473,75 €	91%	3 526,25 €
	Welcome Deiz	20 000,00 €	19 542,13 €	98%	457,87 €
FSDIE social 13%	aides directes aux étudiants	10 000,00 €	10 000,00 €	100%	- €
	aides indirectes aux étudiants	9 000,00 €	2 555,20 €	28%	6 444,80 €
TOTAL FSDIE		143 800,00 €	125 977,21 €	88%	17 822,79 €
Médecine Préventive	masse salariale personnel de santé	80 500,00 €	80 500,00 €	100%	- €
TOTAL Médecine Préventive		80 500,00 €	80 500,00 €	100%	- €
TOTAL PART FLECHEE		224 300,00 €	206 477,21 €	92%	17 822,79 €

PART A RÉPARTIR 2025

axes	détails	Proposition commission CVEC répartition prévisionnelle 2025	Dépenses engagées au 31.12.2025	Taux d'exécution au 31.12.2025	Crédits non consommés au 31.12.2025
Santé et Prévention budget initial	masse salariale personnel de santé	76 520,00 €	76 487,88 €	100%	32,12 €
	projets santé	10 000,00 €	8 024,50 €	80%	1 975,50 €
	logiciel	3 480,00 €	- €	0%	3 480,00 €
TOTAL		90 000,00 €	84 512,38 €	94%	5 487,62 €

Accès à la culture 43 200 €	résidence d'artiste	20 000,00 €	17 584,39 €	88%	2 415,61 €
	festival des arts et de la culture	14 000,00 €	10 328,64 €	74%	3 671,36 €
	semaine de la Danse	6 200,00 €	5 785,18 €	93%	414,82 €
	sorties culturelles	3 000,00 €	2 449,89 €	82%	550,11 €
Accueil des étudiants 23 3000 €	horaires élargis IUT Pontivy	1 500,00 €	105,60 €	7%	1 394,40 €
	30 ans UBS : marathon de la Danse	6 000,00 €	5 713,11 €	95%	286,89 €
	Communication par les étudiants	3 800,00 €	3 751,03 €	99%	48,97 €
	projet inclusion RSE VSS	7 000,00 €	- €	0%	7 000,00 €
	amélioration des lieux de vie	5 000,00 €	4 998,96 €	100%	1,04 €
Activités physiques et sportives 70 000 €	activités physiques et sportives	30 000,00 €	29 921,50 €	100%	78,50 €
	poste chargée de développement des projets sportifs	40 000,00 €	38 804,03 €	97%	1 195,97 €
TOTAL		136 500,00 €	119 442,33 €	88%	17 057,67 €
TOTAL Part à répartir 2025		226 500,00 €	203 954,71 €	90%	22 545,29 €

	Proposition commission CVEC répartition prévisionnelle 2025	Dépenses engagées au 31.12.2025	Taux d'exécution au 31.12.2025	Crédits non consommés au 31.12.2025
TOTAL part fléchée + part à répartir	450 800,00 €	410 431,92 €	91%	40 368,08 €

			Dépenses engagées au 31.12.2025	Taux d'exécution au 31.12.2025	Crédits non consommés au 31.12.2025
crédits CVEC 2024 reprogrammés sur 2025	installations culturelles, artistiques et sportives	209 366,21 €	176 367,73 €	84%	32 998,48 €
TOTAL		209 366,21 €	176 367,73 €	84%	32 998,48 €

TOTAL part fléchée + part à répartir + reprogrammation 2024 sur 2025	660 166,21 €	586 799,65 €	89%	73 366,56 €
--	--------------	--------------	-----	-------------

Les crédits non consommés (357 727,45€) ont été affectés aux projets structurants UBS pluriannuels pour l'année 2026.

DSP : Ouverture du diplôme d'université « Secrétaire général de mairie » en remplacement du diplôme d'université « Administration territoriale » à la rentrée universitaire 2026-27

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L613-2 ;

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement de validation des diplômes d'université de l'UBS et autres certifications spécifiques adopté par la CFVU du 07 décembre 2023 et par le CA de l'UBS du 12/12/2023 ;

Le Diplôme d'Université administration territoriale, ouvert depuis près de 20 ans, en partenariat avec le Centre de Gestion de la fonction Publique 56 s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, désirant **reprendre des études et se réorienter dans le domaine de l'administration territoriale. Le niveau visé est bac +2.**

Les restrictions de financements de la région nous amènent à prévoir le rattachement de ce DU à une fiche RNCP afin de l'ouvrir à un financement plus large dans le cadre du Compte Personnel de Formation. Ainsi, il est proposé de rattacher ce DU à la fiche RNCP n° 41781 et de l'adosser à l'Université de Lorraine (Nancy) pour en simplifier la gestion ainsi qu'assurer une continuité d'ouverture. Un travail approfondi a été réalisé avec les équipes de l'Université de Lorraine pour adapter la maquette à la fiche RNCP et viser à l'acquisition de nouvelles compétences indispensables à l'exercice du métier de secrétaire de mairie. Il favorisera également les réorientations professionnelles par son financement élargi. Le stage de 3 mois offre une immersion en milieu professionnel facilitant l'acquisition des savoir-être et savoir-faire attendus par l'environnement professionnel. Il est ouvert à la reprise d'études mais aussi à la formation initiale, permettant à des étudiants de professionnaliser leur orientation.

Ce DU devra changer de nom pour s'appeler « Secrétaire général de mairie » comme la fiche RNCP avec une mention « et autres métiers de l'administration territoriale ».

Les métiers visés sont ceux des collectivités territoriales et en priorité celui de secrétaire de mairie.

L'objectif de ce DU en partenariat avec le CDG vise également à permettre au service intérim du CDG 56 de pallier la demande de remplacement des secrétaires dans les mairies du département. Ainsi, ce sont en moyenne 8 à 10 collaborateurs qui transitent par le CDG avant de trouver une affectation définitive.

Ce DU permet également de se préparer aux concours de la fonction publique.

La maquette de formation a été revue afin de la présenter en blocs de compétences mais aussi d'en réduire le volume passant alors de 420 heures à 350.5 heures.

Ainsi, ce diplôme s'adressera à un public plus large car il devrait permettre aux stagiaires en reprise d'études, grâce au titre RNCP, de mobiliser leur CPF et/ou de solliciter les aides de la région. Malgré la rationalisation des heures de formation (-70H), le DU reste déficitaire cette année avec la méthode du coût complet dans le scénario d'un tarif inchangé pour la rentrée prochaine (le tarif a déjà communiqué aux futurs stagiaires). En revanche, il est prévu d'augmenter le tarif sur les 2 années à venir pour l'aligner sur les financements disponibles (3000€ en 2026) et atteindre l'équilibre.

Enfin, ce DU est ouvert à la reprise d'études mais aussi à la formation initiale, permettant à des étudiants de professionnaliser leur orientation.



Le partenariat avec le CDG 56 reste identique ainsi que son financement à hauteur de 15 000 €. Une convention d'habilitation à former et à évaluer est en cours de rédaction de manière à s'adapter au nouveau cadre juridique issu du décret de 6 juin 2025.

Le dossier d'ouverture, la maquette et le modèle économique sont joints en annexe.

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable à l'unanimité sur l'ouverture du diplôme d'université « Secrétaire général de mairie » en remplacement du diplôme d'université « Administration territoriale » à la rentrée universitaire 2026-27

Membres en exercice : 29
Membres présents : 11
Membres représentés : 8
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : VP CFVU Formations et réussites



Documents en annexe :

- 4.4_annexe1_Document ouverture_ DU AT CFVU septembre 2026
- 4.4_annexe2_Maquette DU SGM 2026
- 4.4_annexe3_Modèle économique V4 DU AT modif maquette et 4 leviers - Version définitive Mars 2026-1

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 avril 2026



N°

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
DU x DIU ☐

Création ☐
Modification ☐
Renouvellement x
Suppression ☐

Intitulé :

**Diplôme d'Université
Secrétaire général de mairie
Et autres métiers de l'administration territoriale**

- **Composante responsable de la formation** : DSP
- **Lieu de la formation** : Vannes
- **Composante(s) associée(s)** :
- **Autre(s) établissement(s) concerné(s)** : CDG 56 et CNFPT
- **Enseignants responsables** : Mr Raphaël RENEAU

Avis du Conseil de composante	Favorable	En date du 19 mars 2026
Avis du CFVU		En date du
Avis du CA		En date du

Type de formation et de diplôme	Perfectionnement ☐ DU ☒ Acquisition de nouvelles compétences x DIU ☐ Réorientation x DIU int ¹ ☐ Préparation à un concours ☐
Enseignant(s) responsable(s)	Mr Raphaël RENEAU, MCF en droit
Code NAF	
Niveau de sortie	Cycle universitaire 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☐ 3 ^{ème} cycle ☐ Niveau selon la nomenclature du Ministère du travail V x IV ☐ III ☐ II ☐ I ☐
Objectif(s)	Compétences recherchées : Le Diplôme d'Université administration territoriale, ouvert depuis plus de 15 ans, en partenariat avec le Centre de Gestion de la fonction Publique 56 s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, désirant reprendre des études et se réorienter dans le domaine de l'administration territoriale. Le niveau visé est bac +2. Les restrictions de financements de la région nous amènent à prévoir le rattachement de ce DU à une fiche RNCP afin de l'ouvrir à un financement plus large dans le cadre du Compte Personnel de Formation. Ainsi, il est proposé de rattacher ce DU à la fiche RNCP n° 41781 et de l'adosser à l'Université de Lorraine (Nancy) pour en simplifier la gestion ainsi qu'assurer une continuité d'ouverture. Ce rattachement vise à l'acquisition de nouvelles compétences indispensables à l'exercice du métier de secrétaire de mairie. Il favorisera également les réorientations professionnelles par son financement élargi. Le stage de 3 mois offre une immersion en milieu professionnel facilitant l'acquisition des savoir-être et savoir-faire attendus par l'environnement professionnel. Ce Du est ouvert à la reprise d'études mais aussi à la formation initiale, permettant à des étudiants de professionnaliser leur orientation. Métiers visés : Les métiers visés sont ceux des collectivités territoriales et en priorité celui de secrétaire de mairie. L'objectif de ce DU en partenariat avec le CDG vise également à permettre au service intérim du CDG 56 de pallier la demande de remplacement des secrétaires dans les mairies du département. Ainsi, ce sont en moyenne 8 à 10 collaborateurs qui transitent par le CDG avant de trouver une affectation définitive. Ce DU permet également de se préparer à passer les concours de la fonction publique. Niveau visé : Bac à BAC + 2
Opportunités et originalités	Ce partenariat existe depuis la rentrée 2003. Il a évolué au cours des années pour être proposé en 1 an et se vouloir professionnalisant et employable. Le partenariat avec le CDG 56 lui offre une visibilité auprès des collectivités territoriales et le rend complémentaire d'une offre de formation au plus près des besoins des employeurs publics. Le rattachement à la fiche RNCP permet de revoir la maquette pour une présentation en blocs de compétences et lui permettre de rester en adéquation avec les attentes des collectivités territoriales.

¹ DIU international : en convention avec une université étrangère.

	Afin de tendre vers l'équilibre financier, le volume horaire passe de 420 h à 350 h dont une partie restant mutualisé avec la licence économie gestion.		
Capacité d'accueil	25 max	Seuil d'ouverture	10 étudiants
Conditions d'inscription	Dossier et entretien		
Durée totale de la formation	La formation se déroule dans les locaux de la faculté DSP sur un volume de 350,5 heures sur l'année universitaire. Un stage de 3 mois fractionnable vient compléter ces enseignements.		
Modalités de formation	Formation initiale ☒ X Formation par apprentissage ☐ Formation continue ☒ X		
Frais de formation (hors apprentissage)	Formation continue avec financement : 2 266 € Formation continue sans financement : 2 266 € Formation initiale : frais inscription		
Organisation détaillée des enseignements : voir maquette Indiquez en annexe l'équipe pédagogique pressentie, programme, volume horaire, stages)			
Moyens	La faculté DSP assure la logistique nécessaire à la mise en œuvre de tous moyens qui s'avèreraient nécessaires au bon déroulement pédagogique de la formation. Les examens ont lieu dans les locaux de la faculté DSP.		
Modalités de contrôle des connaissances : les MCC seront présentées à la CFVU de septembre 2026 Matières, nature et durée de l'épreuve, coefficients			
Évaluation financière	Participation du CDG 56 à hauteur de 15 000 €/an		
Procédure d'évaluation de la formation			
Partenariats	CDG 56 et CNFPT		
Observations particulières			
Date d'ouverture (ou de modification)	Septembre 2026 avec la maquette présentée en annexe		
Ouverture demandée pour	La durée de la convention n° 025-2024 et les termes de sa reconduction.		

Date et signature des responsables de la formation,

Diplôme :	DU - Secrétaire Général de Mairie
Mention :	et autres métiers de l'administration territoriale
Parcours :	
Année :	1

Nature	ECTS	Coef	Intitulé	Semestre	Enseignements		total heures enseignements	
					CM	TD		
BLOC			Assister et conseiller les élus		78	98,5	176,5	
UE			Gestion des instances communales		78	29,5	107,5	
			Institutions politiques et administratives		39		39	Mutualisée avec L3 EGO
			Droit administratif		15		15	
			Droit des collectivités territoriales		24		24	
			Pratiques de professionnalisation	2		19,5	19,5	
			Pratiques numériques	2		10	10	
UE			Mise en œuvre des projets communaux		0	51	51	
			Méthodes et politiques publiques territoriales	2		15	15	Mutualisée avec L3 EGO
			Droit des collectivités territoriales					
			Droit et gestion des services publics locaux			15	15	
			Actions sociales des collectivités territoriales	2		21	21	
			Stage			3 mois		
UE			Evaluation des risques juridiques d'un projet		0	18	18	
			Droit de l'environnement	1		18	18	
			Droit des collectivités territoriales					
			Droit administratif					
BLOC			Assurer les services à la population		15	60	75	
UE			Accueil et renseignement du public		0	30	30	
			Droit civil et institutions judiciaires	1		15	15	
			Pratiques numériques	1		15	15	
			Droit administratif					
			Pratiques de professionnalisation					
UE			Etablissement des documents administratifs		15	30	45	
			Droit civil	2		15	15	
			Droit de l'urbanisme	1	15	15	30	
			Droit administratif					
			Droit et gestion des services publics locaux					
UE			Préparation et organisation des opérations électorales		0	0	0	
			Institutions politiques et administratives					
			Droit des collectivités territoriales					
BLOC			Gérer les services de la commune		21	78	99	
UE			Gestions financière et budgétaire de la commune		21	30	51	
			Finances publiques	2	21		21	Mutualisée avec L3 EGO
			Comptabilité publique	1		15	15	
			Comptabilité générale	1		15	15	
UE			Gestion et managment des ressources humaines de la commune		0	27	27	
			Ressources humaines des collectivités territoriales	2		27	27	
UE			Mise en œuvre de l'achat public		0	10,5	10,5	
			Droit de la commande publique	2		10,5	10,5	
UE			Gestion du domaine communal		0	10,5	10,5	
			Domanialité publique, travaux publics	2		10,5	10,5	
			Droit administratif					
TOTAL présentiel					114	236,5	350,5	

Version définitive

Ce document est une version finale. Les données et leur traitement sont conformes à la méthodologie énoncée et peuvent être employés pour les usages qu'il définit.

Diplôme Universitaire "Secrétaire général de mairie"

(ex DU "Administration territoriale")
 en partenariat avec le CNFPT et le CDG 56
 Faculté Droit et Science Politique

Paramètres**Situation 2025/26 avec maquette actuelle :**

RECETTES		DEPENSES		
Frais de formation	2 266 €	Heures d'enseignement	420	→ Par groupe et par session
Droits d'inscription	178 €	HETD portées par le DU (hors REH)	326	→ Par groupe et par session
CVEC	0 €	REH encadrement stage	3	→ Par inscrit
Autres financements	15 238 €	HETD resp&primes	10	→ Par groupe et par session

Situation 2025/26 avec projet de maquette :

RECETTES		DEPENSES		
Frais de formation	2 266 €	Heures d'enseignement	351	→ Par groupe et par session
Droits d'inscription	178 €	HETD portées par le DU (hors REH)	307	→ Par groupe et par session
CVEC	0 €	REH encadrement stage	3	→ Par inscrit
Autres financements	15 238 €	HETD resp&primes	10	→ Par groupe et par session

Hypothèses testées avec projet de maquette :

RECETTES		DEPENSES		
Frais de formation	3 000 €	Heures d'enseignement	351	→ Par groupe et par session
Droits d'inscription	178 €	HETD portées par le DU (hors REH)	280	→ Par groupe et par session
CVEC	0 €	REH encadrement stage	1	→ Par inscrit
Autres financements	15 238 €	HETD resp&primes	10	→ Par groupe et par session

Baisse de 69h d'enseignement par rapport à la situation actuelle

Les leviers testés sont la hausse des effectifs, la transformation des CM en TD, la diminution du temps d'encadrement de stage et la révision du tarif

Ecart de coûts et recettes entre la situation actuelle et la maquette projetée

Périmètre	Effectif	Coût horaire	Coût complet	Recette	Résultat	H/E
Situation 2025/26 avec maquette actuelle	17	213 €	82 456 €	56 786 €	-25 670 €	23
Situation 2025/26 avec projet de maquette	17	230 €	84 720 €	56 786 €	-27 934 €	21

En appliquant 4 leviers testés, à savoir :

- Hausse des inscrits de 17 à 23
- Heures CM transformées en TD
- 1h d'encadrement de stage par inscrit, au lieu de 3h aujourd'hui
- Augmentation du tarif individuel de 2 266€ à 3 000€

Périmètre	Effectif	Coût horaire	Coût complet	Recette	Résultat	H/E
Hypothèses testées avec projet de maquette	23	280 €	87 697 €	88 332 €	635 €	15

Rappel méthodologique

Le coût horaire est un coût complet, intégrant les charges directes et indirectes, avec prise en compte des catégories d'enseignants intervenants au cours de la formation et avec retraitement de certaines dépenses non applicables (BIATSS formation, SUIOIP, SAI). Les heures d'enseignement mutualisées avec la licence éco-gestion ont été valorisées au poids des inscrits.

Commentaire

En partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Morbihan (CDG 56), ce DU permet, en une année, de devenir opérationnel en tant que gestionnaire administratif dans l'administration territoriale. Le candidat doit s'acquitter de 2 266€ de frais de formation + 178€ de droits d'inscription pour suivre cette formation d'un an à Vannes, dans les locaux Simone Veil. Le coût de ce DU est en partie compensé par un financement annuel du CDG56 de 15K€. Les données ci-dessus sont envisagées pour un groupe, pour une session et sur l'hypothèse que tous les participants payent les frais de formation. Les informations transmises par la composante font part d'une formation de 420h, dont une part d'heures mutualisées avec la licence éco-gestion. Après proratisation de ces heures, 297h sont portées par le DU + 10h de responsabilité pédagogique + 3h/étudiant de suivi de stage. Dans ces conditions, la neutralité financière n'est pas atteinte. A titre indicatif, 11 inscrits permettent de couvrir les charges directes et d'appui à la formation.

En parallèle de la situation actuelle, ce modèle économique évalue l'impact d'une révision de **maquette** proposée par la composante et teste des leviers pouvant permettre à la formation d'atteindre l'équilibre financier :

- Transformation de trois enseignements (droit administratif, droit des collectivités territoriales et droit de l'urbanisme) de **CM à TD** ;
- Diminution des **REH** pour encadrement de stage (de 3 à 1h par inscrit) ;
- Hausse des **inscrits** à 23 (17 en 2025/26) ;
- Révision du **tarif individuel** de 2 266€ à 3 000€.

Avec la maquette revue, 279h sont portées par le DU (au lieu de 297h actuellement). Malgré cette baisse de 18h, le coût de la formation ne diminue pas car ces 18h sont composées d'une hausse d'heures réalisées par des titulaires et d'une baisse d'heures réalisées majoritairement par des vacataires (ce qui explique le coût horaire moyen plus élevé avec le projet de maquette). Cependant, en intégrant à ce projet tous les leviers proposés, la formation atteint la neutralité financière. Les hypothèses testées sont des exemples de leviers actionnables qui peuvent améliorer l'équilibre financier de la formation. Ils peuvent être utilisés ou non et remodelés avec la composante selon ce qui est envisageable.